

> Chaque quinzaine, retrouvez notre enquête sur la crise en page 13.

L'homme nouveau

N° 1464 • Samedi 27 février 2010 • LXIV^e année - BIMENSUEL • France : 4 €

L'OSSERVATORE
ROMANO

Abonnez-vous sur
www.hommenouveau.fr



ÉDITORIAL

Face à la crise,
notre enquête

- C'est devenu une sorte de mot de passe. Un homme politique revient-il sur ses propositions ? C'est la crise ! Un chanteur annule-t-il une tournée ? C'est encore la crise ! L'effort missionnaire subit-il un sérieux ralentissement ? C'est toujours la crise !

- Depuis 2008, le monde vacille sous l'effet d'un séisme économique. Un temps, nous aurions pu croire que cette tragédie permettrait de remettre à plat le système et de tirer de profitables leçons. Pauvres naïfs que nous étions ! Cette crise économique a surtout donné lieu à la défense des intérêts en place, puis à une invocation rituelle devant chaque projet avorté pour se transformer peu à peu en une bonne conscience éthique de nos sociétés « libérales-libertaires ». Désormais, sous cette pression moralisante, la peur a laissé place à la pierre philosophale, susceptible de régler tous les problèmes. Pour répondre à la crise, clame-t-on partout, il faut « mo-ra-li-ser » le capitalisme.

- Face à cette unanimité, nous avons donc décidé de poser une simple question : suffit-il de ce coup de pouce moral pour revenir à une société plus humaine ? Nous commençons, dans ce numéro, la publication des réponses que nous avons reçues. Elles sont diverses, ne concordent pas forcément, s'opposent même. Chacun ici exprime et exprimera sa pensée, sans être engagé par la ligne du journal ni même par les propos des autres participants. Je remercie ceux qui, de France et de l'étranger, ont accepté de participer à ce débat. Il s'annonce passionnant.

Philippe Maxence

La culture de mort ne passera pas par moi !

Sans possibilité de recourir à l'objection de conscience, les pharmaciens seront-ils les dhimmis de nos sociétés ?

P.4



Clear Creek Une nouvelle abbaye

La fondation de Fontgombault aux États-Unis, Notre-Dame de l'Annonciation, a été érigée en abbaye le 10 février.

P.9

La BD au risque du mystère de l'Église

Peut-on réduire l'Église à une institution humaine ? C'est le risque de certaines bandes dessinées.

P.3

ACTUALITÉS

Le Parlement européen s'oppose aux États-Unis.

P.14

CULTURE

Église et culture : un dialogue nécessaire !

P.18

MAGISTÈRE

Pour le Carême, Benoît XVI invite à pratiquer la vraie justice.

P.30

PORTRAIT

Le père John Corapi, un apôtre qui revient de loin.

P.32

>>> Église belge

>>> Il serait juste de rectifier (...) l'inexactitude grave contenue dans l'article mentionné (« Mgr Léonard, nouveau Primat », cf. *L'HN* n° 1462, p. 10). Il y a eu en Belgique bien plus « d'une seule ordination sacerdotale en 2009 ». Pour le seul diocèse de Malines-Bruxelles, il y en eut trois le 19 septembre. (...) J'ai assisté à leur ordination à la cathédrale de Bruxelles. Abonné à *L'HN* depuis une quarantaine d'années, je suppose que vous me ferez l'honneur de me croire. Il y eut d'autres prêtres ordonnés l'année dernière en Belgique, surtout pour les diocèses de la « région Wallonne ». **F.D. (Belgique)** ◆



D.H. : En effet, cher lecteur, vous avez raison ! Et j'ai commis un « mastic » déplorable. En fait, j'aurais dû écrire qu'il n'y avait eu qu'un seul prêtre « néerlandophone » ordonné en 2009, ce qui n'est évidemment pas la même chose. Pardon pour l'erreur et merci de ces utiles précisions.

>>> Merci, et de grand cœur, pour la présentation dans *L'HN* de la nomination de Mgr Léonard comme nouvel archevêque de Malines-Bruxelles, vous mettez un baume sur la plaie faite par les médias belges et... le clergé !

Vous décrivez très justement la situation de l'Église chez nous. Vous ai-

jà dit que, récemment, dans le bulletin mensuel de l'évêché de Tournai, on écrivait que Dieu accepte que l'Église change les règles ! Et qu'à titre de preuve, à Braines-le-Comte, l'évêque de Tournai avait lui-même donné la sainte communion à notre « député-bourgmestre » dont on venait à grands fracas de célébrer en ville le mariage homosexuel avec son ami ? Et cela à l'occasion d'une fête pour saint Damien !! (...)

Avant le point final, permettez-moi encore d'attirer votre attention sur le changement survenu chez le cardinal Suenens qui, déjà en novembre 1982 avait fait un long article dans *L'Osservatore Romano* en français sur Vatican II dans lequel il voulait donner un nouvel éclairage au rôle qu'il a tenu dans ce concile, ce qui changeait la présentation de l'époque. La suite de sa vie a confirmé, me semble-t-il, cette conversion. **J.B. (Belgique)** ◆

>>> Abonnement soutien

>>> Par votre entremise, je voudrais dire un tout grand merci à votre abonné qui m'a si généreusement fait don d'un abonnement à *L'Homme Nouveau* pour une durée de deux ans. C'est le plus beau cadeau que j'aie reçu pour cette année 2010. Que le Seigneur soit lui-même la récompense de cette généreuse personne. **P.R. (Seychelles)** ◆

>>> J'ai pris connaissance de votre lettre et vous en remercie du fond du

cœur. J'étais privée de ne plus recevoir *L'Homme Nouveau*. J'étais abonnée pour la première fois en 1968. La vie devient de plus en plus difficile dans les campagnes et quand on a une petite retraite c'est insurmontable. J'ai lu les derniers numéros avec plaisir. Je suis de cœur avec les beaux discours de Benoît XVI. **M.R. (70)** ◆

>>> Pie XII

>>> Comme j'ai été heureuse de lire dans votre journal que notre pape Benoît XVI avait proclamé Pie XII bienheureux (NDLR : il est vénérable) !



J'ai toujours aimé Pie XII. Pendant la guerre, notre prêtre, à la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc du Havre, nous faisait prier pour lui. Il nous parlait souvent de lui, de ses souffrances morales. Il était obligé de se taire surtout sur la déportation des Juifs.

Combien d'établissements religieux ouvraient leur porte aux Juifs ! Certains l'ont payé de leur vie. Un ami de mon oncle prêtre a été déporté pour avoir accueilli des Juifs dans son établissement. C'était un prêtre aussi et il n'en est pas revenu. Il n'avait fait qu'obéir au pape du moment, Pie XII.

Je ne comprends pas cette haine contre lui. Je prie encore de temps en temps pour lui. Heureusement Dieu connaît les siens. Aussi je suis sûre que là-haut il a reçu sa récompense. Merci donc à Benoît XVI qui a bravé tout pour faire son devoir. **H.L. (28)** ◆

Annonces classées

Petites annonces dans L'Homme Nouveau
Par ligne : Abonnés : 5 €
Non abonnés : 6 €
+ domiciliation journal : 2 €
Mentionner le nombre de parutions. Courriel : contact@hommenouveau.fr
Date limite de réception : quatre semaines avant la date de publication.

Emploi demande

Étudiante ILMF (Mme Coffinier) ch. poste ds école HC pr sept 2010 ds gd Ouest.
Tél. : 02 40 36 34 21.

Emploi offre

L'école des Roses (nouvelle école chrétienne primaire hors contrat, Paris XVIII^e, ouverte avec le soutien de la Fondation pour l'école) recrute un directeur(trice)-instituteur(trice) expérimenté(e) à plein temps dès la rentrée 2010.

Lettre de motivation manuscrite et CV avec photographie à secretaariat@ecoledesroses.fr
Tél. : 01 42 54 47 04.

Location offres

Loue appt T2 proche de l'abbaye bénédictine de Rosans (05).
Tél. : 06 81 37 91 07.

Offre loyer gratuit et jouissance d'une propriété en Auvergne à couple catho. ou homme seul en échange services occasionnels.
Tél. : 04 70 07 40 96 ou 06 19 11 31 34.

Divers

Rech. de A. Boistel *Cours de philosophie du droit*, 2 vol., 1899.
Contacteur M. Aversenq au 05 61 25 62 24.

Rénovation appartements, maçonnerie, carrelage, staff, plomberie, chauffage, isolation, peinture.
Di Mascio, 14, rue Daval, 75011 Paris. Tél. : 01 43 38 60 26.

Ateliers d'art Walser, restauration de meubles massifs et à décors de marqueterie, mobilier de qualité.
Tél. : 06 08 67 12 53.

L'homme nouveau

L'Homme Nouveau : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris.
Standard : Tél. : 01 53 68 99 77 • Fax : 01 45 32 10 84
Courriel : contact@hommenouveau.fr
Rédaction : redaction@hommenouveau.fr
Abonnement : abonnement@hommenouveau.fr
Comptabilité : comptabilite@hommenouveau.fr
Pour contacter votre correspondant, composez le 01 53 68 99 suivi des deux chiffres entre parenthèses ou le courriel indiqué.
CCP Paris 5558 06T • Prix au n° : 4 euros.

Encarts : Sept-Fons ; Riposte catholique ; HN pour partie.

Fondateurs : † R.P. M. FILLÈRE, † Abbé A. RICHARD ■ Président d'honneur : † M. CLÉMENT ■ Président, directeur de la publication : D. SUREAU, denis-sureau@hommenouveau.fr ■ Conseiller de la direction : G. DAIX ■ Rédacteur en chef : P. MAXENCE, philippe-maxence@hommenouveau.fr ■ Secrétaire générale de la rédaction : B. FABRE (71), blandine-fabre@hommenouveau.fr ■ Secrétaire de la rédaction : É. LASAIGNE (74), redaction@hommenouveau.fr ■ Abonnements-diffusion : L. du LAC de FUGÈRES (76), laurence-dulac@hommenouveau.fr, J. LAJOYE, abonnement@hommenouveau.fr, B. BOISSEAU, M. de MONTGOLFIER.

■ Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Pour une réponse personnelle, prière de joindre une enveloppe timbrée. ■ L'Homme Nouveau est publié par les Éditions de L'Homme Nouveau, société coopérative anonyme au capital minimum de 306 748,31 euros. RCS Paris B 692 026 347. ■ Siège social : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. ■ Impression : Roto Champagne, 2 rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenotte, 52000 Chaumont. ■ Dépôt légal à parution. N° CPPAP : 1110 K 80110 ISSN 0018 4322. ■ Crédits photos : p. 16 : © Museo del Greco, Tolède ; p. 17 : TV ; © Chopin Society, autres photos : Droits réservés. **Erratum :** pour le copyright de la page 3 du numéro 1463, il fallait lire : AFP PHOTO/OSSERVATORE ROMANO/POOL.

Bulletin d'abonnement

L'homme nouveau

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

À envoyer avec votre règlement à : L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. Tél. : 01 53 68 99 77 – Fax : 01 45 32 10 84. Courriel : abonnement@hommenouveau.fr

Pour la Suisse : en francs suisses adresser votre règlement de **175 FS** à : CCP 19-3327-0 Banque Raiffeisen. J-L Voutaz, CH - 1933 Sembrancher, Suisse.

Pour la Belgique : adressez votre virement (**110 €**) à Fortis Banque : Code IBAN : 2100 3950 6536 – Code BIC : GEBABEBB

Pour le Canada : **135 \$C** : règlement uniquement par carte bancaire. **200 \$C** si envoi chèque bancaire en raison des frais bancaires élevés.

Prélèvement automatique mensuel (France uniquement) de **8,20 €**, nous consulter.

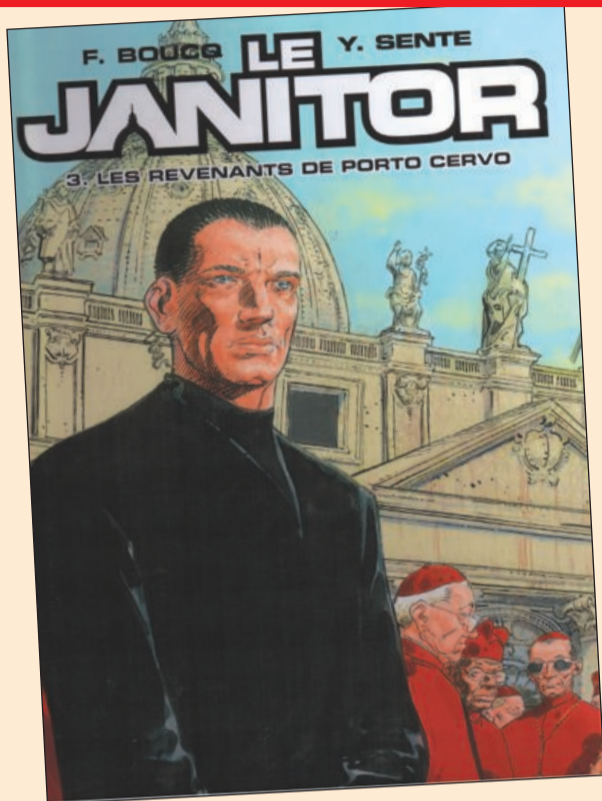
LES HORAIRES DE L'HOMME NOUVEAU

Pour joindre le service abonnements et commander les brochures et livres des éditions de L'Homme Nouveau : de 9 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi au 01 53 68 99 77.

Tarifs des abonnements au journal

	FRANCE	ÉTRANGER + DOM-TOM*
1 an (soit 24 n°)	90 euros	110 euros
Abo soutien	120 euros	120 euros
Prêtre/étudiant/chômeur	70 euros	85 euros
2 ans	170 euros	200 euros

*Surtaxes comprises dans ces tarifs.



SOCIÉTÉ

La BD au risque du mystère de l'Église

Salué par la presse chrétienne, le dernier album de la série *Le Janitor* méconnaît pourtant gravement le mystère de l'Église assimilée à une institution ayant recours à des services secrets, fondée sur le mensonge et purement humaine. Loin d'être innocent, ce style de littérature peut relativiser l'aspect surnaturel de l'institution ecclésiale et contribuer à fausser son image. À quand de vrais artistes chrétiens ?

Marie Lacroix*

Le mystère de l'Église ne cesse d'exciter l'imagination de nos contemporains.

Pour un peu, ils nous feraient croire que la réussite de cette institution, qui perdure depuis 2 000 ans, serait due à des services très spéciaux, sorte de CIA ou de KGB ecclésiastiques. Et ils mettent un talent certain à nous entraîner dans leurs fantasmagories.

C'est le thème, par exemple, de la série *Le Janitor* dont le dernier album vient de sortir (1) et qui a été largement salué par la presse chrétienne. Parmi douze jeunes hommes, l'un d'entre eux, sans attache humaine et plutôt bel homme, est employé au service très particulier de l'Église. Quel genre de service ? Pas celui du sacerdoce, mais plutôt le genre agence de renseignements très très discrète...

Questions sur une BD à succès

Au-delà du scénario bien ficelé et réellement prenant, outre l'excellence du dessinateur qui font de cette série une BD passionnante et graphiquement remarquable, on ne peut empêcher quelques réflexions. Car il s'agit tout de même de l'Église notre Mère et de l'Épouse du Christ !

Si les ecclésiastiques sont plutôt traités avec bienveillance

— même si l'un d'entre eux est quand même un traître — et le héros sympathique, fort et sensible à la fois, on ne peut ressortir d'une telle lecture sans un certain malaise. À première vue, l'idée de services secrets est plutôt originale et amusante pour qui aime ce genre de littérature. Littérature qui profite du regain de l'engouement pour les pseudo-mystères que l'Église cache au grand public. Cette multiplication des œuvres à mystère n'est pourtant pas anodine. Elle laisse entendre que l'Église est fondée sur le mensonge en n'ayant qu'une origine purement humaine — origine qu'elle se doit bien sûr de cacher, sous peine d'être discréditée. Dan Brown et son *Da Vinci code* étant l'épiphénomène de ce courant qui touche le grand public. Imaginer seulement que l'Église ait besoin d'un service secret à la manière de n'importe quel État, c'est la ramener à une société purement humaine dont l'influence serait du même type que celle de la franc-maçonnerie ou du « Nouveau Temple », nouvel ennemi de l'Église dans la série. D'où la nécessité d'un « bras

“La multiplication des œuvres à mystère n'est pas anodine.”

armé », les Janitors qui seraient la puissance de frappe. De frappe ? ! Sous-entendu, si l'Église existe encore, c'est qu'elle s'en est donné les moyens, même musclés... Mais c'est surtout nier ou méconnaître complètement ce qu'est l'Église. « *Mon royaume n'est pas de ce monde* », a dit Jésus

(Jn 18, 36). L'Église, en tant qu'épouse du Christ, ne peut donc pas en être non plus. Cette incompréhension profonde du mystère de l'Église

se est sans doute tout à fait normale. Il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps.

En revanche, nous autres catholiques, ne devons pas aller dans le sens du vent sous les prétextes fallacieux que cette série, pour revenir à elle, est très agréable à lire. Elle a le goût du secret, pas du mystère ; de la vraisemblance, pas de la vérité. Alors on pourrait se dire que justement tout ce-

la est trop gros pour être considéré comme dangereux. Sauf que les BD sont aussi lues par des enfants et des adolescents. Celle-ci, d'ailleurs, ne leur est pas du tout destinée : elle contient quelques images de jeunes filles dénudées et un carnage vraiment écœurant dans une église. On la trouvera pourtant très certainement dans toutes les « bonnes bibliothèques » au rayon jeunesse... Elles distillent un certain esprit qui va contre l'Esprit. Et toucher à l'Église, ce n'est jamais anodin.

Le choix de la vérité

Il faut parfois un certain courage pour renoncer à une plaisante lecture. Choisir la vérité est quelquefois crucifiant. Et pourtant la vérité est bien plus belle que toutes les élucubrations de nos contemporains. Il y a suffisamment de mystères dans la foi catholique et de bien plus grands que l'invention de services secrets... La réalité dépasse de beaucoup la fiction.

Il serait grand temps que les catholiques se réapproprient une

imagination authentiquement chrétienne et réinvestissent la culture dans tous les domaines en produisant des œuvres profondément chrétiennes, viriles, d'excellente qualité de récit et de dessins. Ce qui se faisait dans les débuts de la BD avec de bons scénaristes et dessinateurs, pourquoi ne serait-ce plus possible à présent ? Les temps ont certes changé. Mais il doit encore pouvoir se trouver des artistes compétents qui fassent rimer catholique avec qualité. C'est un beau défi. Notre imagination doit être bien nourrie pour ne pas nous laisser entraîner insensiblement loin de la foi. La tentation d'une autre vérité, bien plus vraisemblable que la réalité, cette tentation, on nous l'a déjà faite, il y a bien longtemps... Prenons garde à ne pas succomber de nouveau ! ♦

1. *Le Janitor, Les Revenants de Porto Cervo, t. 3, ill. François Boucq, scénario Yves Sente, Dargaud, 48 p., 13,50 €.*

*Responsable de la rubrique Jeunesse et BD.

> Société

Objection de conscience

La culture de mort ne passera pas par moi !



Par la loi, ils sont obligés de collaborer à la culture de mort. Ils, ce sont les pharmaciens, derniers remparts avant la prise de médicaments mortifères, acculés aujourd'hui à mettre en balance leur conscience et leur avenir. En leur refusant l'objection de conscience les cours judiciaires les mettent en situation de schizophrénie : ils devraient laisser au domaine du privé leurs convictions profondes et, dans leur service public, accepter de cautionner la culture de mort. Le magistère a toujours dénoncé cette violation de la conscience et encourage les pharmaciens à la résistance. Analyse d'un non-sens légal.

Stéphen de Petiville

>>> Les quelques pharmaciens objecteurs qui ont refusé de vendre des produits contraceptifs ou abortifs ont généralement fini devant les tribunaux avec une condamnation pour refus de vente. Dans certains cas, un recours a été déposé devant les différentes instances (appel, cassation). La chambre criminelle de la Cour de cassation a été ainsi saisie de la question en 1998 et elle s'est prononcée contre l'objection de conscience en expliquant que les raisons éthiques avancées pour ne pas commercialiser la pilule « ne peuvent constituer pour les pharmaciens auxquels est réservée la vente de médicaments un motif légitime ». Cette interprétation a été confirmée par la Cour européenne des droits de l'homme dans un arrêt du 2 octobre 2001. Un recours avait

été, en effet, déposé pour dénoncer la législation nationale française qui en imposant la vente de produits contraceptifs allait contre la liberté de conscience du pharmacien. La manière dont l'arrêt règle la question est malgré tout très surprenante.

Des convictions protégées ?

La Cour rappelle que l'article 9 de la convention européenne des droits de l'homme protège avant tout « le domaine des convictions personnelles et des croyances religieuses, c'est-à-dire celui que l'on appelle parfois le for intérieur. De plus, il protège les actes intimement liés à ces comportements, tels les actes de culte ou de dévotion qui sont des aspects de la pratique d'une religion ou d'une conviction sous une forme généralement reconnue. (...) Cependant, pour protéger ce domaine

personnel, l'article 9 de la Convention ne garantit pas toujours le droit de se comporter dans le domaine public d'une manière dictée par cette conviction ». L'article 9 qui traite de la liberté de pensée, de conscience et de religion énonce, en effet, que toute personne a droit « à la liberté de pensée, de conscience et de religion ». Ce droit implique la liberté « de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites ». Le refus de vente pourrait donc être assimilé à la manifestation extérieure d'une conviction intérieure, ce que le texte désigne par « pratiques ». Mais l'arrêt de la Cour européenne des



Quel est le rôle exact du pharmacien, selon la déontologie, et selon le droit européen... ?

>>> Suite page 5 |

> Société



Rocco Buttiglione est un exemple de la schizophrénie imposée en politique. La liberté de conscience est limitée au for interne.

>>> Suite de la page 4

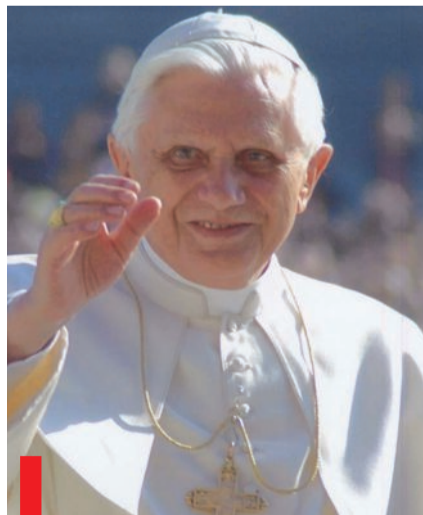
droits de l'homme ne tranche pas dans ce sens. Le terme « pratiques » « ne désigne pas n'importe quel acte ou comportement public motivé ou inspiré par une religion ou une conviction. La Cour relève que dans la présente affaire, les requérants, pharmaciens associés, ont argué de leurs croyances religieuses pour refuser de vendre, dans leur officine, la pilule contraceptive. Elle estime que, dès lors que la vente de ce produit est légale, intervient sur prescription médicale uniquement et obligatoirement dans les pharmacies, les requérants ne sauraient faire prévaloir et imposer à autrui leurs convictions religieuses pour justifier le refus de vente de ce produit, la manifestation des dites convictions pouvant s'exercer de multiples manières hors de la sphère professionnelle ». En clair, la Cour circonscrit donc la liberté de conscience au for intérieur.

Un pseudo-devoir d'état

Quant au for externe, les droits de la conscience disparaissent et doivent s'effacer devant un pseudo-devoir d'état qui est celui du fonctionnaire dans le cadre de sa mission de service public liée au droit à la santé. Dit plus simplement, si vous pouvez considérer à titre privé l'usage de la pilule comme intrinsèquement mauvais, en tant que professionnel de la santé, vous devez trahir votre conscience et collaborer à cet acte mauvais. Ironie de l'histoire, avec un tel raisonnement, la Cour consacre soixante ans plus tard le discours de défense des anciens dignitaires nazis qui, face au tribunal de Nuremberg, invoquaient cette double conscience qui les obligeait à trahir leur conscience en obéis-

sant à un pseudo-devoir d'état associé à leur charge publique. Tous les hommes politiques catholiques ont été confrontés à cette forme de schizophrénie imposée. Si à titre privé, ils peuvent être contre l'avortement, en tant que ministres de la République ils doivent mettre de côté leurs convictions personnelles et agir en tant que représentants de l'État : il leur faut donc accepter le cadre relativiste qui méconnaît la loi naturelle et mettre en œuvre les politiques qui vont de pair. Dans le cas de Rocco Buttiglione, le bouchon a été poussé un cran plus loin puisque l'aspirant commissaire européen italien avait déclaré que l'homosexualité est un péché mais en prenant la précaution de dire qu'il parlait à titre privé et non en fonctionnaire européen. Et pourtant cela n'a pas suffi. Le simple fait de se déclarer publiquement était déjà assimilé à une faute.

◆
Stéphen de PETIVILLE



Benoît XVI a salué et encouragé plusieurs fois l'objection de conscience.

> Un martyr professionnel

L'objection de conscience et le refus de collaborer à des actes intrinsèquement mauvais peuvent aller jusqu'au martyr professionnel. Tel est l'enseignement d'*Evangelium Vitæ* : « L'introduction de législations injustes place souvent les hommes moralement droits en face de difficiles problèmes de conscience en ce qui concerne les collaborations, en raison du devoir d'affirmer leur droit à n'être pas contraints de participer à des actions moralement mauvaises. Les choix qui s'imposent sont parfois douloureux et peuvent demander de sacrifier des positions professionnelles confir-

L'objection de conscience et le refus de collaborer à des actes intrinsèquement mauvais peuvent aller jusqu'au martyr professionnel.

mées ou de renoncer à des perspectives légitimes d'avancement de carrière » (n. 74). Ce texte qui invite à une forme de dissidence radicale n'a malheureusement pas été suivi de beaucoup d'effets quand on songe au peu d'échos qu'ont eu en France les déclarations de Benoît XVI en 2007 et 2009 sur l'objection de conscience des pharmaciens (cf. *L'HN* n° 1458 du 5 décembre 2009). Il faut malgré tout reconnaître les actes de coura-

ge quand ils existent. Bien évidemment, on pense au docteur Dor et à tous ceux qui l'ont suivi dans sa démarche et pour lesquels les sacrifices ont été déchirants. On pense, par exemple, au cas de ce directeur adjoint de l'hôpital de Valenciennes qui a participé à un commando anti-avortement dans son propre hôpital en 1995 en s'enchaînant à la table d'opération. Refusant que le centre IVG soit rattaché au service de gynécologie obstétrique de son hôpital, il avait protesté mais sans grand succès. Ne pouvant plus supporter cette complicité passive et conscient que son geste équivalait à un suicide professionnel, il a fait malgré tout le grand saut en risquant jusqu'à 30 000 francs d'amende et deux ans de prison assortis d'une interdiction d'exercice de la profession. Reconnu coupable d'entrave au fonctionnement d'un service assurant des IVG, un délit créé par une loi de 1993, il sera finalement condamné à 18 mois de prison avec sursis et deux ans de suspension de ses fonctions.

Des affaires montées de toutes pièces

Autre cas : celui de ces deux pharmaciens bordelais qui refusent de vendre pilule et préservatifs. Certains clients se plaignent mais cela ne va pas très loin. Jusqu'au jour où trois clientes qui se sont vu refuser la fameuse pilule s'entêtent et déposent plainte contre le pharmacien et son associée pour refus de vente. L'Union des familles laïques et le Planning familial se portent alors partie civile. L'affaire est malgré tout cousue de fil blanc. Deux des plaignantes ont fait quarante kilomètres pour aller chercher des contraceptifs alors que localement on sait que les pharmaciens sont objecteurs. En cause le monopole des pharmaciens en zone rurale. Selon l'avocat des plaignantes, « ce comportement est contraire à la politique de santé publique. Il cause un réel préjudice à la société et aux femmes dans une zone rurale où elles doivent prendre un véhicule pour obtenir ces produits ». L'affaire continue par une cabale médiatique sur le thème « Des pharmaciens d'un autre âge contre le préservatif » puis elle prend un tour judiciaire. Les deux pharmaciens ont vécu six années de démêlés et de tracasseries judiciaires qui ont empoisonné leur vie familiale et professionnelle jusqu'au verdict final.

>Société

Analyse

Les aspects institutionnels

Le magistère a toujours été très clair quant aux devoirs et aux obligations des pharmaciens chrétiens. Ils se doivent de favoriser la vie et ne peuvent collaborer, même indirectement à la culture de mort, en vendant des produits abortifs ou même simplement contraceptifs. Le service public ne dispense pas de la loi morale.

>>>À deux reprises, Benoît XVI en 2007 et en 2009 a rappelé aux pharmaciens catholiques leur obligation de ne pas collaborer à la fourniture de produits ayant pour but des choix clairement immoraux comme l'avortement ou l'euthanasie. « *Le pharmacien ne peut pas renoncer aux exigences de sa conscience au nom des lois du marché, ni au nom de certaines législations complaisantes* », avait-il affirmé en 2007 devant la Fédération internationale des pharmaciens catholiques.

Un effet abortif

En cause la distribution par les pharmaciens de la pilule du lendemain, du RU 486 ou encore du stérilet. Officiellement la pilule du lendemain n'a qu'un effet contraceptif. Et pourtant elle mêle à ses effets contraceptifs un effet abortif. En effet, si elle empêche l'ovulation et freine la remontée des spermatozoïdes, elle empêche aussi la nidation provoquant la mort de l'œuf fécondé. Le dernier effet est clairement abortif et pourtant il est nié car la vie humaine ne commence pas officiellement avec la fécondation

mais dans un *no man's land* entre fécondation et naissance, ce qui permet de justifier l'avortement jusqu'à la douzième semaine. Effet abortif mis à part, la contraception et donc la prise de la pilule posent déjà un problème moral dans la mesure où elles visent à dissocier sexualité et procréation. C'est l'enseignement constant du magistère le plus récent que l'on retrouve dans *Humanae Vitae*, *Familiaris Consortio* ou encore *Donum Vitae*. « *Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation* », dit *Humanae Vitae* dans son point 14. C'est donc à double titre que le pharmacien ne peut collaborer en conscience. Certes dans certains cas, la pilule peut être prescrite comme médicament (par exemple pour traiter l'endométriose) mais l'af-

“La prise de pilule pose déjà un problème moral.”

faire est elle-même très délicate puisqu'elle suppose de la part de la patiente que, connaissant les effets du médicament, elle cesse toute relation sexuelle pendant la période prise. *Evangelium Vitae* évoque cette question de la coopération à des œuvres mauvaises : « *Les chrétiens, de même que tous les hommes de bonne volonté, sont appelés, en vertu d'un grave devoir de conscience, à ne pas apporter leur collaboration formelle aux pratiques qui, bien qu'admises par la législation civile, sont en opposition avec la Loi de Dieu. En effet, du point de vue moral, il n'est jamais licite de coopérer formellement au mal* » (n. 74). Et pourtant les chrétiens ont aujourd'hui le choix entre la peste et le choléra dans la mesure où ils ne bénéficient pas

d'un droit à l'objection de conscience. Certes, les choses sont différentes selon qu'il s'agit de produits abortifs ou de produits dits « contraceptifs ».

Le RU 486

Jusqu'à l'arrivée du RU 486, le pharmacien pouvait refuser de vendre des produits abortifs mais les choses risquent désormais de changer. En effet, le RU 486 sera prescrit par le médecin de ville et c'est le pharmacien qui lui fournira le produit. Du fait que le pharmacien ne vend pas directement le produit abortif à la patiente mais au médecin prescripteur, la clause de conscience ne lui est plus reconnue : bizarrement, on considère qu'en passant par un intermédiaire, cela décharge en quelque sorte sa conscience. Pour l'instant les cas d'avortement en ville restent ultra-minoritaires mais si le phénomène venait à se développer ce serait une nouvelle croix pour les pharmaciens chrétiens. En revanche, pour la vente de produits dits contraceptifs, le pharmacien ne bénéficie pas de la clause de conscience. Le pharmacien a certes toute liberté d'organiser son stock comme il le souhaite mais si une cliente lui commande un produit de type « contraceptif », il est obligé d'obtempérer au risque d'encourir des sanctions pénales mais aussi une radiation de



À quand les pharmaciens préparant des cocktails létaux ?

l'ordre s'il persévère dans son acte (cf. encadré p. 5).

Un service public

Quelle est l'argumentation sous-jacente ? Bien que profession libérale, le pharmacien participe du service public de santé au même titre que les hôpitaux ou d'autres professions libérales comme les médecins de ville ou les infirmières. C'est l'existence d'un droit à la santé qui justifie l'existence d'un vaste service public de la même manière que le droit à l'éducation implique un vaste service public éducatif. Quand on pense au service public de la santé, on pense spontanément aux hôpitaux mais en matière d'objection de conscience le service public est beaucoup plus large puisqu'il s'étend aux médecins et chirurgiens libéraux, aux pharmaciens, aux sages-femmes et infirmières libérales. En effet, l'État étant garant des droits, il doit organiser la chaîne de la santé de telle sorte que le droit à la santé puisse être assuré sur tout le territoire. Jusque-là rien de très grave. La difficulté vient aujourd'hui du fait que le droit à la santé s'est étendu à ce qu'il est convenu d'appeler dans la littérature internationale le « droit à la santé sexuelle et reproductive » (*sexual and reproductive*

>>> Suite page 7



La vente des produits contraceptifs est un marché très lucratif que certains ne veulent pas voir s'arrêter.

> Société

>>> Suite de la page 6

health rights). Derrière ce terme très orwellien et sous l'impulsion de différentes instances et lobbies internationaux – on pense notamment à cette émanation de l'Onu qu'est le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ou Cedaw qui est à l'origine de la définition de ce droit – dont le bras armé en France est le Mouvement pour le Planning familial (1) on trouve en fait le droit à la régulation des naissances et le droit sur son propre corps incluant la possibilité de l'avortement et la dissociation entre sexualités et procréation. Ce droit à la santé reproductive consacré en France par la loi Neuwirth en 1967 s'intègre donc désormais dans le droit général à la santé. Toute femme doit donc pouvoir avoir accès à la pilule et le pharmacien est en quelque sorte « l'officier de service public » qui lui permet cet accès. On comprend que dans ce cadre le refus de vente de la pilule soit assimilé au déni du droit de la femme à avoir accès à cette fameuse « santé reproductive ». Et pourtant le pharmacien, quand il a la conscience bien formée, ne peut collaborer à un acte intrinsèquement mauvais. Sommé de devenir le maillon d'un système qui propage la culture de mort, le pharmacien ne peut opposer les droits de sa conscience.

Tyrannie et injustice

Le droit à la culture de mort primant finalement sur les droits de la conscience, nous nous trouvons dans la tyrannie et l'injustice. Jean-Paul II dans son encyclique *Evangelium Vitæ* a bien mis en évidence cette forme de schizophrénie induite par cette législation injuste : « D'une part, les individus revendiquent pour eux-mêmes la plus entière autonomie morale de choix et demandent que l'État n'adopte et n'impose aucune conception de nature éthique, mais qu'il s'en tienne à garantir à la liberté de chacun le champ le plus étendu possible, avec pour seule limitation externe de ne pas empiéter sur le champ de l'autonomie à laquelle tout autre citoyen a droit également. D'autre part, on considère que, dans l'exercice des fonctions publiques et professionnelles, le respect de la liberté de choix d'autrui impose à chacun de faire abstraction de ses propres convic-

tions pour se mettre au service de toute requête des citoyens, reconnue et protégée par les lois, en admettant pour seul critère moral dans l'exercice de ses fonctions ce qui est déterminé par ces mêmes lois. Dans ces conditions, la responsabilité de la personne se trouve déléguée à la loi civile, cela supposant l'abdication de sa conscience morale au moins dans le domaine de l'action publique. » Ce qui est demandé au pharmacien c'est finalement de développer une forme de double conscience avec toute la schizophrénie qu'elle implique. À titre privé, il peut être opposé à la pilule mais en tant que pharmacien son de-

voir est de permettre au fameux droit à la santé reproductive de s'exercer. Cette tension entre conviction privée et contrainte professionnelle à agir contre sa conscience prend évidemment une acuité bien plus grande quand il s'agit pour le médecin de collaborer directement à un avortement. On pense ici au cas de ce médecin anesthésiste

qui raconte sur le forum de la revue *Liberté Politique* qu'en prenant son tour de garde il s'est trouvé réquisitionné pour collaborer à un avortement. Étant le seul médecin anesthésiste de garde, il ne pouvait faire valoir la clause de conscience (service public oblige). Là aussi il lui fallait déposer ses convictions au seuil de l'hôpital et endosser le costume du fonctionnaire de l'avortement. Morale de

“On demande au pharmacien de développer une forme de double conscience.”



Le pharmacien a un rôle de conseil prépondérant dans l'administration des médicaments, rôle pour lequel il ne peut mettre de côté ses convictions profondes.

conviction, morale de responsabilité, c'est ainsi que les choses sont formulées dans l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (cf. encadré p. 8).

Et demain ?

En faisant un peu de politique-fiction, on peut imaginer que demain lorsque l'euthanasie sera dépénalisée et que le droit à « mourir dans la dignité » (dans l'univers d'Orwell on l'appellerait « droit à la santé létale ») aura été consacré, les pharmaciens devront également fournir aux patients les cocktails létaux et quiconque s'y refusera se verra également sanctionné dans les mêmes conditions. *Idem* quand le mariage homosexuel aura été consacré. On peut imaginer que l'officier de mairie qui s'opposera à la célébration d'un mariage ho-

mosexuel se verra sanctionné et condamné pour atteinte aux droits des minorités. Le cas s'est déjà produit aux Pays-Bas. Dans ce système, il doit être certes possible de négocier un droit à l'objection de conscience pour le pharmacien. Mais il devra nécessairement cohabiter avec le droit à la santé reproductive. Si le pharmacien a des confrères dans la région, on peut imaginer qu'il puisse envoyer ses clients chez ceux d'entre eux qui ne pratiquent pas l'objection de conscience avec tout le problème que pose cette forme de collaboration même lointaine. C'est ce qui se passe aujourd'hui pour les médecins objecteurs qui refusent de pratiquer l'avortement. En revanche, dans le cas où le pharmacien a un monopole (seule pharmacie accessible dans un secteur géographique précis) l'objection de conscience n'est pas négociable et le pharmacien sera dans tous les cas tenu de distribuer les produits. Cette stratégie de négociation d'un droit à l'objection de conscience, si elle peut être employée tactiquement contre la dictature de la culture de mort, ne doit surtout pas aboutir à un ralliement à la logique délétère et relativiste des droits où il n'existe aucune vérité objective et où la frontière entre les droits des uns et des autres est le fruit de la force, le chrétien devenant progressivement un dhimmi de la société nihiliste, soumis qu'il est à toutes les demandes les plus extravagantes. Dhimmi car accepté et éventuellement protégé mais dhimmi car devant accepter la dictature relativiste, les droits de sa conscience étant toujours soumis *in fine* à un arbitrage



Que se cachera-t-il bientôt derrière les fioles pharmaceutiques ?

>>> Suite page 8

> Société

>>> Suite de la page 7

avec l'exercice de toutes sortes de droits par les autres citoyens. « *Beaucoup considèrent que ce relativisme est une condition de la démocratie, parce que seul il garantirait la tolérance, le respect mutuel des personnes et l'adhésion aux décisions de la majorité, tandis que les normes morales, tenues pour objectives et sources d'obligation, conduiraient à l'autoritarisme et à l'intolérance* », écrit Jean-Paul II dans son encyclique *Evangelium Vitæ* qui prévient ensuite que « *la démocratie ne peut être élevée au rang d'un mythe, au point de devenir un substitut de la moralité ou d'être la panacée de l'immoralité* ». La conclusion n'est clairement pas en faveur du système démocratique tel qu'il s'exprime aujourd'hui : « *La valeur de la démocratie se maintient ou disparaît en fonction des valeurs qu'elle incarne et promet (...). Le fondement de ces valeurs ne peut se trouver dans des "majorités" d'opinion provisoires et fluctuantes, mais seulement dans la reconnaissance d'une loi morale objective qui, en tant que "loi naturelle" inscrite dans le cœur de l'homme, est une référence normative pour la loi civile elle-même. Lorsque,*

à cause d'un tragique obscurcissement de la conscience collective, le scepticisme en viendrait à mettre en doute jusqu'aux principes fondamentaux de la loi morale, c'est le système démocratique qui serait ébranlé dans ses fondements, réduit à un simple mécanisme de régulation empirique d'intérêts divers et opposés ». Et nous en sommes bien là aujourd'hui.

Réformer la démocratie

C'est toute la question de la légitimité du système démocratique et de ses principes et lois qui est ici en cause. En évoquant la soumission à la loi naturelle objective, Jean-Paul II en appelle donc implicitement à une réforme radicale de la démocratie qui sonne comme un dépassement du système tel qu'il s'exprime aujourd'hui. Dans ce cadre, l'objection de conscience du pharmacien quand elle n'est pas envisagée dans un cadre relativiste (« c'est ma vérité et rien que ma vérité ») prend alors un caractère véritablement prophétique. Elle est un véritable acte de dissidence si l'on entend par là le refus de la vie dans le mensonge tel que l'exprime Vaclav

Havel dans ses *Essais Politiques* (2). Il faut relire l'un des essais intitulé « Le pouvoir des sans pouvoirs » dans lequel Havel prend l'exemple de ce marchand de légumes qui en plaçant dans sa vitrine la banderole imposée sur laquelle est écrit « Prolétaires de tous les pays unissez-vous » vit finalement dans

le mensonge et contribue dans un acte apparemment anodin à affirmer son adhésion formelle au système d'ensemble. Le système politique post-totalitaire reposait selon Havel sur l'ensemble de ces petites compromissions (ce que Havel appelle la « *vie dans le mensonge* ») qui mises bout à bout faisaient système. Alors à partir du moment où l'on refuse cette vie mensongère et que l'on est prêt à en accepter toutes conséquences, c'est tout un système que l'on met en cause et c'est une voie que l'on ouvre vers



Sous prétexte d'éloignement géographique, peut-on obliger des pharmacies à devenir des officines au service de la culture de mort ?

autre chose. Pour l'objection de conscience il en est de même. ◆

Stéphen de PETIVILLE

1. Voir la campagne qui s'étale actuellement dans les gares de métro et du RER parisien et qui a été lancée par le Conseil Régional Île-de-France et qui donne un bon aperçu des groupes actifs sur le sujet : *Planning Familial, Association Nationale des Centres d'Interruption de Grossesse et de Contraception, Collectif National pour le Droit des Femmes, etc.*
2. Vaclav Havel, *Essais politiques*, Calmann-Lévy, 266 p., 20,55 €.

Et en Europe...

>>> Sur le terrain de l'objection de conscience des pharmaciens, on constate que les législations sont assez proches dans les différents pays de l'Europe de l'Ouest. Il est certain que l'arrêt de la Cour européenne de 2001, très cité dans la littérature spécialisée, devrait faire jurisprudence vis-à-vis des États qui sont plus tolérants sur la question. Dans tous les cas, un certain nombre de lobbies travaillent activement à la modification dans ce sens des

réglementations. On peut citer le Centre pour les droits reproductifs qui milite dans le monde entier pour faire avancer la cause des droits à la santé reproductive et limiter ceux de l'objection de conscience. Depuis 1992, leur réseau d'avocats travaille sur le plan juridique pour

modifier les législations nationales. Du côté chrétien, la réaction est très diverse. En Italie, le discours de Benoît XVI aux pharmaciens catholiques de 2007 a provoqué un véritable tollé. Le ministre de la Santé, Livia Turco, a expliqué que les pharmaciens n'avaient pas leur mot à dire dans la vente des produits : « *La loi ne prévoit pas de refus de vente pour des motifs de conscience et je pense que cette norme est très sage.* »

Des stratégies de résistance

L'été dernier, le président des pharmaciens catholiques italiens, Piero Uroda, a lui-même donné l'exemple en refusant de vendre la pilule RU 486 à une jeune fille qui pourtant était munie d'une ordonnance en bonne et due forme. Dénoncé par la cliente, il a déclaré : « *Pour moi, l'avortement est un homicide et donc je ne donne pas le RU 486 ne voulant pas m'engager dans une spirale abortive. Si on me dénonce, je répondrai au tribunal car je ne peux pas agir contre ma conscience.* » En Allemagne, un certain nombre de pharmaciens se sont regroupés pour créer une association dénommée « *Pharmaciens pour la vie* » et dont l'objectif est d'œuvrer en faveur de l'objection de conscience. Le site de cette association met en avant l'exemple de ce pharmacien de Bavière de Nord qui refuse de vendre

la pilule du lendemain. « *Depuis le début de mon travail de pharmacien je refuse de vendre la pilule du lendemain et de nombreuses clientes et femmes médecins en veulent à ma peau. Ce combat me donne sans cesse des misères. Tous les six jours nous sommes de permanence la nuit. À chaque fois des jeunes gens en bonne santé viennent pour me demander la pilule du lendemain. Au début moi et ma femme – elle est aussi pharmacienne – nous avons cherché à discuter avec les médecins et les femmes mais de plus en plus tendus nous ne fournissons plus le médicament désiré et parfois il s'ensuit une discussion.* » Côté espagnol, l'Association des pharmaciens catholiques se bat sur le plan juridique contre la pilule du lendemain dont la vente est devenue libre en Espagne. Le projet de riposte vise notamment l'équivalent espagnol de l'Agence du médicament en avançant que la notice du produit n'est pas complète et scientifique et de ce fait souffre de graves manquements par rapport au devoir d'information. Approche intéressante quand on sait combien ce devoir d'information a aujourd'hui de l'importance. À ces actions pratiques se mêlent des réflexions plus théoriques. Un exemple à suivre pour l'Association Française des Pharmaciens Catholiques (AFPC) qui semble peu engagée sur la question. ◆

S.P.



L'ensemble de la profession est touchée, dans tous les pays.

ÉTATS-UNIS

Une abbaye pour le Nouveau Monde

Le monde bénédictin vient de voir une nouvelle naissance : la fondation de Fontgombault aux États-Unis, Notre-Dame de l'Annonciation de Clear Creek a en effet été élevée au rang d'abbaye ce 10 février. La civilisation chrétienne européenne a su attirer les jeunes Américains assoiffés d'absolu.

Philippe Maxence

Si la devise qui leur est attribuée est « *Ora et labora* », s'ils aiment à se placer sous l'égide de la « Paix » du Seigneur, la vertu essentielle des bénédictins semble être la discrétion. Saint Benoît en parle dans sa fameuse Règle, petit condensé de vie spirituelle et de droit social chrétien. Et même si la « *discretio* » bénédictine évoque beaucoup plus de choses que notre « discrétion » moderne, celle-ci communit bien avec celle-là.

Sans annonce fracassante, sans même en informer les amis de ce côté-ci de l'Atlantique, le monastère américain de Clear Creek (diocèse de Tulsa, Oklahoma) vient d'être érigé en abbaye de plein droit le 10 février dernier. Fondé en 1999 par l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault (Indre), rejeton de la Congrégation de Solesmes, le monastère de Clear Creek vient donc d'atteindre la maturité nécessaire pour être autonome, même s'il reste en lien spirituel fort avec l'abbaye mère et plus généralement avec la Congrégation de Solesmes, héritière de dom Guéranger, de dom Delatte et de mère Cécile Bruyère. Le 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes – on cultive dans la famille fontgombaldienne une dévotion très forte à la Vierge Marie, héritage de son premier père abbé, dom Édouard Roux –, dom Philip Anderson, le prieur de Notre-Dame de l'Annonciation de Clear Creek, est devenu le premier père abbé de cette toute nouvelle abbaye. Selon les règles en vigueur dans la congrégation de Solesmes, un monastère doit avoir atteint suffisamment de stabilité et d'autonomie dans les treize



La vie bénédictine pénètre et s'ancre dans le Nouveau Monde.

premières années de son existence pour devenir une abbaye en titre. Ces conditions étant remplies, le père abbé de Fontgombault a pu recommander le changement de statut à l'abbé président de la Congrégation de Solesmes, dom Dupont. C'est au nom du Saint-Siège que celui-ci a autorisé l'élévation au rang d'abbaye.

Au pays du coca-cola

Officiellement, c'est en 1999 que démarre cette nouvelle aventure monastique. Appelé par Mgr Édouard J. Slattery, évêque de Tulsa, un essaim bénédictin part de Fontgombault pour fonder une nouvelle maison religieuse qui entend dans le pays du coca-cola, de la musique rock et des Mac Donald, vivre selon l'antique règle de saint Benoît au rythme du chant grégorien. En fait, il faut remonter un peu plus en arrière pour comprendre ce choix des États-Unis plutôt que celui de la vieille Europe, et singulièrement de la France, qui ont, eux aussi, bien besoin de la sève monastique.

Tout commence dans les années soixante-dix quand un trio de jeunes professeurs américains, John Senior, Dennis Quinn et Frank Nelick, proposent à l'université laïque de Kansas un

cours de littérature comparée, l'*Integrated Humanities Program* (IHP). Ces trois hommes n'entendent pas seulement enseigner une matière, ils souhaitent faire goûter une civilisation.

À l'heure des hippies, ils interviennent à trois en même temps dans un grand amphi et échangent avec leurs étudiants. Leur modèle ? Socrate ! Ce cours, qui suit un programme précis, ne s'effectue pas selon les lourdeurs académiques. Il s'agit à l'imitation du maître grec de faire naître, accoucher selon la meilleure des maïeutiques, dans l'esprit et la sensibilité des étudiants l'amour d'une civilisation fondée sur le vrai, le bien et le beau. En dehors des cours et des lectures, professeurs et élèves se retrouvent même pour danser ensemble les grandes danses classiques européennes.

John Senior et ses étudiants

Parmi ces trois hommes, un nom émerge : celui de John Senior. L'été, il part avec des étudiants parcourir l'Europe pour respirer l'air qui a vu naître la littérature et la civilisation étudiée pendant l'année. Pour Senior, le christianisme ne doit pas être seulement dans l'intellect. Il doit imprégner toute la personne. Les cathédrales ne doivent pas seulement être aperçues dans des livres, mais il faut s'y rendre pour prier. Même chose pour les monastères, les églises de campagne et pour

>>> Suite page 11

L'HUMEUR DE PASQUIN

Plus rien... sauf !

Il n'y a pas de nature humaine mais des individus différents, non conditionnés. Cette thèse néonominale très en vogue, est particulièrement chérie par le milieu homosexuel. S'il n'y a pas de nature, la morale ne peut se fonder sur ce qu'est l'homme, mais sur ce qu'il veut ou sur ce qu'il fait. On comprend que tout cela les arrange bien ! Il n'y a pas de race non plus... thèse évidemment très prisée par la gauche pour justifier la politique d'immigration. Il n'y a pas, non plus, selon Elisabeth Badinter, d'instinct maternel ! Et au-delà même de cet instinct, c'est tout simplement le sexe qui est une construction, comme le démontre la « théorie du *gender* ». La différence homme-femme est une différence construite, sociale, acquise et non pas de nature puisque, de nature, il n'y en a pas ! Ces thèses sont évidemment celles des féministes. Donc finalement pas d'humanité, de spécificité, de race, de sexe, tout cela est du domaine de l'acquis, de la construction sociale... Mais un chercheur belge vient de démontrer qu'il y a un déterminisme homosexuel. L'homosexuel ne fait pas un choix, ne pose pas un acte libre, il est biologiquement déterminé par son homosexualité. Donc de thèse en thèse nous arrivons à cette certitude scientifique : pas d'humanité, pas d'homme, pas de femmes, pas de races, pas de sexe, tout cela est culturel. La seule réalité de chair, de nature, c'est l'homosexualité. Ce qui nous donne deux grandes visions du monde. La « contemporaine 2010 » : Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni homme libre, il n'y a plus ni homme, ni femme ; car tous vous êtes homosexuel. Et la « Galates 3, 28 » : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. » Faut juste choisir !

Selon une tradition populaire de Rome, Pasquin était un tailleur de la cour pontificale au XV^e siècle qui avait son franc-parler. Sous son nom, de courts libelles satiriques et des épigrammes (pasquinades) fustigeant les travers de la société étaient placardés sur le socle d'une statue antique mutilée censée le représenter avec son compère Marforio à un angle de la Place Navona et contre le Palais Braschi.

BRÈVES

FRANCE

Disparitions

L'abbé Georges de Nantes, fondateur de la Contre-Réforme catholique (CRC) et opposant à la théologie des papes depuis Vatican II, s'est éteint le 15 février dernier. Il a été inhumé le 18 février. Le célèbre curé de Domqueur, l'abbé Philippe Sulmont, auteur de plusieurs ouvrages, décédé le 11 février, a également été inhumé le 18 février.

PARUTION

Église de France

L'édition 2010 du *Guide de*

l'Église catholique en France, qui rassemble toutes les données utiles à jour, est disponible en librairie depuis le 19 février.

L'ŒIL DE MIÈGE



ENTRETIEN

Le mariage : plus beau que tout

Depuis 6 ans, Marc et Maryvonne Pierre, parents de onze enfants, grands-parents de quinze petits enfants, qui ont fondé avec l'abbé Terrera « Croître et progresser ensemble » sous le patronage de Notre-Dame de Cana, animent des sessions sur le mariage et sur le rôle des parents et grands-parents. Tous trois sillonnent la France pour proposer aux futurs fiancés comme aux couples mariés de tous âges, un week-end pour les faire réfléchir sur leur engagement et faire croître leur amour mutuel.

Propos recueillis
par Pierre Benoît

Comment en êtes-vous arrivés à organiser des sessions sur le mariage ou sur le rôle des parents ?

» Marc et Maryvonne Pierre : Nous nous sommes lancés, suite à la découverte du livre de Gary Chapman *Les langages de l'amour* (1). Un de nos témoins de mariage nous l'a offert alors que nous arrivions à trente ans de mariage. Cet ouvrage parle de la façon dont on doit manifester son amour à l'autre. De manière générale, on manifeste son amour à l'autre selon la manière dont on voudrait que l'autre nous le manifeste lui-même. Or il faut découvrir le propre langage de chacun : mieux se connaître soi-même et mieux connaître son conjoint puis ses enfants.

Nous avons voulu faire partager notre découverte. D'abord par le bouche à oreille et comme nous avons reçu un accueil favorable, nous nous sommes mis à organiser de petites conférences auprès de foyers chrétiens, souvent avec le soutien de nos prêtres. Lors de nos interventions, nous avons ren-



Marc et Maryvonne Pierre avec l'abbé Terrera : au service des couples.

contré des détresses cachées et une méconnaissance profonde des différences homme-femme et des réactions de chacun en fonction des divers tempéraments.

Puis, aidés par des prêtres, notamment l'abbé Terrera et les chanoines de la Mère de Dieu qui nous ont invités à intervenir dans leurs sessions familiales, nous avons approfondi la réflexion sur tout ce qui concerne la vie de couple, la vie familiale, l'éducation et particulièrement l'éducation à la vie. Nous avons aussi été encouragés par la coordination générale de « *Domus Christiani* », ce qui a été pour nous un élément important dans la

poursuite de cette action.

Quel est le contenu de ces week-ends ?

» L'axe retenu permet une réflexion anthropologique du rôle des époux, des relations époux-épouse, des relations parents-enfants.

L'abbé Terrera, toujours présent lors de nos sessions, rappelle la doctrine catholique sur le mariage. On constitue des groupes de travail dans lesquels les participants sont invités à énumérer les difficultés qui peuvent être rencontrées. La conclusion est que tout couple a des difficultés à résoudre. La vie de famille est parsemée d'épreuves surmontées par l'amour. Face à ces épreuves, la plupart de nos contemporains se déchirent ou se résignent à la médiocrité, ce qui est un bien mauvais exemple pour les jeunes générations. Or il y a des solutions : nous n'avons pas le droit de négliger l'ordre naturel en se réfugiant seulement dans le surnaturel.

À la fin de la session chaque couple repart avec un livret contenant un résumé des thèmes abordés, une bibliographie pour approfondir tel ou tel point et des exercices bien pratiques à retravailler en couple.

Comment les organisez-vous ?

» Nous y consacrons un week-end par mois. Nous ré-

À VOS CLAVIERS

www.sosfindevie.org
www.fautpaspousser.com

L'internaute

Le respect de la vie, déjà attaquée dès ses débuts, est aujourd'hui sous le coup d'une terrible offensive qui menace aussi les derniers moments de la vie. Animé par l'Alliance pour les Droits de la Vie, le site sosfindevie.org entend aider ceux qui s'interrogent sur les questions fondamentales des fins de vie difficiles, de l'acharnement thérapeutique, de l'euthanasie, des soins palliatifs et de la douleur affective liée au décès d'un proche.



Chacune de ces cinq questions fait l'objet d'un dossier bien documenté comportant des analyses, des articles de presse, des entretiens avec des spécialistes, des témoignages et des liens. En outre, les personnes qui viennent consulter ce site peuvent poser des questions, offrir leur propre témoignage ou obtenir une aide ou un soutien personnalisés. Mais sosfindevie.org permet d'entrer directement dans un second site « gigogne » : fautpaspousser.com. Entièrement dédié à l'euthanasie c'est un site d'actualités et de mobilisation contre cette nouvelle barbarie. Une louable initiative certes, mais qui mériterait qu'elle soit tenue à jour, notamment pour son dossier « actualités » dont les dernières informations remontaient à près de trois mois au jour de notre consultation... ♦

BRÈVES

ÉGLISE UNIVERSELLE

Intentions de prière pour mars

– Pour que l'économie mondiale soit gérée selon des critères de justice et d'équité, en tenant compte des exigences réelles des peuples, spécialement des plus pauvres.
– Pour que les Églises en Afrique soient signe et instrument de réconciliation et de justice dans chaque région du continent.

ROME

Église d'Irlande

Benoît XVI a rencontré les évêques irlandais les 15 et 16 février dernier, pour « discuter de la sérieuse situation » de l'Église en Irlande. Il a été traité aussi de l'échec des autorités de l'Église irlandaise à traiter les cas d'abus sexuel de la part de membres du clergé ainsi que de la lettre pastorale que le Saint-Père adressera aux catholiques d'Irlande.

Les prochaines sessions

En région parisienne au Pecq à l'école Saint-Dominique : 2^e session « Le rôle des parents » les 20-21 mars. Inscr. : Jean-Louis et Béatrice Noël, tél. : 06 31 67 81 78 ou beatrice.noel@gmail.com
À Tours : 1^{re} session « Le mariage alliance » les 24-25 avril 17 h. Inscr. : Christophe et Florence de Dompure, tél. : 02 47 61 83 20 ou 06 09 63 32 14 ou domps@wanadoo.fr
Pour tout renseignement : Marc et Maryvonne Pierre, 47, chemin de la Cornallière, 01500 Douvres. Tél. : 04 69 18 62 14 ou 06 03 28 96 82 ou pierredouvres@gmail.com

pondons à la demande. Ce sont souvent des groupes « *Domus Christiani* » qui nous sollicitent, mais pas uniquement. Il y a généralement entre vingt et soixante personnes inscrites. Actuellement, notre calendrier est bouclé jusqu'en novembre 2010. Au cours du week-end, nous alternons conférences et échanges. Il y a aussi des temps

de prière car évidemment il n'est pas question de négliger le plan surnaturel : nous en avons tellement besoin.

Quel est le rôle du prêtre ?

» Nous ne sommes ni dans le cadre d'une retraite, ni dans

»» Suite page 11

Le mariage : plus beau que tout

»» Suite de la page 10

le cadre d'une récollection. Il s'agit de former l'intelligence, de redresser l'affection. L'abbé Terrera célèbre la messe, parce que l'Eucharistie est le sommet de l'évangélisation. Il rappelle les principes et les vertus de la vie chrétienne, un éclairage venu d'en haut. Il donne beaucoup d'exemples, il guide la prière. Sa présence est une grande richesse.

Qui s'inscrit à ces week-ends ?

»» Les couples en grande difficulté ne sont pas les plus nombreux dans nos sessions. On accueille plutôt des couples

qui ont une belle idée du mariage et qui veulent progresser. Ils sont en général encouragés par des amis qui ont déjà participé à l'une de nos sessions. Il y a des personnes de tous âges et de tous milieux. Il est bon d'ailleurs d'avoir un mélange de générations. On bénéficie de l'expérience des gens mariés comme de l'enthousiasme des fiancés. Certains y découvrent la place de Dieu dans leur vie et nous disent avoir retrouvé le goût d'aller à l'église. Tous ceux qui désirent mieux se connaître pour faire croître leur intimité et donc mieux s'aimer sont les bienvenus. Les hommes viennent parfois à reculons, mais ils repartent convaincus de l'utilité d'une telle démarche. Parmi

les commentaires en fin de sessions, nous entendons souvent : « *Jamais on ne nous avait dit cela* » ou « *J'aurais aimé avoir su tout ça au début de notre mariage* ». Une chose importante à dire aux jeunes qui hésitent à se lancer dans le mariage : il ne faut pas attendre d'être parfaits pour se marier ; on se construit ensemble, l'un par l'autre, l'un pour l'autre. Nous travaillons à l'élaboration d'un site (2). ♦

1. Gary Chapman, *Les langages de l'amour*, éd. Farel, 192 p., 12 € (à partir d'avril, 14 €).

2. <http://www.croitretprogresserensemble.com>

Pour compléter cet entretien, lire le témoignage de Didier et Véronique sur notre site, www.hommenouveau.fr

L'abbaye de Clear Creek

»» Suite de la page 9

l'ensemble des traces de la civilisation européenne. John Senior a été classé meilleur professeur des États-Unis. Il est lui-même l'héritier d'un autre grand professeur américain, Mark van Doren, qui a œuvré toute son existence pour la connaissance des grands classiques. Surtout, cet ancien WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*) est un converti. Devenu catholique, il cherche à vivre sérieusement de sa foi. Une année, il entraîne ses étudiants à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault, estimant que la vie bénédictine dans son pays est trop active, voire déjà sécularisée. Pour beaucoup de ces jeunes Américains, la découverte de la grande abbaye sans chauffage, inondée des volutes de l'encens et plongée dans le chant grégorien, constitue un véritable choc. Certains décident d'y rester et de devenir moines bénédictins. Contrairement au jeune homme riche de l'Évangile, mais à l'imitation de saint Maur et de saint Placide, ils quittent tout, parents, pays, amis, pour se mettre à l'école de saint Benoît. Les jeunes garçons ont pris le chemin de Fontgombault quand quelques jeunes filles,

aussi généreuses que leurs compagnons d'études, rejoignent l'abbaye de Jouques, près d'Aix-en-Provence. Ceux qui perdureront dans leur choix de la vie bénédictine – un ancien du groupe est aujourd'hui évêque américain – pensent alors rester à Fontgombault toute leur vie.

En route...

Mais la vie bénédictine faite de stabilité est aussi remplie de surprises. Pour certains de ces Américains, le premier départ s'effectue pour les fondations de Fontgombault : Randol, Triors, Gaussan. À l'école de saint Benoît, il n'y a ni Grec, ni Juif, ni Français, ni Américain, mais

“La jeune abbaye compte 33 moines.”

des fils du patriarche de l'Occident. La vertu d'obéissance est une marque essentielle de cette spiritualité. Là où le père abbé le souhaite, le moine se rend. À la tête de l'abbaye de Fontgombault depuis 1977, dom Antoine Forgeot n'est pourtant pas sourd aux appels qu'on lui lance depuis les États-Unis. Il n'est pas aveugle non plus devant le nombre de moines d'origine américaine qui après des années passées à Fontgombault seraient suffisamment pétris de la vie bénédictine dans son obédience solesmienne pour constituer les racines solides d'une fon-

dation aux États-Unis. Après avoir prié, pris conseil et trouvé un évêque désireux de les accueillir, la fondation est décidée. Douze moines, venant des différentes abbayes de la famille de Fontgombault, partent pour une nouvelle aventure en 1999. Ils sont principalement américains, mais des Français sont aussi présents. À leur tête, dom Philip Anderson, nommé prieur. Ils s'installent à Clear Creek, en un lieu principalement habité par les serpents. Là, ils vivent la vie bénédictine tout en se faisant moines bâtisseurs. De jeunes Américains frappent à leur porte, attirés par la spécificité de la vie contemplative et la fidélité à l'Église et à la tradition de ce rameau bénédictin. Ils sont tellement nombreux que le prieur peut se permettre de refuser du monde, de ne retenir que les vocations les plus authentiques, les personnes les plus équilibrées.

Déjà un protecteur

Aujourd'hui, la toute jeune abbaye compte trente-trois moines (douze moines-prêtres, six frères convers, sept profès ayant émis leurs premiers vœux et huit novices et postulants). Au Ciel, elle a déjà un protecteur, dom François de Feydeau, ancien sous-prieur et cellier de Clear Creek.

Ce jeune moine de Fontgombault, ancien officier de marine, sorti major de sa promotion

LE BILLET DE FRANÇOIS FOUCART

Une télévision catholique ?

La biographie du R.P. Raymond Pichard (1), est intéressante parce qu'elle raconte les racines de la télévision religieuse au début de la télévision, mais elle est révélatrice d'une mentalité dominicaine aussi passionnante que parfois agaçante.

Les dominicains ! Sans remonter jusqu'à Lacordaire, comment oublier ce que fut le brillant Alex Rzewuski, l'étonnant père Bruckberger (je l'ai approché), attachant parce que... trop humain (jusque dans ses fautes, importantes...) mais courageux et bourré de talent, et puis les chers pères Bernard Bro, Serge Bonnet, et encore comment ne pas succomber au charme et à l'intelligence du père Carron de la Carrière ? Comparativement, le père Pichard était un pur produit du Saulchoir, travailleur, obstiné pionnier de la télévision, mais en même temps prisonnier d'une certaine naïveté et d'une mentalité plutôt orientée. Ainsi il est tout à fait contre le catéchisme traditionnel, écrit, persuadé que l'image télé ou cinéma va, enfin, permettre de rencontrer Dieu : « *On oublie les leçons de catéchisme, mais pas l'image, qui s'imprime de façon indélébile.* » Erreur pédagogique totale. Mais surtout, il pense que l'avenir passe forcément par la télévision ou les diapositives, notamment pour le déroulement des ADAP (Assemblées dominicales en l'attente de prêtres). Insistant beaucoup sur les laïcs et les jeunes, il s'émerveille : « *On chante, on prie, on cuisine ensemble, on parle technique.* » En revanche, on a l'air de trouver gênante « la sacrosainte messe de 10 h 30 ». Un peu plus loin, le père Pichard s'extasie sur le miracle de l'audiovisuel « *qui peut servir dès la naissance* » (!). Au fond, avec sa foi, son cœur, son enthousiasme, il a cru qu'on allait, avec l'audiovisuel, refaire la chrétienté, que des foules pleurant de joie envahiraient les églises, que les images projetées porteraient le renouveau de l'Église. Cela n'a pas été le cas, on le sait. Ajoutons, pour le père Pichard, une certaine utopie liée à son temps (« *Il faut avoir le courage de quitter l'appareil pour fonder de petites communautés de prêtres et laïcs, liés par le même projet de travail apostolique* »), et enfin un environnement très engagé, avec le père Boisselot, Georges Hourdin, *La Vie catholique*, *Témoignage chrétien*, *Télérama*. Le père Pichard a, certes, ouvert avec énergie de nouvelles pistes d'évangélisation, mais ont-elles vraiment abouti et n'étaient-elles pas sélectives, orientées ? ♦

1. André Morelle, Raymond Pichard, *Le dominicain catholique*, éd. Parole et Silence/Lethielleux, 198 p., 18 €.

à l'École navale, pilote dans l'aéronavale, est décédé le 15 novembre dernier, à l'âge de 57 ans, dans la 33^e année de son sacerdoce, en odeur de sainteté. Atteint d'une tumeur au cerveau, il s'est abandonné de manière exemplaire dans les mains de Dieu. Homme de prière, pétri de liturgie, l'ancien officier était un ami proche des enfants pour lesquels il savait dessiner et parler de Dieu. Comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il a voulu entrer au Ciel dépouillé

de tout. Nul doute qu'il s'est réjoui en voyant depuis la Maison du Père le prieuré américain devenir une nouvelle et belle abbaye.

La bénédiction abbatiale de dom Anderson aura lieu le 10 avril prochain à l'abbaye de Clear Creek. Pour cette présence bénédictine en Amérique, tout change et tout continue comme avant. La recherche de Dieu reste le grand quotidien des moines. ♦

Philippe MAXENCE

SOCIÉTÉ

Vous avez dit « déni » de grossesse ?

En France les infanticides se multiplient tragiquement. Les peines légères encourues voire l'acquittement prononcé accentuent la perte de repères constatée. Va-t-on passer du droit au déni de grossesse au droit au déni de bébé ? Un négationnisme qui fait frémir.

Jean-Michel Beaussant

Affaire à suivre : une femme de 35 ans a été mise en examen en décembre dernier pour meurtre après la découverte à son domicile d'un bébé en état de décomposition avancée, à Écouves en Meurthe-et-Moselle. C'est le père qui avait alerté la police après être tombé sur les restes d'un nourrisson dissimulé dans un linge mais à la portée de tous. Il y a deux ans un autre nourrisson avait été dissimulé

dans le congélateur de la famille qui habitait Foug, à trois kilomètres du domicile actuel... Le couple de concubins (qui a trois enfants de 11, 10 et 7 ans) avait alors été placé en garde à vue mais l'affaire avait été classée « sans suite » ! Car la mère avait raconté avoir accouché d'un enfant mort-né. Elle prétend maintenant que ce sont des jumeaux dont elle aurait décidé de n'en conserver qu'un « pour faire de la place »...

Dans le même temps, une autre mère, Valérie Goeller, 24 ans, a été acquittée par la Cour d'assises du Bas-Rhin pour la mort dramatique de son nouveau-né en mai 2005, qu'elle a laissé

mourir en le privant de soins. Il est né à 7 mois de grossesse en pleine forêt. Sa mère l'a lavé et a coupé son cordon ombilical puis l'a regardé mourir de froid et de faim avant de l'abandonner dans un village...

Une même horreur

Depuis l'affaire Courjault (2006) et même avant, les « faits divers » se suivent et se ressemblent dans leur horreur, révélateurs d'une perte de repères et d'une barbarie sans précédent. On se souvient, entre autres, de l'affaire Céline Lesage : six corps de nouveau-nés que cette mère « ne voulait pas garder », découverts en octobre 2007 dans une cave de Valognes. Céline était organisatrice du Téléthon dans sa région...

Dans la plupart de ces affaires, on met en avant le « déni de grossesse », selon la théorie du Pr Israël Nisand : « Il ne suffit pas d'être enceinte pour attendre un enfant. S'il n'y a pas de parole, il n'y a pas d'enfant, il y a de la tumeur humaine. » Dans cet esprit nominaliste du « projet », qui est exactement celui de l'« IVG » (comme celui du stockage et du triage des embryons surnuméraires), l'avo-



cate de Véronique Courjault (condamnée à huit ans de prison pour ses trois bébés mis au congélateur) a demandé l'introduction d'une infraction spécifique dans le Code pénal : le « néonaticide », afin de différencier « les mères qui tuent à la naissance des mères qui tuent un enfant ». Relativiser en somme le crime des Courjault, Lesage et Cie, comme « néonaticide » entre l'IVG et l'infanticide. En vue de sa dépénalisation et, pourquoi pas, de sa prise en charge sanitaire et financière !

Le « néonaticide »

Après la dépénalisation de l'infanticide prénatal (l'avortement), qui est devenu un « droit » des femmes, on s'achemine

ainsi vers la dépénalisation du « néonaticide » (déjà en puissance avec l'affaire Goeller), l'infanticide postnatal ayant

déjà, au reste, été supprimé du Code pénal en 1994 (comme spécificité d'un meurtre de nouveau-né) : Véronique Courjault était poursuivie pour « assassinat ». Il ne resterait plus alors qu'à priver le nouveau-né du statut d'être humain, comme on a fait pour l'embryon et le fœtus, ou du moins lui donner un statut de sous-homme, pour passer du droit au déni de grossesse au droit au déni de bébé ! Dans le même déni juridique de réalité qui s'appelle ontologiquement du négationnisme. La culture de mort n'a pas de limites. Dans le crime abominable, ils étaient tous égaux mais certains l'étaient (encore) moins que d'autres...

«La culture de mort n'a pas de limites.»

BRÈVE

VATICAN

Bioéthique et loi naturelle

Le samedi 13 février, le Pape a reçu les participants de la XVI^e assemblée générale de l'Académie pontificale



Mgr Elio Sgreccia, président de l'Académie pontificale pour la vie.

pour la vie, qui s'est réunie sur le thème de la bioéthique et de la loi naturelle, en soulignant la nécessité de « mettre en œuvre un projet pédagogique intégral, qui permette d'affronter de telles thématiques dans une vision positive, équilibrée et constructive, surtout dans le rapport entre la foi et la raison ».



Des connaissances, des personnes de votre famille, ne connaissent pas encore L'Homme Nouveau ? N'hésitez pas à nous communiquer leur nom et adresse afin que nous leur envoyions trois exemplaires à titre gracieux.

OFFREZ 3 NUMÉROS GRATUITS À UN PROCHE

Nom, prénom :

Adresse :

Nom, prénom :

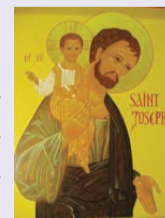
Adresse :

Nom, prénom :

Adresse :

Nom, prénom :

Adresse :



Bulletin à retourner à L'Homme Nouveau : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris

ENQUÊTE

Une posture intenable

Suffit-il de moraliser le capitalisme pour répondre à la crise économique ? À cette question, Patrice de Plunkett répond en invitant les catholiques à retrouver la spécificité et l'originalité de la doctrine sociale de l'Église plutôt que de postuler un libéralisme spiritualisé.

Patrice de Plunkett*

Nous avons vécu vingt-cinq ans sous l'empire d'un système stérile et meurtrier : la finance-casino. Le capitalisme « perdant la raison », selon le mot de Joseph Stiglitz... Un ex-ultralibéral comme Nicolas Sarkozy l'a dit à Davos, le 27 janvier, dans un silence glacial : « *La mondialisation a engendré un monde où tout était donné au capital financier, et presque rien au travail.* »

Suffirait-il de « moraliser » ce capitalisme, comme l'a dit aussi le Président Sarkozy à Davos ? Non. On ne peut pas moraliser un casino : l'humanité doit le fermer. Elle doit ramener l'argent dans son rôle, qui est de financer l'économie réelle, afin de rendre au travail le droit de vivre.

Une révolution nécessaire

Ce sera une révolution... Le système ne la fera pas de lui-même, il faudra la lui imposer. Seul le politique – s'il ressuscitait – pourrait accomplir cette tâche ; mais pas seul ! La société civile doit reprendre ses pouvoirs : ceux que l'argent lui avait confisqués dans les années 1990 (aux applaudissements de la droite, qui continuait à « combattre le socialisme » sans voir que le socialisme s'était sabordé au profit du capitalisme libéral).

Cette revanche de la société sur l'argent, Nicolas Sarkozy l'a évoquée à Davos : « *La citoyenneté semblait appelée à se dissoudre dans le marché mondial. Elle s'est ressourcée dans l'épreuve de la crise...* ». La « citoyenneté », c'est le cadre de la vie : notre vie sous toutes ses formes, résistant à



Patrice de Plunkett.

la marchandisation, luttant pour s'ouvrir de nouveaux chemins. « *Notre vie vaut mieux que leurs profits* », entend-on dire partout.

Le Président Sarkozy rêve de « *mettre le capitalisme au service de l'homme* ». L'Église rappelle où est l'âme de ce service : non dans le capitalisme, mais dans l'homme ! L'activité générale de l'homme ne saurait se réduire à la sphère capitaliste libérale, qui élimine tout ce qui n'est pas marchandise. Il faut donc ouvrir à l'homme des espaces de liberté au sein même de l'économie. Car une économie non mercantile peut exister. Encyclique *Caritas in veritate*, n. 38 : « *Sans la gratuité, on ne parvient pas à réaliser la justice. Il faut, par conséquent, un marché sur lequel des entreprises qui poursuivent des buts différents puissent agir librement, dans des conditions équitables. À côté de l'entreprise privée tournée vers le profit, et des divers types*

d'entreprises publiques, il est opportun que les organisations productrices qui poursuivent des buts mutualistes et sociaux puissent s'implanter et se développer. » Voilà une idée catholique contraire au libéralisme (qui ne voit que le profit et veut être la seule norme de la société). Et cette idée catholique ne peut vivre qu'appuyée par la force de la loi : chose également contraire au libéralisme !

La pensée du Pape ne « moralise » pas le capitalisme : elle le subvertit. Il s'agit (n. 38) de civiliser l'économie, de « *donner forme et organisation aux activités économiques qui, sans nier le profit, entendent aller au-delà de la logique de l'échange des*

équivalents et du profit comme but en soi. » Cette idée remet en cause la prétention dogmatique du capitalisme libéral à être notre horizon indépassable... Natu-

guère ce dogme était obligatoire : je me souviens de déjeuners politiques du *Figaro* des années 1980, où défilaient les politiciens de la « relève libérale » daubant sur Jean-Paul II et ses « *débris de doctrine sociale* »... En 2010, c'est leur système qui tombe en morceaux (sur la tête des peuples). Quant à la doctrine sociale de l'Église, elle est plus vigoureuse que jamais.

Oserais-je le dire à certains ? Qu'ils cessent de se contorsionner pour faire croire que la pensée de l'Église est compa-

tible avec le libéralisme. C'est une posture intenable.

Le libéralisme réalisé est une catastrophe : comme le socialisme réalisé, il ensevelit les hommes sous ses ruines ; l'arrogance aveugle des banques, sauvées (à nos frais) en 2009, prépare une prochaine crise encore plus dévastatrice.

L'Évangile libérateur

D'autre part, la pensée de l'Église n'a que faire du libéralisme – quand elle ne le contredit pas *in adjecto*. Et elle nous demande de renoncer à nos réflexes

de milieu ou de métier. Nous confondions ces réflexes avec le catholicisme : mais le catholicisme n'est pas un confort, c'est une merveilleuse remise en question de tout ce qui nous confortait. Le catholicisme est inconfortable – ou ce n'est pas le catholicisme. Il nous appelle à nous dépouiller du vieil homme. L'Évangile n'est pas là pour justifier nos habitudes, mais pour nous en libérer : « *La seule révolution est celle de Dieu* », disait Benoît XVI aux JMJ de Cologne. ♦

* <http://plunkett.hautetfort.com>

À noter

• **Conférence d'Annie Laurent** sur « *Quel avenir pour les chrétiens d'Orient ?* » le 28 février à 15 h au Pradet (Var), salle paroissiale face à l'Intermarché de l'avenue Jean-Moulin.

• **7^e conférence des Mardis de l'IPC** le 9 mars à partir de 20 h 30 sur le thème : « *Écologie, a-t-on bien le sens de la nature ?* » par Florence Eibl, journaliste, essayiste. Conférences suivantes : 16 et 23 mars, 13 avril.

• **Cours tout public** sur le thème « *L'homme, un animal comme les autres ?* » par Florence Eibl en six séances le samedi de 10 h à 12 h les 13 et 27 mars, 10 avril, 8 et 29 mai, 12 juin.

• **Cours tout public** avec Robin Galhac sur « *Cinéma et philosophie* ». Cours en quatre séances le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 les 3, 10, 24 et 31 mars.

• **Conférence organisée par l'école Saint-Dominique Savio** le 2 mars à 20 h 30 à l'espace Écully, 7, rue du Stade, 69130 Écully par Yves Meaudre (directeur d'Enfants du Mékong), Anne et Paul Baud (délégués Rhône-Alpes), Édouard et Marie de Colbert (anciens « Bambous ») sur « *La charité à l'épreuve de l'humanitaire* ».

• **À l'Institut Catholique d'Études Supérieures (ICES)** : conférence de Mme Jenny Schu-

ler, représentante de la Fédération des AFC Européennes (Associations Familiales Catholiques) au Conseil de l'Europe le 16 mars à 20 h 30 ; journée d'éthique : « *gender et filiation* » le 17 mars. ICES, salle de conférence, entrée rue Luneau. Entrée libre. **Rens.** : ICES, 17, boulevard des Belges, 85000 La Roche-sur-Yon.

• **Session animée** par le père Yannik Bonnet sur la doctrine sociale de l'Église du 15 au 19 mars, au domaine de Chadenac. **Rens.** : Laurence Radiguet, Domaine de Chadenac, 43000 Ceyssac la Roche. Tél. : 04 71 09 27 62 – domainedechadenac@orange.fr – <http://chadenac43.free.fr/>

• **Dans le cadre des conférences Sainte-Cécile**, conférence de Jacques Dhaussy, président d'honneur de la Fédération internationale d'Una Voce sur Joseph-Guy Ropartz, musicien catholique de tradition, le 17 mars à 19 h à la maison Saint-François-Xavier, 7, rue de Poitiers, Paris VII^e. **Rens.** : Musiciens et Mélo-manes chrétiens, 24, rue Treilhard, 75008 Paris. Tél. : 01 42 89 07 00.

• **Coupe d'éloquence 2010** de la Drac (Défense et Renouveau de l'action civique) : demi-finale le samedi 27 mars au siège de la Drac (8 bis, rue Vavin, Paris VI^e) ; finale le 28 mars à 14h à la salle des fêtes de la Mairie du VI^e. **Rens.** : Drac, 8 bis rue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 01 43 26 01 50 – fax : 01 43 29 44 85.

Les propos tenus au cours de cette enquête sur la crise économique n'engagent que leur auteur. N.D.L.R.

REVUE DE PRESSE

► Sans entraves !

Le mensuel *La Décroissance* s'est interrogé sur les liens entre « libéralisme économique et libéralisme des mœurs ». Sont-ils inséparables ?, demande-t-il. Trois personnalités répondent dont Dany-Robert Dufour : « Le libéralisme économique depuis ses origines anglaises au XVIII^e siècle est à



situer dans une problématique de libération des passions et des pulsions. Il se fonde sur l'adage selon lequel la libération maximale des vices privés fait la fortune publique, c'est-à-dire l'accroissement général de la richesse. (...) L'idéal libertaire et antiautoritaire des années 1960 voulait sortir du capitalisme, dont on commençait à entrevoir les effets dévastateurs, l'emprise de la consommation sur le monde. Mais il y a eu une "ruse de l'histoire". Ceux qui voulaient affronter ce capitalisme de masse et patriarcal ont contribué, sans s'en apercevoir, au passage à un capitalisme désinhibé. Ce dernier allait en effet utiliser une partie de cet idéal libertaire et de ses revendications pour le transformer en un idéal libéral avec une promesse de satisfaction généralisée ».

Février 2009

► Vous avez dit scandale ?

« Une lettre du nouveau nonce apostolique à Paris, Mgr Luigi Ventura, suscite des remous dans le microcosme des maîtres de l'Europe. Mgr Ventura a écrit à des parlementaires du Conseil de l'Europe à propos de deux projets de résolution. Les groupes Libéraux, Socialistes et Gauche unitaire ont

décidé de porter plainte devant le Conseil de l'Europe contre "ingérence politique sans précédent" de l'Église



catholique. Mgr Ventura (...) n'écrivait pas en son nom propre mais au nom de la Secrétaire d'État donc au nom du Vatican. Il voulait donner le point de vue de l'Église, et donnait des conseils aux députés qui veulent être en accord avec la doctrine de l'Église, en l'occurrence avec la simple loi morale naturelle. (...) Il est significatif que l'existence de cette lettre ait été dénoncée, au cours du premier débat, par la Luxembourgeoise Lydie Err. Celle-ci est l'un des deux députés qui ont rédigé le projet de loi sur l'euthanasie au Luxembourg ». Yves Daoudal publie la lettre de Mgr Ventura qui n'a rien d'une ingérence (www.daoudal-hebdo.info).

Jeudi 4 février

► Insulte aux harkis

« L'association Générations Mémoire Harkis a officiellement demandé la démission du secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, à la suite de son dérapage ver-

>>> Suite page 15

ANTI-TERRORISME

La « révolte » du Parlement européen

Sous couvert de lutte contre le terrorisme les Américains ont cherché à accéder aux données bancaires des citoyens européens pour le compte de leur département du Trésor. Les parlementaires européens ont refusé cet accord mais pour combien de temps ?

Alain Chevalérias

Le 11 février, une fois n'est pas coutume, par la voix de son Parlement, l'Europe s'est opposée à une nouvelle main mise de Washington sur nos pays. Sous le nom d'accord « Swift », les Américains voulaient leur département du Trésor habilité à accéder aux données bancaires des citoyens européens. Ils invoquaient l'habituel prétexte de la lutte contre le terrorisme.

Les députés, par 378 voix contre 196, ont refusé l'accord « Swift », pourtant dûment signé le 30 novembre 2009 par les 27 ministres de l'Intérieur de l'Union européenne et soutenu par la Commission. Nos parlementaires ont suivi l'avis de leur commission des libertés. Il y avait de quoi s'inquiéter car le terrorisme apparaît, en la matière, une mauvaise raison.

Les raisons du refus

D'une part, parce que des accords existent déjà, permettant aux différents États d'obtenir les informations nécessaires sur les comptes bancaires, quand leurs propriétaires pourraient être liés au terrorisme. D'autre part, parce que les groupes violents n'ont pas un besoin vital du service des banques et préfèrent effectuer leurs transactions en liquide.

Enfin, et c'est le plus important, parce que livrer toutes nos données bancaires aux États-Unis reviendrait à leur offrir l'accès à notre vie privée mais, aussi et surtout, des informations sur nos entreprises, leurs clients et les marchés en cours. En d'autres termes, ce serait leur accorder naïvement un avantage en matière de concurrence commerciale. Notre inquiétude reste néanmoins entière parce que les



d'avoir accès aux parties confidentielles de ces derniers. En d'autres termes, pour savoir ce qui est occulté au *vulgum pecus*. Au passage, on admire cette belle démocratie européenne en construction, qui fait voter des décisions ayant force de loi, sans que le citoyen ordinaire puisse savoir de quoi il retourne.

De Swift en Sweet ?

Dans cette affaire, obtenant une renégociation avec leur participation de l'accords « Swift », pourquoi pas rebaptisé « Sweet » (1), une fois satisfait leur ego, sans doute les députés s'inclineront-ils sous les pressions de leurs gouvernements respectifs.

exécutifs de nos pays demeurèrent en faveur de l'accord « Swift ». Quant à la Commission européenne, par la bouche de sa commissaire aux affaires intérieures, Cecilia Malmström, avant le scrutin, elle avait été jusqu'à voir dans un vote négatif des députés « une menace pour la sécurité ».

Or, on sait, quand l'opinion refuse une décision, comment procèdent nos dirigeants. Comme pour la Constitution européenne, transformée en traité de Lisbonne, ils changent son nom, ajoutent et retranchent quelques paragraphes mineurs et font repasser le plat.

Du reste, un scénario semble déjà s'annoncer. Les parlementaires européens voulaient être associés aux négociations des accords « Swift », afin

Nous aurons alors une nouvelle preuve de la mise en place de l'oppression mondialiste sous l'égide des États-Unis et, soyons clairs, de la trahison de nos responsables politiques. À moins que, soudain animés par le sens démocratique et inspirés par l'idéal de liberté, nos élus européens ne décident de résister et ne donnent aux citoyens une raison de voter en masse. Mais ne sortons-nous pas de la politique pour entrer dans la fiction ?

1. En anglais, « swift » signifie agile et rapide, « sweet », doux.

En mouvement

XAVIER MIRABEL À LA TÊTE DE L'ADV

Le 6 février dernier, l'Alliance pour les Droits de la Vie (ADV) a réélu le docteur Xavier Mirabel comme président. Médecin oncologue à Lille, chef de département adjoint au Centre de Lutte contre le cancer de la région Nord Pas-de-Calais, le docteur Mirabel est investi en recherche clinique et expert international.

SOCIÉTÉ

La marchandisation de l'homme

Sans garantie de ses prix depuis Pinay, menacé dans sa propriété, son indépendance et sa survie, le paysan français va-t-il disparaître ? Doit-il céder la place au manoeuvre itinérant, taillable et corvéable à merci ?

Alexis Arette

Il paraît que le Président Sarkozy a exprimé en privé l'un de ses rêves : voir un de ses fils devenir Président des États-Unis. Certes, les accès sont un peu encombrés, mais chacun a les ambitions de sa nature.

Nicolas Sarkozy est une conséquence. La politique libérale ressemble à celle des criquets ravageurs qui passent ailleurs après avoir dévoré un pays. Le Président Sarkozy est le produit à peu près parfait de cette indifférence à l'homme du lieu, parce que lui-même n'est de nulle part, sinon un instant de là où il peut profiter. On comprend donc que l'homme de la terre soit le cadet de ses soucis, et de fait on chercherait en vain dans le traitement des affaires, la moindre approche sensée du problème agricole. Il faut cependant le créditer d'une certaine franchise. Là où son sinistre prédécesseur faisait semblant, Sarkozy n'en prend même plus la peine. Et c'est en toute simplicité qu'il arbore une montre à 40 000 euros à son poignet, car il a gardé la conception hébraïque de la morale : c'est ici-bas que Dieu comble de bienfaits ses élus, et s'il est parvenu à être chanoine de Latran, c'est que Dieu l'a traité selon ses mérites.

Les Synarques, capables des « plus grands crimes », selon l'expression de Pie XI en 1927, avaient profité de l'extraordinaire ignorance économique



Une image éloquent de notre politique agricole.

du général De Gaulle. Pour « formater » en premier lieu, sa politique agricole. Leurs instruments dociles, Debré, Pinay et Pisani, furent chargés de débarrasser le pays de ses paysans assez arriérés pour se contenter de vivre au lieu que de commercer. Debré déclara qu'il n'y avait pas de problème paysan mais qu'il y avait des « activistes » parmi les paysans. Pinay supprima la garantie de leurs prix. Pisani évoqua jusqu'à la possibilité d'abolir la propriété (utopie foncière). Cela réussit si bien qu'un peu avant la fin de l'ère le très bien nommé professeur Gauthet pouvait déclarer : « *Sur nos terres de l'ouest, la disparition du dernier paysan est pour bientôt !* » et de se féliciter de la disparition de cette catégorie « *la plus rebelle à l'esprit authentique de la démocratie* ».

En principe, cela aurait dû aboutir au règne de l'ingénieur secondé par le robot, avec comme étape intermédiaire, l'ouvriérisme agricole dans les coo-

pératives de production. C'était l'étape qui avait permis aux communistes de faire passer les paysans russes de la propriété privée au kolkhoze. Chez nous, un courageux chargé d'affaires à l'Onu nous avait avertis, à ses risques et périls, que le projet mon-

dialiste visait à établir des multinationales foncières servies par des ouvriers agricoles.

L'exemple kolkhozien

Cette situation est plus grave que ne le fut celle des kolkhoziens : par exemple, dans le domaine animal, l'ouvrier-fermier est payé suivant les résultats, c'est-à-dire que les pertes dues aux accidents et aux maladies sont à sa charge. Toute solidarité sociale a été ainsi balayée. Mais c'est le triomphe de ce qu'avait exprimé un économiste américain dans les années 1970 : « *Enfin, nous avons réussi à intégrer l'homme dans nos calculs !* ».

C'est ainsi que les structures kolkhoziennes sont souvent restées en place. Les ouvriers des kolkhozes ont trouvé donc à s'employer, faute d'avoir retrouvé l'esprit d'initiative et l'enracinement qui fait le paysan. 70 ans de soviétisme ont changé les hommes.

Finalement, avec les tenants des doubles-emplois qui se délassent du bureau en sautant sur leur tracteur, et avec les citadins qui font pousser des tomates sur leur balcon, nous avons peut-être la semence d'une humanité qui ne s'est pas tout à fait renoncée. Mais avec le mauvais exemple qui vient d'en haut, pour combien de temps ?

REVUE DE PRESSE

»»» Suite de la page 14

bal sur les harkis. (...) Interrogé jeudi dernier par Europe 1 sur la présence de centristes sur la liste de la socialiste Ségolène

L'EXPRESS

Royal, Dominique Busse-
reau avait répliqué : «*Oui
enfin, elle rassemble des*

harkis, hein, si vous me permettez l'expression, des gens qui vont un peu dans cette affaire parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens d'être élus ». Il serait bon que les ministres n'insultent pas ceux qui ont fait le choix de la France et qui en sont souvent morts.

Mercredi 10 février

Drôle de baiser

« Ce n'est qu'un «*simple conte*» ! C'est «*scandaleux*» de ne pas montrer aux enfants de CM1 et CM2 le court métrage *Le*

causeur
SALON DE RÉFLEXIONS

baiser de la Lune, mettant en scène l'amour entre le poisson-chat Félix et le poisson-lune Léon, vaccin préventif contre l'épidémie d'homo-

phobie qui menace de décimer la jeune génération. Ainsi s'indigne vertueusement Jean-Luc Roméro, conseiller régional d'Île-de-France et militant gay séropositif ». Or « Ce qui est affirmé ici, c'est que les hétéros doivent prendre exemple sur les homos s'ils veulent être heureux. C'est un jugement implicitement négatif de la séparation des sexes et de la démarche hétérosexuelle, d'autant que celui-ci est porté par «*une vieille chatte*» insatisfaite, ce qui est explicitement une vulgarité, soulignée par la rime avec «*Agathe*». »

Mardi 9 février

Drôle de baiser (2)

« C'est incontestablement une victoire : le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a annoncé que le film *Le Baiser de la lune* «*n'a pas vocation à être diffusé en primaire à l'école* ». Signée par plus de 20000 internautes, notre pétition a abouti au retrait des ministères de l'Éducation nationale d'abord, puis de la Jeunesse et des

LES 4 VÉRITÉS
HERDO

Sports, de la liste des partenaires officiels du projet. (...) Il convient de remercier les ministres de l'Éducation

nationale et de la Jeunesse et des Sports d'avoir entendu nos raisons et d'avoir fait droit à notre protestation. Mais nous devons aussi les encourager à persévérer. Car nous n'avons pas encore gagné la bataille. (...) Luc Chatel lui-même annonce que le film ne sera pas diffusé dans les écoles primaires... mais pourra l'être au collège et au lycée ! Les enfants qui ne l'auront pas vu en CM2 le verraient donc en sixième. Ce n'est pas plus acceptable. »

La pétition est toujours en ligne :

www.les4verites.com/petition-lune.php

Dimanche 7 février

En mouvement

FIN DE VIE

Le Parlement a adopté, le 16 février, par un vote unanime de l'Assemblée, la création d'une allocation quotidienne de 49 € versée pendant 21 jours au maximum à une personne interrompant son activité professionnelle pour accompagner à domicile un proche en fin de vie.

Le choix de votre quinzaine

Trafic d'argent



PAR JACQUES HEERS

Nous avons, l'été dernier, appris par les journaux que les hôteliers faisaient difficilement le plein de leurs chambres et se plaignaient de voir leurs clients attendre le dernier moment pour faire leurs réservations. Effet de la crise ou mauvais souvenirs de vilains procédés ?

Début novembre, je réserve par téléphone, pour trois nuits, dans un hôtel de bonne catégorie d'une grande ville de province. Nous nous entendons sur les jours et les prix et, comme bien souvent, la réceptionniste me demande les numéros de ma carte de crédit et me dit que je vais recevoir confirmation par courriel. Ce qui, effectivement, m'arrive deux jours après, non envoyé directement par l'hôtel mais par une « agence », dont je n'avais jamais entendu parler, domiciliée à l'autre bout de la France. Laquelle m'informe que la totalité du prix du séjour m'a déjà été débitée et me joint, en trois bonnes pages et douze articles, les « conditions de vente » qui, entre autres amabilités, précisent qu'une annulation avec remboursement n'est possible que plus de soixante-douze heures à l'avance. En tout cas, quinze pour cent du prix total du séjour seront retenus.

Malade, j'annule en temps utile et, après quelque relance, je reçois un « formulaire de dédommagement » (???) que je dois remplir (à nouveau références de la carte de crédit) où je dois certifier que j'autorise ce remboursement et je lis « *Veillez noter que vous serez crédité dans un délai de quatre à huit semaines* ». Cette agence qui porte un nom très anglicisé aura gardé mon argent pour environ quatre mois. Trois semaines plus tard, rétabli, je cherche un autre hôtel dans la même ville. Et là, au téléphone, tout de go, sans même parler des dates et des tarifs, l'on me met en relation par internet avec une « agence » (pas la même). Qui, elle, a soin d'annoncer tout aussitôt ses conditions : totalité du prix du séjour débité de la carte de crédit, aucun remboursement pour une annulation à moins d'un mois d'avance, « *quel que soit le motif invoqué* ». Courtoisie des hommes et des femmes qui font de l'argent sans vraiment travailler. ♦

Échange d'idées

Profitez de notre blogue sur :

www.hommenouveau.fr



L'exposition

El Greco

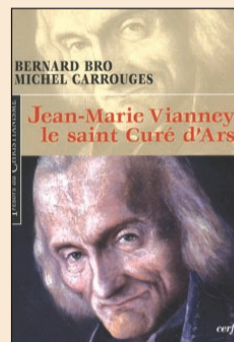
Une quarantaine d'œuvres du peintre El Greco sont présentées au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles à l'occasion de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne. Dominikos Theotokopoulos dit Le Greco est né en Crète en 1541. Il séjourna à Venise puis à Rome. En 1577, il arriva à Tolède où il resta jusqu'à son décès en 1614. Considéré aujourd'hui comme l'un des peintres majeurs d'Espagne, il n'a pas toujours été apprécié. Après sa mort il tomba dans l'oubli. C'est au début du XX^e siècle que différents historiens le redécouvrent. L'objet de cette exposition est de rappeler l'importance de leurs rôles tout en montrant l'évolution du maître. Marqué par l'art byzantin puis par le maniérisme italien, il reçut aussi des influences de Titien et de Michel-Ange. Pourvu d'une grande imagination, il réalisa des peintures originales, profondément religieuses et aux couleurs audacieuses comme l'admirable *Larmes de saint Pierre*.
Geneviève Bayle
Palais des Beaux-Arts, rue Royale 10, 1000 Bruxelles, jusqu'au 9 mai 2010. 10 h-18 h, jusqu'à 21 h le jeudi. Fermé le mardi.



El Greco, *Les larmes de saint Pierre*, ca. 1587-1620.

La spiritualité

Pensées d'Ars



Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, voici un excellent moyen de se replonger dans la pensée du saint Curé, en cette année sacerdotale qui continue jusqu'en juin. Les neuf premiers chapitres analysent certains aspects de sa personnalité et de sa spiritualité : son art d'appliquer les prophéties à notre vie quotidienne, son désespoir face à sa « misère », son amour du Père, son abandon, sa vision de l'amour du Christ pour nous, son esprit de sacrifice, sa dévotion au Saint-Esprit... L'auteur offre un rapide choix de bonnes paroles du pasteur, incisives et imagées à la fois, qui nourrissent l'âme et ne peuvent laisser indifférents. Enfin la biographie de Michel Carrouges, courte mais complète, nous trace le portrait d'un saint déjà célèbre de son vivant pour son humilité, son abnégation et son amour de Dieu et des âmes. Découpé en petits chapitres faciles à lire, ce livre peut se lire aisément, jour après jour.
Blandine Fabre
Bernard Bro et Michel Carrouges, *Jean-Marie Vianney le saint Curé d'Ars*, Cerf, 136 p., 10 €. 84.

Le théâtre

L'évangile de la grâce

Avez-vous lu un évangile *in extenso* ? L'Évangile, on croit le connaître parce qu'on l'entend proclamer au cœur de la liturgie, par une sorte de fréquentation habituelle, qui ne veut pas dire familière, et les chrétiens ne se rendent souvent plus compte de leur écart avec cette Parole qui leur glisse dessus plus qu'elle ne les pénètre. En donnant à entendre une composition d'extraits de l'évangile



selon saint Luc, Lucile Vignon, parce que nous sommes au théâtre, provoque un choc inédit de rencontre avec cette Parole, parce que le théâtre met en évidence le rapport entre ce qui est dit et celui qui parle. Derrière la Parole, c'est un visage qu'il faut découvrir, une personne à rencontrer. Dans ce théâtre religieux, l'incarnation du comédien fait signe de la présence vers laquelle il nous oriente. Avec Lucile Vignon le signe est parlant.

Pierre Durrande
Crypte de l'église Saint-Sulpice, 33, rue Saint-Sulpice, Paris VI^e jusqu'au 14 mars. Mer., jdi, vdi : 20 h ; sam., dim. : 15 h. Rés. : 06 21 43 62 84.

Le CD

Le Rosaire

Avec ce coffret, le Chœur Montjoie Saint-Denis nous propose une redécouverte du chapelet. Son livret richement illustré nous conte la longue histoire du *Je vous salue Marie*, et celle du chapelet, des moines irlandais aux mystères lumineux de Jean-Paul II. Ces paroles – les plus chantées au



monde – sont sans doute la plus grande source d'inspiration musicale de l'histoire des hommes. À travers les quatre cycles de mystères, nous découvrons ici neuf mélodies du *Notre Père*, vingt du *Je vous salue Marie*, huit du *Gloire au Père*, mais aussi deux airs des prières enseignées à Fatima par la Vierge Marie et l'Ange : *Ô mon Jésus...*, et *Mon Dieu je crois...*, ainsi que la *Prière à l'archange saint Michel* prescrite par Léon XIII. Nous passons de l'*Ave Maria* grégorien à des compositions récentes du Chœur, en passant par des airs Renaissance ou ceux de l'abbé Reboud composés pour la renaissance du pèlerinage de Chartres dans les années trente selon l'esprit de Péguy. Voici donc de quoi soutenir la ferveur des chapelets familiaux ou solitaires, à la maison, en voyage ou en pèlerinage.

Benoît Sénéchal
SDCMSD, 2CD, 25 € env.
www.chœur-montjoie.com

La littérature

Voyage littéraire

Au départ, on craint l'oppressive application des étiquettes sur un monde qui appartient à une autre sphère. Un petit bout d'espérance pourtant – le nom de l'auteur – scintille suffisamment pour vaincre nos appréhensions.

Loin de la lourdeur redoutée, cet essai est vibrant d'intelligence et séduisant tant il nous oblige à poser un autre regard sur la littérature et la politique. Aux étiquettes faciles donc, Stéphane Giocanti a préféré entraîner son lecteur dans une plongée dans des quartiers aussi différents que ceux des prophètes et des mystiques, des pamphlétaires et des idéologues, des « plantés » et des maudits sans oublier les courtisans ou les laudateurs des hommes providentiels. De Hugo à Richard Millet, les deux bornes de ce fantastique voyage, les noms défilent allègrement, en toute liberté, sans crainte du politiquement correct ou de l'esprit de chapelle. Certes, l'auteur décline ses préférences mais il termine par le haut en chantant l'ouverture d'esprit du « royaume de la langue littéraire ».

Philippe Maxence
Stéphane Giocanti, *Une histoire politique de la littérature*, Flammarion, 334 p., 20 €.



L'histoire



Henri II

La propagande royale l'avait oublié. L'histoire fit de même. Pour nombre de Français, Henri II est à peine un nom sur les branches d'un arbre généalogique. Didier Le Fur a réussi l'exploit de restituer cette figure royale afin de rendre à ce second fils de François I^{er} toute son épaisseur humaine et politique. C'est la mort de son frère, le dauphin François, qui bouscula ce destin faisant d'Henri un jeune roi de 28 ans qui sera à la tête de la France de 1547 à 1559. D'emblée, il nettoie le gouvernement du personnel de son père, reprend à son compte le rêve de construction d'un empire et jette son dévolu sur l'Italie en commençant par épouser une Médicis. Au service de cette ambition, la guerre, contre l'Angleterre, bien sûr, mais aussi contre l'Empire et ses prétentions à freiner la chevauchée française. Il faudra un accident mortel, lors d'un tournoi durant l'été 1559, pour arrêter la geste d'Henri. Pour Didier Le Fur, son ambition impériale ne s'est pas arrêtée en chemin. Elle a seulement pris des chemins différents. Passionnant !
Stéphen Vallet
Didier Le Fur, *Henri II*, Tallandier, 624 p., 30€.

Le cinéma

Shutter Island



Dans les années cinquante, l'île de Shutter Island abrite un hôpital psychiatrique dans lequel sont internés les dangereux criminels. Lorsque l'une des patientes, Rachel Solando, condamnée pour le meurtre de ses trois enfants, disparaît, le marshal Teddy Daniels et son coéquipier sont dépêchés sur les lieux pour enquêter.

♥♥♥ Bien qu'il s'agisse d'une œuvre de commande, on retrouve tout le savoir-faire de Martin Scorsese dans cette brillante adaptation d'un roman de Dennis Lehane. Ce mélange de thriller, de policier, de film psychologique et d'histoire de complot se déroule devant les décors étranges et étonnants de cette île battue par les vents. L'interprétation, dominée par un Leonardo DiCaprio poignant, est de très grande classe.

♥ Il est difficile de dégager une valeur humaine de cette histoire qui met en scène des êtres en grande souffrance. En outre, le climat angoissant et quelques violences feront réserver cette œuvre à un public averti.
Gabrielle Fonval
Thriller américain (2009) de Martin Scorsese, avec Leonardo DiCaprio (Teddy Daniels) (2 h 17). (Grands adolescents) [v].

La télévision

L'art de Chopin

Né en Pologne en 1810, de mère polonaise et de père français, Frédéric Chopin révéla très jeune de grandes dispositions pour la musique.

♥♥♥ Pour célébrer le deux centième anniversaire de la naissance du compositeur, Arte lui consacre une soirée qui débute avec ce remarquable documentaire de Gérard Caillat. Le réalisateur a mêlé le récit de sa vie avec des extraits de ses œuvres et des commentaires de



quelques-uns de ses plus grands interprètes actuels. C'est ce mélange qui donne toute sa force à ce récit. Musique bouillonnante et facile, en apparence, mais d'une grande complexité à jouer, elle fascine toujours ceux qui l'écoutent. Comme le dit si bien Garrick Ohlsson : « *En se limitant au piano, Chopin s'est donné une liberté infinie pour exprimer ce qu'il voulait* ». Clair, pédagogique et transcendé par la musique de Chopin, ce documentaire est magnifique.

Gabrielle Fonval
Documentaire franco-polonais (2010) de Gérard Caillat (0 h 52). Arte, Lundi 1^{er} mars, à 20 h 35. (Grands adolescents).

► Entretien

L'Église est impliquée dans le monde de la culture

Nommé dernièrement président du Comité pontifical des Sciences historiques, le père Bernard Ardura, prémontré, revient sur son ancien poste au sein du Conseil pontifical de la Culture. Deux instances qui montrent que l'Église se préoccupe des grandes questions de notre temps.



Le père Bernard Ardura, secrétaire du Conseil pontifical de la Culture pendant douze ans.

Propos recueillis par Adélaïde Pouchol

Pourriez-vous présenter en quelques mots l'organisation générale du Conseil pontifical de la Culture ?

►► **Père Bernard Ardura** : Lorsqu'en 1982, le pape Jean-Paul II créait le Conseil pontifical de la Culture, il lui confiait notamment la mission de promouvoir les rapports entre la foi chrétienne et les cultures de notre temps, ayant parfaitement conscience de l'importance fondamentale de la culture pour le plein épanouissement de l'homme, mais aussi pour l'enrichissement mutuel de l'Église et des cultures dans lesquelles hommes et femmes reçoivent et vivent le message évangélique. À la suite de la chute du Mur de Berlin, le même Jean-Paul II nous demandait d'établir, à travers la culture, un dialogue avec ceux qui ne croient pas en Dieu ou ne professent aucune religion.

Dans ce contexte, le Conseil est composé, sous l'autorité d'un président assisté d'un secrétaire et d'un sous-secrétaire, d'un collège de trente-quatre membres – cardinaux et évêques – représentant les grandes aires culturelles du monde entier, qui se réunit à Rome tous les deux ans afin de tracer les grandes lignes d'action du Conseil, et d'un groupe de trente-quatre consultants, pour la plupart laïcs, choisis dans les cinq continents pour leur spécialisation et régulièrement sollicités pour l'étude de questions particulières, comme par exemple la préparation de l'Assemblée plénière du Conseil.

Au siège du Conseil, *Via della Conciliazione*, n° 5, un nombre restreint de dix-huit personnes choisies en fonction de leur origine culturelle, de leur connaissance des langues et de leur spécialisation universitaire, assure l'administration au jour le jour, notamment la correspondance avec les Conférences épiscopales, les institutions culturelles gouvernementales et intergouvernementales comme l'Unesco et le Conseil de l'Europe, ou privées, et surtout les nombreux correspondants du monde entier, en particulier les Centres culturels catholiques, les experts dans les sciences et les arts, etc. Chacun des colla-

borateurs présents à Rome se voit attribuer un champ d'investigation et d'étude, de façon à assurer une réflexion sur les grandes questions culturelles de notre temps.

Le Conseil est doté d'une bibliothèque spécialisée et d'archives qui remontent à 1965, lorsque Paul VI créa le Secrétariat pour les non-croyants.

Quelles relations établissez-vous entre foi et culture ?

►► Le concile œcuménique Vatican II a consacré pour la première fois dans l'histoire bimillénaire de l'Église un chapitre de la Constitution pastorale *Gaudium et spes* aux rapports entre la foi et la culture, soulignant les multiples liens entre le message de salut et la culture, l'enrichissement mutuel de l'Église et des diverses cultures, comme aussi la nécessité pour les croyants de comprendre à fond les façons de penser et de sentir des autres hommes de leur temps, telles qu'elles s'expriment dans leurs cultures respectives.

Dix ans plus tard, en 1975, le pape Paul VI écrivait dans l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* : « *Le règne que l'Évangile annonce est vécu par des hommes profondément liés à une culture, et la construction du royaume ne peut pas ne pas emprunter des éléments de la culture et des cultures humaines. Indépendantes à l'égard des cultures, l'Évangile et l'évangélisation ne sont pas nécessairement incompatibles avec elles, mais capables de les imprégner toutes sans s'asservir à aucune* » (n. 20).

C'est pourquoi l'Église est profondément impliquée dans une action pastorale qui regarde la culture, notamment le patrimoine de principes et valeurs qui constituent le milieu de vie des peuples. Les relations entre foi et culture sont si intenses que le pape Jean-Paul II écrivait dans sa lettre de fondation du Conseil pontifical de la Culture, le 20 mai 1982 : « *La synthèse entre culture et foi n'est pas seulement une exigence de la culture mais aussi de la foi... Une foi qui ne devient pas culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue.* »

L'Église a-t-elle la légitimité et les compétences nécessaires pour travailler dans ce domaine ?

» La légitimité de l'Église à œuvrer dans le domaine de la culture se fonde sur la mission qu'elle a reçue du Christ : annoncer la Bonne Nouvelle de l'Évangile à tous les hommes de tous les temps. Or, le propre de la personne humaine est d'exister selon une culture qui l'identifie et la distingue, qui crée un lien particulier entre les membres d'une même culture. Lorsque, le 4 octobre 1965, le pape Paul VI s'adressait aux représentants des pays membres de l'Organisation des Nations Unies, il se présentait comme « expert en humanité ». Aussi, l'Église, au nom même de sa mission de porter l'Évangile au cœur des cultures, se doit-elle de pourvoir à l'acquisition des compétences nécessaires de la part de ses prêtres, religieux et religieuses, catéchistes et agents de la pastorale, pour qu'à une solide formation théologique se joigne une formation culturelle sérieuse, notamment dans le domaine de l'anthropologie. Dans cette perspective, je me réjouis de voir fleurir dans de nombreux diocèses français des initiatives tournées vers la formation permanente d'un nombre croissant de personnes engagées dans la vie et la mission de l'Église.

En quoi la culture est-elle nécessaire au développement de l'homme ?

» Une forte conviction nous anime : l'homme, dans son intégralité, vit en même temps dans la sphère des valeurs matérielles et dans celle des valeurs spirituelles. Et Jean-Paul II le rappelait dans son discours à l'Unesco déjà cité : « L'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture. La vie humaine est culture en ce sens aussi que l'homme se distingue et se différencie à travers elle de tout ce qui existe par ailleurs dans le monde visible : l'homme ne peut pas se passer de culture. La culture est un mode spécifique de l'"exister" et de l'"être" de l'homme. L'homme vit toujours selon une culture qui lui est propre, et qui, à son tour, crée entre les hommes un lien qui leur est propre lui aussi, en déterminant le caractère inter-humain et social de l'existence humaine. »

L'Église parvient-elle à trouver sa place dans le dialogue interculturel, particulièrement face aux institutions de taille comme l'Unesco ?

» Non seulement l'Église parvient à y trouver sa place, mais elle y joue un rôle significatif, particulièrement apprécié. Non seulement elle est présente à travers les Observateurs du Saint-Siège près l'Unesco, le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne, la Ligue des pays arabes, l'Union africaine et l'Union des États américains, mais encore elle bénéficie de la présence agissante de nombreuses Associations catholiques internationales, composées de

laïcs, qui bénéficient d'un statut de « consultants » notamment auprès de l'Unesco. Pour sa part, le Conseil pontifical de la Culture a pour mission de collaborer avec les organisations internationales spécialisées dans le domaine de la culture et avec les organisations intergouvernementales comme l'Unesco et le Conseil de l'Europe. Pour donner une idée de la façon dont l'Église s'implique dans ces institutions, il suffit de constater que le Saint-Siège est présent au Conseil de l'Europe dans plus de 80 comités ou groupes de travail, notamment à travers des laïcs spécialisés dans les questions culturelles.

Quelles mesures concrètes mettez-vous en œuvre pour assurer votre mission ?

» On le comprend facilement, les organismes de la Curie romaine ne sont pas les acteurs d'une activité pastorale directe. En d'autres termes, la pastorale de la culture et le dialogue interculturel ne se font pas à Rome, pas plus que l'inculturation ou l'évangélisation des cultures. Le rapport entre la foi et la culture est vécu dans les Églises locales et les principaux artisans en sont les évêques et tous ceux qui, sous leur responsabilité, œuvrent au service de l'Église et de sa mission. Pour cette raison, nous organisons régulièrement des réunions de travail sur les cinq continents, afin de présenter dans le contexte des Églises locales les implications concrètes de la pastorale de la culture.

Quels fruits avez-vous récoltés de tout le travail accompli depuis la création du Conseil pontifical de la Culture en 1982 ?

» Il serait sans doute fastidieux de faire une liste, mais qu'il me suffise d'énumérer certains résultats que je considère comme fondamentaux : la prise en compte de la culture dans la vie et la mission de l'Église, la nécessité d'une formation culturelle des prêtres, des religieux et des laïcs engagés dans la pastorale, un rapport renouvelé avec le monde de l'art et des artistes, un dialogue fécond initié entre science et foi, le développement sur les cinq continents des Centres culturels catholiques, la fructueuse collaboration en-



Jean-Paul II a fondé le Conseil pontifical de la Culture en 1982.

treprise au cours de la dernière décennie avec le Patriarcat de l'Église orthodoxe russe sur le plan culturel...

Avez-vous des projets précis pour l'année qui s'annonce ?

» L'année 2009 a vu la rencontre hautement symbolique entre le Pape Benoît XVI et un groupe nombreux d'artistes dans la Chapelle Sixtine, le 21 novembre dernier. Au mois d'avril 2010, le Conseil organise à Naples un congrès sur la piété populaire, si importante dans la vie de l'Église et dans l'expression de la foi du peuple de Dieu, puis en Éthiopie une rencontre de Directeurs de Centres culturels catholiques d'Afrique de l'Est. Mais surtout l'année 2010 sera marquée par la réunion de tous les cardinaux et évêques membres du Conseil en Assemblée plénière, pour étudier une question particulièrement actuelle pour la mission de l'Église : « Langage et communication ».

Tout chrétien se doit de travailler à imprégner la culture de l'Évangile mais, de son côté, la culture peut-elle apporter quelque chose à la foi, à l'heure où toutes les croyances sont relativisées et considérées comme égales ?

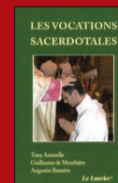
Si nous sommes convaincus du rôle indispensable de la culture dans le plein épanouissement de l'homme, des multiples liens entre le message de salut et la culture, et de la nécessité absolue d'exprimer la foi dans le langage des hommes, cette même culture apparaît comme le milieu dans lequel la foi se traduit en concept et s'exprime dans un enseignement, des rites, des façons de vivre, et comme le moyen indispensable de communiquer cette foi. S'il est vrai que l'Évangile et l'évangélisation ne s'identifient à aucune culture, écrivait Paul VI en 1975, « pourtant, le règne que l'Évangile annonce est vécu par des hommes profondément liés à une culture, et la construction du royaume ne peut pas ne pas emprunter des éléments de la culture et des cultures humaines » (Evangeli nuntiandi, n. 20). ♦

En poche

RELIGION

Les vocations sacerdotales

Collectif



À travers trois textes signés de Mgr Tony Anatrella, de l'abbé Guillaume

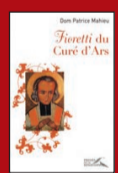
de Menthère et de Mgr Augustin Roméro, ce petit livre apporte sa contribution à l'année sacerdotale décrétée par le Saint-Père. Les trois textes donnent un éclairage différent et se complètent pour cerner la richesse et les difficultés du sacerdoce aujourd'hui. Si l'abbé de Menthère s'interroge sur ce qu'est la vocation sacerdotale aujourd'hui, Mgr Anatrella aborde la question de la difficulté d'identification au sacerdoce dans un monde éclaté. Enfin, Mgr Roméro apporte la note directement opusienne dans ce volume : la vocation à la sainteté.

Alliette Bernard
Le Laurier, 94 p., 7 €.

RELIGION

Fioretti du Curé d'Ars

Dom Patrice Mahieu



Moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes, l'auteur propose de suivre la vie

du saint Curé à travers un certain nombre de témoignages qui forment comme autant de fioretti de la vie du saint prêtre. Au-delà de l'histoire et des histoires, ce recueil vise à permettre au lecteur de connaître suffisamment la vie de Jean-Marie Vianney pour que celui-ci devienne un ami quotidien qui lui permette de grandir ensuite dans l'amour de Dieu.

Alliette Bernard
Presses de la Renaissance,
148 p., 13,90 €.

► Cælum et terra

La nature et le sacré

À l'heure où la modernité a désacralisé la nature, le sacré sauvage revient sous la forme d'un refoulé irrationnel, résurgence de paganisme éclaté. Comment repenser en chrétien le lien entre nature et sacré ?

Falk van Gaver

La vision moderne a très vite désolidarisé l'homme de la nature, le poussant avec Descartes à s'affirmer face à elle comme « maître et possesseur ». Mais nous assistons, en ces jours de colère, *dies iræ*, à un renversement qui

est en train de donner de nouveau l'avantage à la nature – sous un visage terrible. Comment retrouver le juste lien avec la création ?

À l'heure même où la chrétienté médiévale avait depuis longtemps chassé les idoles païennes, elle restait toujours en quête des signatures divines inscrites dans la nature, traces de transcendence laissées dans l'immanence, vestiges de Dieu dont parlent à l'instar de saint Bonaventure les plus grands théologiens, évoquant la « *présence d'immensité* » du Créateur dans sa création.

Un cosmos et non un chaos

D'où vient que l'homme, même profondément détérioré par la vie moderne, même agnostique, continue d'être ému à la vue d'un océan, d'une montagne ou d'une fleur ? Dans cette contemplation il semble éprouver instinctivement le sentiment que toutes ces splendeurs s'ordonnent dans un ensemble cohérent mû par un principe qui lui assure cette unité dans la diversité – que le monde est cosmos et non chaos. Aux yeux des chrétiens, le surnaturel ne s'oppose pas au naturel en ce sens que la nature a elle-même une provenance surnaturelle, Dieu Créateur, et que la présence divine affleure de toute part à travers la substance de l'univers. Elle est déchiffrable, tangible, palpable en quelque sorte. Dans la logique de la création et de l'Incarnation divines, la nature est en quelque sorte comme une image de Dieu rendue

visible au regard humain, la monstration de l'existence de Dieu... « *Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, du Verbe de vie...* » (1). Cette vision des choses installe l'homme dans la nature, œuvre de Dieu :

“Il faut retrouver le sens du sacré, du beau, de l'éternité.”

il s'y sent chez lui, intégré, enraciné. Le latin *natura* est le participe futur de *nasci*, « naître », comme le rappelle saint Isidore de Séville : « *Elle est appelée nature parce qu'elle donne naissance à quelque chose ; car elle est capable d'engendrer et d'agir* »

(2). La nature, c'est ce qui est destiné à naître, ou à faire naître. Cette nature, qui est matière, *materia*, est aussi en effet mère : *mater*. Ce qui fait que saint François d'Assise parle en son fameux cantique du soleil de « *notre sœur la terre mère* »... La nature, c'est aussi la nature humaine, on l'oublie ! La nature, c'est l'ensemble des propriétés qui définissent un être. Détruire la nature, c'est détruire sa nature, vivre contre-nature... Tout en profanant une nature devenue matière inerte, le moderne exile Dieu dans les hauteurs et par là renforce le dualisme diviseur : en bas, la terre déchue et désacralisée ; en haut, le ciel inaccessible et vide. Ce qu'il faut avant tout, c'est un changement total d'attitude, de regard et

de mentalité, un véritable retournement, une authentique conversion : retrouver le sens du sacré, du beau, de l'éternité. Retrouver le silence et la crainte de Dieu : « *Il se fit un silence dans le ciel, environ une demi-heure* » (3). Par le chemin de l'intériorité vient la rencontre avec le Dieu vivant qui se trouve au secret des cœurs plutôt que dans la violence des éléments : « *Il y eut un grand ouragan, si fort qu'il fendait les montagnes et brisait les rochers, en avant du Seigneur, mais le Seigneur n'était pas dans l'ouragan ; et après l'ouragan un tremblement de terre, mais le Seigneur n'était pas dans le tremblement de terre ; et après le tremblement de terre un feu, mais le Seigneur n'était pas dans le feu ; et après le feu, le son d'une brise légère. Dès qu'Élie l'entendit, il se voila le visage avec son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la grotte* » (4).

Un chant de louange

Par sa prière, le chrétien suscite la prière du cosmos tout entier et le maintient ainsi dans sa vocation de louange au Créateur : « *Et toute créature, dans le ciel, et sur la terre, et sous la terre, et sur la mer, l'univers entier, je l'entendis crier : “À Celui qui siège sur le trône, ainsi qu'à l'Agneau, la louange, l'honneur, la gloire et la puissance dans les siècles des siècles !”* » (5). Dès lors les manifestations de la nature deviennent de véritables prières : « *Louez le Seigneur depuis la terre, monstres marins, tous les abîmes, feu et grêle, neige et brume, vent d'ouragan...* » (6). La nature elle-même porte l'homme et le pousse à la louange, elle partage avec lui un destin commun de « création nouvelle » dans l'alliance de Dieu : « *Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle... J'entendis alors une voix clamer du trône : “Voici la demeure de Dieu avec les hommes...”* » (7). ♦

À lire : Symbole, « *La nature et le sacré* », Dervy, 296 p., 16 €.

1. 1 Jn 1, 1. 2. Etymologiæ XI, I, 1. 3. Ap 8, 1. 4. 1 R 19, 11-12. 5. Ap 5, 13. 6. Ps 148, 7-8. 7. Ap 21, 1-2.



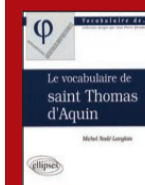
D'où vient que l'homme continue d'être ému à la vue d'un océan, d'une montagne ou d'une fleur ?

À signaler

PHILOSOPHIE

Le vocabulaire de saint Thomas d'Aquin

Michel Nodé-Langlois



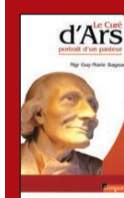
Voici un livre à mettre entre les mains des élèves de Terminale

(il n'est pas trop tard) ou dans ceux des étudiants en philosophie. En une soixantaine de pages, il propose une première approche du vocabulaire utilisé par saint Thomas d'Aquin et qui parfois au cours des siècles a pris une voie différente jusqu'à rendre difficilement intelligible la pensée thomiste qu'il appuie. Les concepts expliqués sont classés par ordre alphabétique, mais l'auteur suggère un ordre de lecture qui part de « théologie » pour se terminer au « bonheur ». Une belle quête en soi. **Stéphien Vallet Ellipses, 64 p., 11,50 €.**

RELIGION

Le Curé d'Ars, portrait d'un pasteur

Mgr Guy-Marie Bagnard



Destiné à l'origine aux évêques de France pour répondre à leur désir de connaître

l'essentiel de la vie du saint Curé d'Ars, ce petit ouvrage retrace la vie d'un prêtre dont le ministère fut entièrement une voie de sainteté. Plus qu'une biographie, c'est un long portrait spirituel de Jean-Marie Vianney que dresse ici l'évêque de Belley-Ars pour montrer en quoi l'humble prêtre peut servir de modèle à tous les curés et à tous les prêtres du monde. **Alliette Bernard Tempora, 130 p., 9,90 €.**

Idées

Créationnisme et évolutionnisme

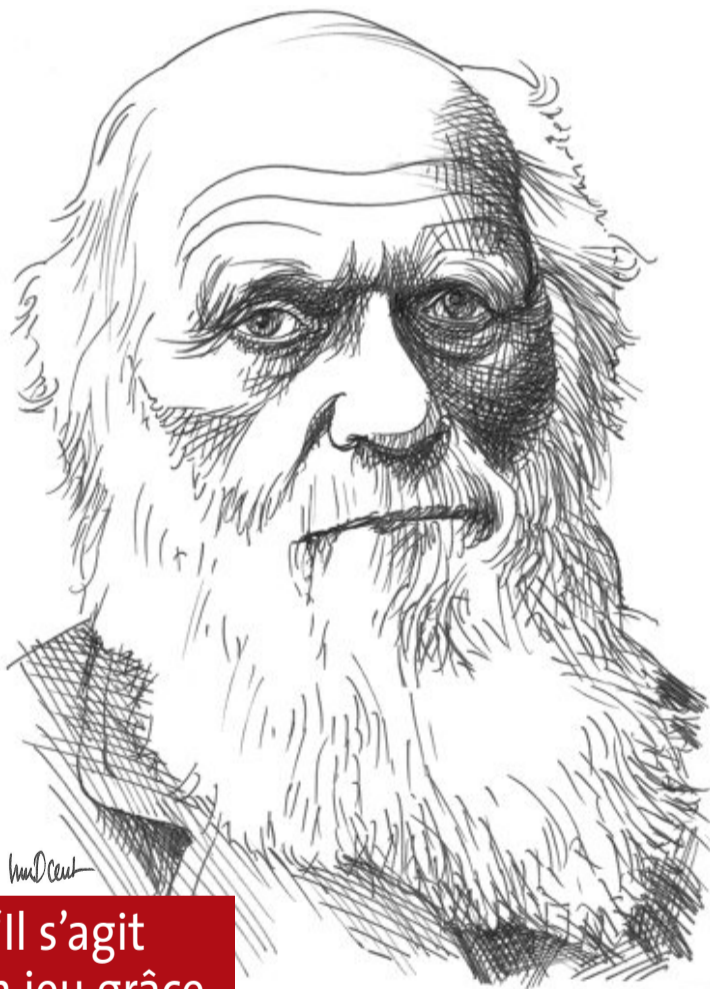
Les parutions n'ont pas manqué autour de Darwin l'an dernier. Trois d'entre elles méritent que l'on s'y attarde. Le débat autour de la création n'a pas fini d'alimenter les milieux scientifiques et intellectuels.

Didier Rance

À lire certains, « *Scientia locuta est, causa audita est* » : l'*Intelligent Design* n'est qu'un avatar aux couleurs pseudo-scientifiques du créationnisme honni. Il ridiculise ses auteurs et donne du christianisme l'image « fondamentaliste » la plus exécrationnelle qui soit. À lire d'autres, le darwinisme et l'évolutionnisme ne sont que le visage, masqué sous le nom de hasard, de la révolte de l'homme contre son Créateur. La publication récente d'ouvrages sur la foi de Darwin, avec leurs divergences (était-il chrétien, théiste, déiste ou athée ?) montre une réalité plus complexe que ces attitudes simplistes. Mais plus importante encore est la publication d'ouvrages non sur l'homme mais sur sa théorie en ses visages contemporains toujours plus élaborés (même si certains ne gardent guère plus de lien avec Darwin que Nasreddin avec sa soupe).

Une journée autour de Benoît XVI

Trois de ces livres sont particulièrement intéressants. Le premier constitue les Actes d'une journée de travail des anciens élèves du Pr Ratzinger et de leurs invités autour du pape Benoît XVI (1). Certains des intervenants sont néo-darwiniens : pour le président de l'Académie des sciences autrichienne « *l'évolution... jusqu'à... l'être humain apparaît comme un tout, un processus qui évolue en fonction des lois de la nature et ne nécessite aucune intervention extérieure* ». Mais il reconnaît que le « corridor » qui conduit du big bang à aujourd'hui est « relativement étroit ». D'autres penchent pour l'*Intelligent Design*, mais accompagné d'un « certain dualisme » laissant toute sa place à l'évolution. Pour sa part le cardinal Schönborn, dont les prises de position nuancées en faveur d'un certain *Intelligent Design* ont fait scandale, montre sa maîtrise d'un sujet sur lequel il travaille depuis au moins un quart de siècle et pousse même la malice jusqu'à retourner contre Dawkins et les néo-darwiniens purs et durs leurs arguments généalogiques. Les débats qui suivent s'inscrivent dans la tradition médiévale de la *disputatio*, et Benoît XVI conclut sur une double



“Il s'agit d'un jeu grâce auquel s'ouvre le chemin de la foi.”

d'un certain *Intelligent Design* ont fait scandale, montre sa maîtrise d'un sujet sur lequel il travaille depuis au moins un quart de siècle et pousse même la malice jusqu'à retourner contre Dawkins et les néo-darwiniens purs et durs leurs arguments généalogiques. Les débats qui suivent s'inscrivent dans la tradition médiévale de la *disputatio*, et Benoît XVI conclut sur une double

>>> Suite page 22

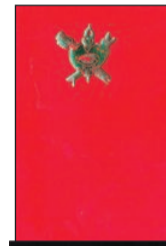
SOCIÉTÉ

Les Enfers du Rock

Philippe Manœuvre

Cabala, Led Zeppelin occulte

Pacôme Thiellement



L'influence de Satan sur la « culture Rock », sujet sulfureux s'il en est, a déjà été traitée par de courageux pionniers ecclésiastiques. Après le regretté père Jean-Paul Régimbal et son étude fondatrice de 1983 (*Le Rock n'roll, viol de la conscience par les messages subliminaux*) c'est le père Benoît Domergue qui s'y est attaqué (dernier ouvrage : *Culture Jeune et ésotérisme*, éd. Bénédictines, 2005). Certains ont beau jeu de rétorquer qu'il s'agit là d'une sorte de « fonds de commerce fantasmé » de l'Église. Le dernier pensum de Jacques Duquesne sur le diable va dans ce sens.



C'est dire l'immense intérêt des deux ouvrages qui viennent de sortir coup sur coup, de là où on ne les attendait pas. C'est Philippe Manœuvre, journaliste spécialisé, rédacteur en chef de la revue *Rock and Folk*, qui sort une étude passionnante : *Les Enfers du Rock* (1). Tout y est confirmé : le mage sataniste Aleister Crowley fut l'inspirateur de nombreux groupes (Rolling Stones, Black Sabbath, Led Zeppelin, David Bowie). La litanie des morts horribles de ceux qui avaient trop courtisé le Malin (« *au moment où on s'y attend le moins, il surgit et vous tape sur l'épaule* », écrit Manœuvre) : Robert Johnson le bluesman vaudou, Brian Jones (Stones), Bon Scott (AC/DC), John Bonham (Led Zeppelin), John Lennon (Beatles). Il y a aussi ceux qui ont renoncé à temps à Satan, ses pompes et ses œuvres : les convertis chrétiens comme Johnny Cash ou Little Richard, ou ceux qui plaquent tout, révoltés par ce qu'ils ont vu comme Mick Jagger qui fait un autodafé de ses grimoires satanistes ou Nikki Sixx qui inverse le sens de sa chanson sataniste pour en faire un *vade retro* ! Manœuvre explique encore comment Jimi Hendrix ou Black Sabbath ont délibérément utilisé l'accord du triton (*diabolus in musica*) – longtemps mis à l'index par l'Église car ennemi de l'harmonie. À l'appui de cette imparable démonstration on consultera avec profit la thèse détaillée due à Pacôme Thiellement, spécialiste du rock et de l'occultisme : *Cabala, Led Zeppelin occulte* (2). **Benoît Sénéchal**

1. Tana éditions, 72 p., 9,90 €. 2. Hoëbeke, 176 p., 23 €.

HISTOIRE

La tragédie cathare

Georges Bordonove



Publiée en 1991, cette « tragédie » porte bien son nom. Car loin d'être un épiphénomène, le développement de l'hérésie cathare et les guerres qui s'en sont suivies ont durablement marqué la société française, en faisant presque une « guerre de sécession ». Après avoir présenté les rois de France l'un après l'autre, l'historien s'attaque aux grands événements d'ensemble, qui empiètent sur plusieurs règnes et/ou plusieurs pontificats. Avec son souci du détail qu'on lui connaît (d'où la taille du volume !), George Bordonove analyse la personnalité des principaux artisans du conflit, ainsi que les pays ravagés. 400 pages étaient bien nécessaires pour relater un conflit aussi complexe où le religieux côtoie l'organisation de la société. Un récit passionnant et réédité avec bonheur.

Blandine Fabre
Pygmalion, 468 p., 22,90 €.

>>> Suite de la page 21

requête en rationalité de la création et de l'évolution.

Darwin, boîte noire ou ouverture vers Dieu ?

Les deux autres ouvrages, écrits par des biologistes universitaires américains mais contradictoires, illustrent le sérieux du débat et il faut être reconnaissant à Jean Staune de les avoir publiés dans la même collection. Celui de Behe (1996) a lancé l'*Intelligent Design* (2). Il partage la vision d'un univers en évolution de ses adversaires mais diverge sur les mécanismes de base de la vie, sur lesquels Darwin et ses successeurs n'apportent pas selon lui de réponse satisfaisante. La préface de Pierre Perrier et la postface de Jean-Michel Oliveau montrent que cette querelle, correctement située autour de l'irréductible complexité, n'est pas close, et qu'elle oblige à des réponses évolutionnistes qui en tiennent compte quoi qu'elles en disent. Celui de Miller (3) est ouvertement darwinien. Pour lui un sain darwinisme est en mesure de réconcilier la science et la foi. Il critique sur plus de 40 pages l'ouvrage de Behe et ses arguments semblent convaincants, mais seulement jusqu'à la page 205, où la polémique chute au plus bas niveau, quand

il laisse entendre que n'importe quel étudiant en biologie peut en remonter à son savant collègue.

J'aurais aimé ajouter un élément au débat : Coventry Patmore rapporte que Darwin avait avoué un jour que passer sa vie à « mouliner des faits » avait détruit sa capacité d'imagination et que lire du Shakespeare lui donnait des nausées. Et si c'était là aussi une « boîte noire » pour Darwin et le scientisme ? Mais je laisserai la conclusion à Benoît XVI : « *Il ne s'agit pas de prendre parti ni pour un créationnisme qui se ferme par principe à la science, ni pour un évolutionnisme qui ruse avec ses propres lacunes et ne veut pas voir au-delà, des notions qui dépasseraient les possibilités méthodologiques de la science. Il s'agit plutôt justement de ce jeu interactif entre différents niveaux de la raison, un jeu grâce auquel s'ouvre aussi le chemin de la foi.* » ♦

Didier RANCE

1. Christoph Schönborn dir., *Création et évolution, Une journée de réflexion avec Benoît XVI, Parole et Silence*, 250 p., 19 €.

2. Michael J. Behe, *La boîte noire de Darwin, l'Intelligent Design*, Presses de la Renaissance, 442 p., 22 €.

3. Kenneth R. Miller, *À la recherche du Dieu de Darwin*, Presses de la Renaissance, 406 p., 22 €.

HISTOIRE

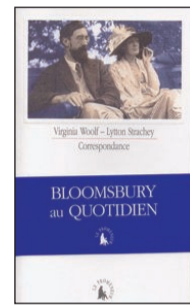
L'année des quatre dauphins

Olivier Chaline



D'avril 1711 à mars 1712 la France, et son roi, vécurent une succession de deuils douloureux. Le dauphin d'abord, qui disparaît en quelques jours. Puis, moins d'un an plus tard, le petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, sur lequel il fondait ses espoirs, disparaît à son tour d'une maladie foudroyante. Il avait perdu son épouse quelques jours plus tôt, elle qui faisait la joie de Versailles et du vieux roi. Enfin, leur fils aîné meurt à son tour. Ne reste que le petit duc d'Anjou écarté de la cour par sa gouvernante. Ces mois terribles, outre les soucis dynastiques qu'ils entraînaient, atteignirent le roi dans sa paternité et sa sensibilité. Il gardera sa dignité et sa confiance en Dieu, puisant dans les ressorts de sa forte personnalité. Une période charnière étudiée avec précision et soin. **Agnès Cotton Flammarion, 224 p., 20 €.**

LITTÉRATURE

Correspondance**Virginia Woolf-Lytton Strachey**

Magnifiquement traduit par Lionel Leforestier, voici l'étonnante correspondance entre la féministe Virginia Woolf et le biographe des grandes figures de l'ère victorienne, Lytton Strachey. Il n'aurait pas dû s'écrire, mais tout se dire de vive voix au jour le jour. En effet, Strachey, bien peu sûr de lui, avait demandé la main de Virginia qui l'accepta alors qu'elle ne l'aimait pas. La surprise fut telle qu'une deuxième entrevue arrangea les choses et ces deux êtres restèrent les meilleurs amis du monde. Leur correspondance ressuscite une Angleterre qui règle ses comptes avec Victoria et qui croit se libérer en se débarrassant des règles morales. Malgré tout, il y a beaucoup de mélancolie de cette correspondance, une recherche éperdue du bonheur et une fuite dans les livres. Mais toujours avec une pointe d'humour qui lui donne un cachet si britannique.

Philippe Maxence

Le Promeneur, 168 p., 24 €.

GÉOPOLITIQUE

L'Égypte au cœur du monde arabe, l'heure des choix

Pascal Meynadier



Dans l'espace arabo-islamique, l'Égypte a toujours tenu un rang privilégié, sur les plans politique, diplomatique et culturel. Elle doit cet avantage à plusieurs facteurs : sa position géographique, au carrefour de l'Asie et de l'Afrique, le rayonnement de la grande université d'El-Azhar qui donne le ton à une bonne partie du monde sunnite, la localisation au Caire du siège de la Ligue arabe. Dans cet essai très accessible, Meynadier présente les différentes facettes de l'État et de la société nilotiques contemporaines, avec d'intéressants portraits, n'oubliant pas la minorité copte et ses difficultés ni les rapports avec l'Iran chiite. À lire pour avoir une nette perception des défis auxquels l'Égypte est confrontée au sein d'un Proche-Orient qui s'éternise dans une tourmente qui semble insoluble. **Annie Laurent Tempora/Jubilé, 134 p., 14, 50 €.**

Géopolitique**Un destin libanais**

À Proche-Orient, les communautés chrétiennes se reconnaissent par une physionomie propre à chacune d'elles. On n'appréhende pas les réalités humaines, sociales et religieuses de la même manière selon que l'on est arménien, chaldéen ou maronite. Avec cet ouvrage, le lecteur peut se faire une idée des traits qui façonnent la communauté grecque-orthodoxe. C'est en effet l'un de ses fils les plus éminents, citoyen libanais, profondément croyant, qui se livre dans cet attachant et pudique témoignage de vie. Ghassan Tuéni, dont le prénom a été choisi par son père en référence à la tribu des Ghassanides chrétiens qui habitaient la péninsule Arabique avant l'Islam, revendique fièrement son arabité, surtout lorsqu'il rappelle le rôle pionnier joué par ses coreligionnaires au XIX^e siècle pour faire renaître la culture arabe si malmenée au temps de l'Empire ottoman. L'auteur se découvre tour à tour député, ministre, ambassadeur à l'Onu, patron de presse, avec une nette préférence pour cette dernière fonction qui a occupé le plus clair de son temps.



Héritier du quotidien *An-Nahar*, fondé par son père, Tuéni en a fait l'un des journaux les plus influents du Levant, grâce à son indépendance d'esprit et à son courage intellectuel. Des pages touchantes évoquent aussi sa femme, Nadia – une poétesse druze qui reçut le baptême pour l'épouser –, ses enfants et ses amis. L'aspect le plus saillant de ce récit, exprimé dans le titre, réside dans la perception juste de cet homme de combat quant à la vocation chrétienne en milieu musulman. Il a lui-même donné l'exemple en pardonnant aux meurtriers de son fils bien-aimé, Gebran, ardent patriote et fervent chrétien, assassiné en 2005. Tout en exhortant ses frères en religion à assumer vaillamment ce rôle difficile, il ne peut taire son inquiétude face à leur découragement et à l'exode qui s'ensuit. « *Que serait un Proche-Orient sans les chrétiens ?* », s'interroge-t-il, comme angoissé à cette perspective.

Annie Laurent ♦

Ghassan Tuéni, Enterrer la haine et la vengeance. Un destin libanais, Albin Michel, 190 p., 19 €.

**GRAND COLLOQUE DES 40 ANS DE L'IPC**

SAMEDI 17 AVRIL 2010

Rencontres autour de 5 conférences/tables-rondes

L'homme en personne !

« *Quel homme pour quelle société ?* »

Ne faut-il pas aujourd'hui reprendre et réactualiser ce que nous savons de la personne humaine et de sa dignité ?

Intervenants :

Cardinal P. Barbarin, T. Collin, Père P. Ide, F. Hadjadj, P. Oswald, MV Puiseux...

Colloque suivi d'une messe
présidée par le Cardinal Philippe Barbarin

& SOIRÉE SPECTACLE

LES 16 & 17 AVRIL 2010

Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux

Informations et Inscriptions :

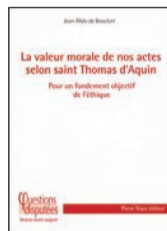
www.40ansipc.fr

IPC – 70 avenue Denfert-Rochereau – 75014 Paris – 01 43 35 38 50

PHILOSOPHIE

La valeur morale de nos actes selon saint Thomas d'Aquin

Jean-Malo de Beaufort



Inutile de déplorer encore et toujours le subjectivisme qui ronge aujourd'hui

l'éthique, c'est un fait admis. Jean-Malo de Beaufort s'attache plutôt à explorer les rouages de l'acte moral et propose une alternative à la pensée actuelle. Comment préserver la liberté et la singularité de la personne, la subjectivité de l'intention sans nier l'existence d'un bien et d'un mal objectifs, sans saper tout fondement objectif à la morale ? C'est dans la pensée thomiste, habilement mise en perspective avec la modernité, que l'auteur puise des réponses. Les nombreuses et parfois fastidieuses distinctions qui abondent chez saint Thomas ainsi que les notions philosophiques en jeu s'adressent à un public averti. Si le peu d'exemples concrets est regrettable, la clarté de la démarche et des définitions donnent à ce livre une indéniable portée pédagogique. Parce qu'il présuppose l'existence de la finalité et d'une nature des choses récusées aujourd'hui, l'auteur est loin du paradigme actuel. Il ne couvre donc qu'une partie du dialogue avec l'éthique contemporaine. Pour montrer à nos contemporains l'existence d'un bien objectif, il faut d'abord leur montrer celle de la nature humaine car la crise éthique s'ancre dans celle plus profonde de la métaphysique. C'est pourquoi l'auteur expose la nécessité de retrouver une anthropologie métaphysique, connaissance de l'homme qui ne le réduise pas à ce que la science peut mesurer. Un livre qui ouvre de nombreuses perspectives !

Adélaïde Pouchol
Téqui, coll. « Questions disputées », 176 p., 13,50 €.

Jeunesse

DÉCOUVERTE

L'imagerie de la France

Émilie Beaumont



Notre beau pays présenté aux enfants pour mieux le faire aimer. La visite s'articule autour des régions. Un peu d'histoire, de géographie, d'architecture, d'économie ou de gastronomie permettent de goûter à la richesse de la France. Bien sûr, ce n'est nullement exhaustif ! Du moins est-ce un premier pas vers la connaissance. Et le désir d'aller voir de plus près !

Marie Lacroix
Fleurus, 123 p., 11,50 €.

ACTIVITÉS

Les transports (1)

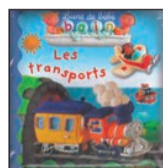
Les petites bêtes (1)

La forêt (2)

Émilie Beaumont et Nathalie Bélineau

Les petites bêtes, pa-

pillons, cochenilles, etc. joliment colorées et modelées



des illustrations en pâte à modeler de ces petits livres imperméables tout mous, tout doux.



Et pour compléter, à partir de 3 ans, nos petits pourront coller et recoller des autocollants sur de petits dépliant plastifiés pour apprendre tout en jouant avec les devinettes. **M.L.**
1. Éd. Fleurus, coll. « Livre bébé bain », 6 p., 4,95 €.
2. Éd. Fleurus, coll. « Image de bébé bain », 6 p., 2 €.

RELIGION

Mon carnet de confession

Monique Berger

Auxiliaire efficace à la confession régulière de nos enfants, ce n'est pas seulement un guide détaillé d'examen



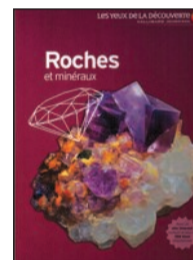
de conscience ou d'explication des parties de la confession. En remettant le jeune dans la perspective d'enfant de Dieu, il va bien au-delà. Il le replace dans le plan d'amour divin montrant la miséricordieuse générosité du Sauveur dans ce sacrement. Une belle invite à la conversion, surtout en ce temps de Carême. Pour tous dès 6 ou 7 ans. **M.L.**
Éd. Transmettre, 50 p., 5 €.

NATURE

Roches et minéraux

R.F. Symes

Véritable petit encyclopédie de géologie, ce magnifique album est destiné aux enfants dès 9 ans. Mais il sera tout aussi bien lu avec profit par les élèves étudiant la géologie au collège. Ou par tous les curieux ou amoureux des belles choses ! De superbes photos de roches, pierres précieuses ou non, des reproductions d'objets anciens ou de joaillerie, des explications claires mais



néanmoins documentées font de ce livre un petit bijou. À lire et relire pour le plaisir de savoir et le plaisir des yeux. **M.L.**
Éd. Gallimard jeunesse, coll. « Les yeux de la découverte », 72 p., 14 €.

L'homme nouveau diffusion

Utiliser ce bon de commande, c'est nous soutenir !

Par courrier : Homme Nouveau-Le Forum Diffusion
11, rue du Bastion Saint-François
66000 PERPIGNAN

Par téléphone : 0820821535
du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures

Par internet : www.librairiecatholique.com
en suivant les instructions à l'écran

NB : Avec ce bon de commande, vous avez la possibilité de commander l'ensemble des livres, CD et DVD présentés dans L'Homme Nouveau ou tout autre titre dont vous auriez les références exactes.

VOS COORDONNÉES

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Tél.	
Mél.	

TITRE principal de l'ouvrage	QTÉ	PRIX

MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du FORUM DIFFUSION

Par carte bancaire n° : _____

Date d'expiration : ____ / ____ / ____ N° de Contrôle* _____ Signature _____

*Notez ici les 3 derniers chiffres qui figurent près de votre signature au dos de votre carte

Frais de port* 5,90
TOTAL À RÉGLER

* Pour l'étranger, nous consulter au 0820821535 ou par mail : secretariat@forumdiffusion.net
Toutes nos expéditions sont faites en colis sûr. Le numéro de colis est disponible sur simple demande.

MENTIONS CNIL : Les informations que vous communiquez sur votre bon de commande sont destinées au bon traitement de votre commande. Elles peuvent être communiquées à des organismes en relation contractuelle avec LE FORUM DIFFUSION, sauf opposition de votre part. Droit d'accès et de rectification selon les termes de l'article 27 de la Loi du 6 janvier 1978.

Molière et les sept péchés capitaux

Les Fourberies de Scapin

Les *Fourberies de Scapin*, une comédie en trois actes et en prose inspirée des auteurs latins Plaute et Terence, fut représentée au Théâtre du Palais Royal en mai 1671. Molière s'éloigne des grands spectacles créés auparavant pour la Cour et porte à la perfection son goût pour la farce dans cette œuvre pleine de gaieté populaire, de mouvement et de vie.

Nous voici plongés dans un monde quasi irréel qui porte tous les vices du nôtre. Argante et Géronte en sont les despotes – des tyrans domestiques, avarés et possessifs de leurs enfants. Chacun d'eux pense gérer la vie de sa progéniture à sa guise, et chacun d'eux se trouve confronté avec la résistance de leurs fils respectifs, Octave et Léandre, à leur obéir. En effet, en l'absence d'Argante, le jeune Octave a épousé en secret Hyacinthe, une jeune personne sans fortune et dont la naissance reste inconnue, tandis que l'autre fils, Léandre, s'est épris de Zerbiniette connue pour être une « jeune Égyptienne ». Privés tous les deux de moyens financiers pour venir en aide à leurs belles, ils font appel tour à tour à Scapin, le valet de Léandre, personnage fourbe et douteux qui sort directement de la *commedia dell'arte*. Celui-ci va tirer les ficelles de la comédie pour extorquer l'argent nécessaire aux deux vieillards, Argante, père avare et coléreux, et Géronte, moralisateur et toujours satisfait de lui-même.

Série de stratagèmes

« Habile ouvrier de ressorts et d'intrigues », Scapin va déployer une série de stratagèmes pour duper les pères et servir les jeunes gens. Par exemple, il fait croire à Géronte que son fils a été fait prisonnier dans une galère turque et ne sera libéré que si l'on verse une rançon de cinq cents écus. Dans une scène célèbre, rythmée comme de la musique, il se lamente : « Que diable allait-il faire dans cette galère (...). Maudite galère ! » et finit par laisser sa bourse à Scapin pour racheter son fils. Puis, pour se venger de Géronte qui lâcha des indiscretions auprès de son



jeune maître, Scapin signifie au vieillard crédule qu'il est en danger étant poursuivi par des ennemis de la famille adverse. Scapin le cache donc dans un grand sac sur lequel il fait pleuvoir des coups de bâton, tout en contrefaisant la voix des factieux qui sont censés lui en vouloir. Mais le fourbe en fait un peu trop et Géronte découvre la supercherie qui n'a que trop duré ! Puis, comme Scapin est sur le point d'être condamné par tout le monde, Molière tire du chapeau son *deus ex machina* grâce auquel les deux pères retrouvent en la personne de la jeune fille désirée par l'un et l'autre fils, leur propre enfant longtemps perdue de vue, ce qui leur permet ainsi

de reconstituer leur famille originelle. Nous ne sommes donc plus ni à la Cour ni à la ville. Molière, à l'instar de Shakespeare dans ses comédies, a reconstruit un monde imaginaire et passablement idéal où les vices s'estompent à la fin comme dans la forêt d'Arden dans *As you like it* ou l'île inhabitée de *La Tempête*. Comme le vieux magicien Prospero, celui qui, par ses « fourberies » redresse la situation, n'est autre que l'auteur lui-même : Molière dans son costume de Scapin. Et la magie s'opère : les anciens cèdent le pouvoir à la jeunesse ; l'argent passe aux héritiers légitimes, les familles se reforment et dans un moment de festin, les mariages se font par amour.

À la représentation des *Fourberies de Scapin*, Molière avait moins de deux ans encore à vivre. Son personnage fidèle à lui-même, reste un « subversif » de grande envergure dans la société de son temps, et dont peut-être un des derniers tours dans son sac était de nous rouler, nous aussi à notre époque à nous, quant à savoir qui était vraiment le fourbe de qui ! ♦

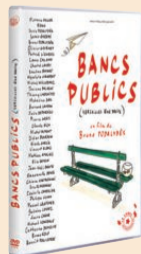
Judith CABAUD

DVD

COMÉDIE

Bancs publics (Versailles Rive Droite)

Bruno Podalydès continue son exploration cinématographique de Versailles. Avec *Bancs publics*, c'est Versailles Rive Droite qui apparaît. Rien ici du documentaire ; tout de l'étude de mœurs, en trois endroits circonscrits : un bureau, un square et un magasin de bricolage. Les types et les comportements humains s'y dévoilent dans la simplicité d'une simple journée. Le fil



rouge ? Il est excellent et captive l'attention du spectateur. En face d'un bureau rempli de secrétaires, un inconnu a placé sur le rebord de sa fenêtre une banderole : homme seul. Dès lors, tout va s'enchaîner. Certainement pas un grand film, mais une (petite) intrigue bien menée qui mobilise une pléiade d'acteurs.

Benoît Maubrun
TF1 vidéo, 19,99 € env.

GUERRE

Les chemins de la gloire Howard Hawks

La Première Guerre mondiale a connu son lot d'hor-

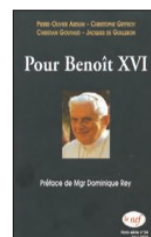
reur et de dévouement. Le capitaine La Roche (Warner Baxter) est un chef hors du commun, entraînant ses troupes à la victoire. Pour résister aux souffrances engendrées par les combats, il trouve refuge auprès de la belle Monique Lacoste (June Lang). Le lieutenant Denet (Fredric March), fraîchement arrivé sur le front, tombe très vite amoureux de la même belle. Ce superbe film alterne moments de bravoure et finesse psychologique qui l'empêchent de vieillir. À voir et revoir.

Marie Martin ♦
Opening, 9,99 € env.



RELIGION

Pour Benoît XVI Collectif



L'année 2009 fut riche en attaques contre l'Église et plus particulièrement contre le

Saint-Père. Discours, actes pontificaux, attitudes, furent décortiqués par les médias afin de dénoncer en lui un Pape coupé du monde, entiché d'« ordre moral », doctrinaire et rétrograde. Au fil de l'année la revue *La Nef* a publié divers articles ou dossiers afin de rétablir la vérité. Ce sont ces textes, agrémentés de quelques inédits qui sont rassemblés ici, donnant une étude approfondie de l'enseignement de Benoît XVI, enseignement fidèle au magistère et à la tradition de l'Église, ce que d'aucuns ne supportent guère. Chacun analyse les thèmes pour lesquels le Pape fut attaqué, selon son domaine de compétences, apportant précisions et lumières sur des sujets parfois complexes. Un ouvrage qui restera longtemps d'actualité, les thèmes abordés étant universels et régulièrement repris par les médias en mal de calomnies. **Blandine Fabre**
La Nef, 240 p., 14 €.

RELIGION

Le ciel et la terre, L'Église au village (XIX^e siècle)

Marcel Launay



Vingt ans après un ouvrage sur les prêtres ruraux de France au XIX^e siècle, l'auteur re-

prend ce thème dans cette synthèse sur la vie paroissiale dans les campagnes françaises de la Restauration à la montée de l'anticléricalisme et même de l'antichristianisme dans les années précédant la loi de séparation. Même si l'Ouest, que Marcel Launay a longuement étudié, se taille la part belle dans ce travail, les recherches sur d'autres régions sont largement exploitées, et l'ensemble dresse un tableau assez homogène au-delà des diversités et tendances. Tous les aspects de la vie paroissiale rurale, de la pratique sacramentelle aux relations avec les autorités municipales, sont passés en revue.

Au fil des pages, un monde largement moribond revit sous les yeux du lecteur. Et, malgré ses limites, faiblesses et bassesses criantes, ce monde était formé de vraies communautés de vie, de foi, d'espérance et souvent de charité. Et si le siècle « stupide », pour reprendre l'expression de Léon Daudet, avait été en ce domaine non pas le XIX^e mais celui qui l'a suivi et s'est efforcé de détruire ces communautés ? **Didier Rance**
Cerf, 204 p., 19 €.

Simplifiez-vous la vie !

Pour publier une petite annonce (5 €/ligne), ou un communiqué (20 €) dans l'Agenda écrire à :

contact
@homme
nouveau.fr

Questions au Père Yannik Bonnet

Faut-il croire les enfants ?

Cette question peut paraître naïve, mais l'expérience montre que beaucoup de parents font, en ce domaine, preuve de naïveté. Enfant n'est pas synonyme d'innocent, ce qui ne signifie pas qu'il faille soupçonner nos enfants de perversité. Le chapitre troisième de la Genèse montre que l'Esprit du Mal utilise systématiquement le mensonge, de préférence mélangé à une part de vérité, pour tromper les humains. Depuis le péché originel, la personne humaine est atteinte d'une faiblesse de la volonté et d'un obscurcissement de la conscience. Le baptême, en nous faisant enfants de Dieu, ne supprime pas cette vulnérabilité à la tentation, même s'il procure avec les autres sacrements des grâces pour résister. En conséquence les enfants, comme nous-mêmes, sont tous pécheurs, sinon par malice du moins par faiblesse.

À l'origine : la peur

Or le mensonge est, pour l'enfant face aux adultes, le moyen de défense évident et immédiat, qui lui vient à l'esprit quand il se sent en position de faiblesse, quand il a transgressé un interdit, commis un méfait ou simplement détérioré quelque chose par maladresse ou ignorance. La peur est très souvent à l'origine du mensonge. Exemple raconté par un enseignant. Celui-ci, professeur de français en début de collège, constate que les élèves n'ont pas l'habitude de former des phrases complètes avec sujet, verbe et complément. Il annonce donc clairement une règle qui devra être respectée : « *Quand je pose une question, vous donnez votre réponse au sein d'une phrase correcte. Si votre réponse est juste, mais donnée sous forme d'un simple mot, vous aurez quand même zéro.* » Or il se trouve qu'un élève, à la fois intelligent et désireux de faire le bras de fer avec son professeur, s'obstine à donner la réponse juste sans faire la moindre phrase. La règle est appliquée et il récolte trois zéros successifs. La maman découvre les trois zéros et interroge l'enfant qui répond : « *Le prof me persécute !* ». Ce premier mensonge (il n'y a aucune persécution)



Faute avouée est à moitié pardonnée.

tion) s'appuie sur un mensonge par omission, puisque l'enfant s'est bien gardé de dire qu'il a transgressé une règle dûment énoncée. Le premier mobile de l'enfant était sa volonté d'affronter le professeur et son deuxième mobile était la peur des réactions de son père ! Autant mettre maman dans sa poche, pour qu'elle convainque le père que son fils est persécuté par un de ces enseignants incapables, comme ils le sont en majorité, bien sûr !

Lucidité et confiance

Mais l'affaire n'a pas tourné comme l'espérait le drôle. La mère, affolée à l'idée que son mari découvre les trois zéros, s'est

précipitée au collège où elle a été reçue par le professeur principal, à la fois courtois et ferme, car il connaît son collègue et apprécie sa transparence et sa droiture. La mère, se sentant impuissante, réussit à convaincre le père de prendre le relais. Celui-ci

exige de rencontrer directement le professeur de français, qui n'a d'ailleurs pas trop de mal à lui faire comprendre la manœuvre de son fils.

En conclusion, la confiance se donne d'emblée, mais elle peut être soumise à une nouvelle probation. Il ne faut pas confondre la peur avec la crainte respectueuse de ceux qui exercent une légitime autorité. Il est bon de faire savoir aux enfants que péché avoué est à demi pardonné. Enfin il importe de rester convaincu qu'un enfant ça peut mentir et qu'il faut parfois enquêter pour connaître le fin mot de certaines histoires...

◆
Père Yannik BONNET

À signaler

REVUE

Respublica Christiana, n° 2, 4^e trimestre 2009

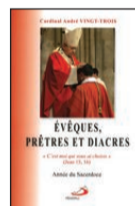


Alors que la reconnaissance des vertus héroïques de Pie XII et la récente visite à la synagogue de Rome du Pape Benoît XVI ont relancé la polémique sur le supposé antisémitisme chrétien, la toute jeune revue *Respublica Christiana* consacre un fort dossier sur « Les catholiques et la Shoah », histoire non de se justifier, mais de poser le problème dans toute son étendue. Impossible de tout résumer, impossible de choisir entre théologie, philosophie, histoire et littérature. Un mot seulement donc sur l'intention générale, résumée par quelques lignes de l'éditorial : « *La Puissance du Mal est-elle sans remède ? Il nous semble en tout cas que la Mémoire du Mal ne suffit pas à l'exorciser car il est protéiforme et choisit toujours de nouvelles victimes. (...) il n'y a qu'un Christ pour prendre la défense de tous les boucs émissaires, quels qu'ils soient, parce que seul le Christ est partout et toujours du côté des victimes.* » (BP 2605, 75026 Paris Cedex 01. Tél. : 06 46 59 03 55)

RELIGION

Évêques, prêtres et diacres

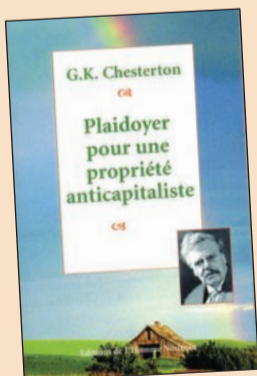
André Vingt-Trois



L'archidiocèse de Paris avait initié en 2008-2009 une « Année du prêtre » et se trouvait donc bien armé pour la faire suivre avec toute l'Église par l'« Année du sacerdoce » proclamée par Benoît XVI pour 2009-2010. Les interventions du cardinal de Paris, datant pour la plupart des deux dernières années, constituent une heureuse introduction à la réflexion sur le sacerdoce ministériel. La plupart sont des extraits d'homélies et en conservent le ton et l'éloquence. On y sent le cardinal de Paris partagé entre l'action de grâce pour les grandes figures du sacerdoce comme le Curé d'Ars, et pour ceux qui répondent aujourd'hui à l'appel de Dieu, et l'inquiétude pour les vocations. On lui saura gré de ne pas avoir oublié les diacres dans sa réflexion. **Antoine Rizzo Médiaspaul, 166 p., 12 €.**

Éditions de L'Homme Nouveau L'homme nouveau

Plaidoyer pour une propriété anticapitaliste G.K. Chesterton



Plaidoyer pour une propriété anticapitaliste
G.K. Chesterton,
Éditions de L'Homme Nouveau, 240 p., 22 € (frais de port offerts).

« C'est un événement, car il s'agit d'un très grand ouvrage de réflexions politiques (ce qui est rare chez Chesterton) en même temps qu'un livre visionnaire. » (*Lecture Française*)

« Quatre-vingts ans après qu'il l'a écrit, le *Plaidoyer* de Chesterton est d'une actualité douloureuse (...). Ce livre, qui tombe à pic, est d'un intérêt jamais démenti. » (*Valeurs Actuelles*)

« Chesterton expose une troisième voie inspirée de la doctrine sociale de l'Église, pour une société vraiment humaine. » (*Famille chrétienne*)

Ce « livre conserve une présence, une force, une urgence même, qui sont celles de toutes les œuvres quand elles relèvent de la meilleure littérature. » (*Le Nouvel Observateur*)

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : Courriel :
 Oui, je désire commander le livre *Plaidoyer pour une propriété anticapitaliste* de G.K. Chesterton, au prix de **22 € (frais de port offerts)**.
 J'envoie mon règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau aux : Éditions de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. (Tél. : 01 53 68 99 77).

L'Esprit de la liturgie

Appel à la joie en Carême

Les prières, les chants et les lectures qu'emploie la liturgie romaine pour nous introduire dans le Carême ne manquent pas de solennité et de gravité. Le mercredi des Cendres, par exemple, le prophète Joël nous engage à changer d'habits et à nous couvrir de cendres et du cilice et à pleurer nos péchés devant le Seigneur. Le dimanche suivant, après avoir chanté tout le psaume 90, psaume du combat spirituel, le passage de l'évangile, dans les deux formes du rite romain, remet sous nos yeux le combat de Jésus, nouvel Adam, contre le Tentateur. Nombre d'oraisons de ce temps privilégié mettent l'accent sur le jeûne qui constitue, avec l'aumône et une prière intensifiée, les trois observances traditionnelles.

Le Christ transfiguré

Cependant, assez rapidement, les deux formes liturgiques nous donnent à contempler le Christ transfiguré. Le second dimanche nous fait relire, en effet, le récit de cet épisode de la vie du Seigneur et ce fut la seule occasion avant 1457, où fut instituée la fête de la Transfiguration le 6 août. Pourquoi rappeler cet événement, là où un nouvel appel à la conversion aurait sans doute paru plus



La joie et la splendeur de la Transfiguration nous font anticiper la gloire de la Résurrection.

approprié ? La préface du missel de 1970 nous l'explique : « Après avoir prédit sa mort à ses disciples, Jésus (...) leur a manifesté sa splendeur : Il nous révélait ainsi que sa Passion le conduirait à la gloire de la Résurrection. » Cette révélation de la splendeur divine de Jésus nous a valu les magnifiques homélies du pape saint Léon qui dit notamment : « En cette Transfiguration, le but principal de Jésus était sans doute de détruire dans le cœur de ses disciples le scandale de la

Croix et d'empêcher, en leur révélant l'excellence de sa dignité cachée, que leur foi ne fût troublée par les abaissements de sa Passion volontaire. »

Une éclaircie sur le chemin

Toujours en avançant vers la célébration du mystère pascal de la mort et de la Résurrection du Seigneur, le quatrième dimanche apporte comme une seconde éclaircie sur ce chemin d'austérité. Chaque jour du Carême, le Pape, dans les premiers temps de l'Église, célébrait la messe dans une église

de Rome. Ce jour-là, la station à Sainte-Croix-de-Jérusalem donne l'occasion d'un appel énergique à la joie : *Lætare* ! Faculté est d'ailleurs donnée de remplacer le violet des ornements par du rose. Jérusalem, la ville sainte, est l'image de la Cité du ciel, comme le chante l'hymne de la dédicace des églises. On honore aussi la Croix dans cette basilique qui en conserve des morceaux. Or, après avoir été le gibet de la honte, l'instrument de la mort du Christ est devenu dans

l'Église l'étendard triomphal de la Rédemption. Et les évangiles des deux missels nous en montrent deux fruits différents : l'Eucharistie, dans celui de la multiplication des pains et le pardon des péchés, dans la parabole du fils prodigue.

Cette courte évocation veut simplement rappeler que les austérités traditionnelles de ce saint temps n'ont d'autre but que de nous rapprocher du Seigneur Jésus et que ce rapprochement cause forcément cette joie profonde qualifiée par Chesterton de « *secret gigantesque du chrétien* ». « *Que se réjouisse le cœur de ceux qui cherchent Dieu* » chante l'*Introït* du jeudi après *Lætare*. Si la liturgie nous fait davantage sentir pendant le Carême notre condition d'exilés, elle laisse poindre ici et là le jour de la libération : « *Dies venit, dies tua, in qua reflorent omnia* » (Le jour vient, ton jour, où tout reflourira) dit l'hymne des laudes qui poursuit ainsi : « *Lætetur in hac per tuam reducti gratiam* », réjouissons-nous en ce jour ; il nous ramène en ta grâce. ♦

Pierre JULIEN

RELIGION

Père Chevrier

Jacques Lancelot



Membre du Prado, le père Jacques Lancelot s'adresse ici à quatre jeunes pour leur présenter de façon imagée et poétique ce prêtre dynamique que son amour des plus pauvres consuma. Né en 1829, ordonné prêtre le 25 mai 1850, il est de suite nommé vicaire dans une paroisse de la périphérie de Lyon, quartier où les ouvriers peinent, dès le plus jeune âge. À Noël 1856, il reçoit la grâce de suivre au plus près le Christ, se faisant tout à tous et vivant le plus pauvrement possible. De cette grâce naîtra le Prado, le premier centre destiné aux enfants et adolescents particulièrement déshérités, où ils pourront recevoir une éducation chrétienne, la seule richesse qui pourra leur servir dans leur vie quotidienne.

Agnès Cotton

Parole et Silence, 160 p., 13 €.

► Spiritualité - Divers

• **L'adoration du Saint Sacrement, organisée par la Formation Chrétienne des Familles pour l'Apostolat d'Angers** (F.C.F.A.), du jeudi 11 mars de 20 h 30 à 22h chez les bénédictines du Calvaire, 8, rue Vauvert à Angers, est annulée. Rens. au 09 64 08 80 76 (après 19 h).

• **Entretien du révérend père abbé du Barroux**, dom Louis Marie (accompagné de trois moines), avec les jeunes (lycéens et étudiants) le samedi 6 mars à 18 h 30 à Nantes au presbytère de Saint-Clément (4, rue Lorette de la Refoulais) sur « Être moine aujourd'hui ? » ; suivi (apporter un pique-nique) d'une veillée de prières pour les vocations dans l'église Saint-Clément (tous les âges sont conviés pour prier !) jusqu'à 22h.

• **Conférence publique** de dom Louis-Marie le lundi 8 mars à 20 h 30 sur la construction d'un nouveau monastère en ce XXI^e siècle, salle Bretagne (23, rue Villebois Mareuil, Nantes).

• « **La communion des saints, au ciel et sur la terre** » thème

des journées nationales de la Fraternité des Prisons « Le Bon Larron », les 13 et 14 mars à la Fondation d'Auteuil, 40, rue Jean de la Fontaine, 75016 Paris. Parmi les invités, les pères Patrick de Laubier, Anne-Guillaume, chapelain de Montligeon.

Rens. et insc. : *W.-E. du Bon Larron, 17, rue Franz Schubert, 78120 Rambouillet. Tél. : 01 30 46 15 96 - www.bonlarron.org - week.end.bon.larron@gmail.com*

• **16^e session de chant grégorien** animée par Paule Grammatico, Guillaume de Quelen et Robert Vincent du 22 au 27 juin à Notre-Dame du Laus (Initiation et perfectionnement).

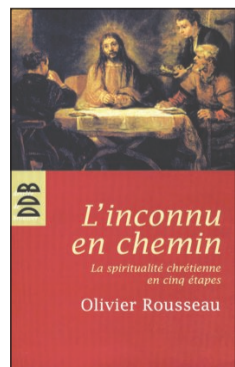
Rens. et insc. : *Hélène Troin : 04 91 05 86 72. Possibilité d'hébergement à l'Hôtellerie de Notre-Dame du Laus : tél. au 04 92 50 30 73.*

• **Journées d'amitiés** les vendredi 19, samedi 20 (14 h-19 h 30) et dimanche 21 mars (10 h-19 h 30) de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil, 140, rue de Clignancourt, Paris XVIII^e. Alimentation, fleurs, livres, brocante...

RELIGION

L'inconnu en chemin, La spiritualité chrétienne en cinq étapes

Olivier Rousseau



Le titre de l'ouvrage laisse entendre qu'il s'agit d'un manuel ou, pour le dire de façon moderne, d'un parcours de spiritualité. Mais le propos de l'auteur, provincial des carmes déchaux de la Province de Paris, n'est ni didactique ni exhaustif. Il s'agit plutôt de cinq études de spiritualité biblique et chrétienne. Elles s'inscrivent dans la tradition du Carmel et l'exemplarité de ses grandes figures mais ne négligent ni saint Bernard, ni saint François, ni le dialogue avec les maîtres du soupçon (Marx, Freud et Nietzsche), et leur dépassement, ou avec des penseurs contemporains comme René Girard.

Le chapitre sur « l'idéal chrétien du martyr » se fonde sur les auteurs classiques mais n'ignore pas les travaux récents.

Il suit souvent la théologie du martyr de Karl Rahner. Le lecteur

appréciera que l'accent soit mis, dans la droite ligne des Pères, sur le lien spécifique du martyr avec le Christ en tant que Ressuscité. L'auteur développe en plusieurs figures l'exemplarité du martyr pour toute vie chrétienne. L'une ou l'autre pourront être discutées, mais non la fécondité de cette approche.

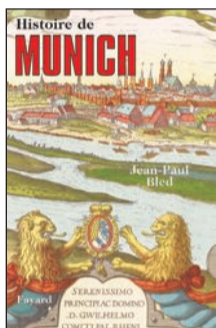
Didier Rance

DDB, 524 p., 35 €.

Chronique d'histoire

Munich, la « Rome allemande »

Munich reste la capitale de la Bavière même si le royaume du même nom a disparu en 1918. Jean-Paul Bled, grand spécialiste du monde germanique, raconte l'histoire de la ville, fondée en 1158 seulement, alors que d'autres villes bavaroises existaient déjà. Elle doit son rapide essor à une



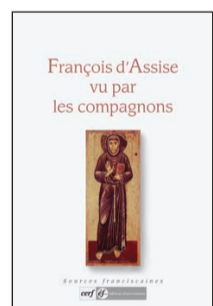
dynastie, les Wittelsbach, qui règneront sur la Bavière, sans interruption, de 1180 à 1918. À partir du XVI^e siècle, Munich sera la « Rome allemande », forteresse catholique, avec toute la Bavière, dans un empire majoritairement protestant. Munich fut aussi surnommée « Athènes sur l'Isar » à cause des constructions architecturales du premier tiers du XIX^e siècle voulues par Louis I^{er} et de son prestige culturel et intellectuel (création de l'université de Munich en 1826). C'est aussi la *Kunststadt*, une ville d'art riche en palais et en musées, et la *Bierstadt*, la ville de la bière (« la bière a conquis Munich dès le XIV^e siècle », écrit Jean-Paul Bled), célèbre dans le monde entier pour l'*Oktoberfest*. Au XX^e siècle, la tentative d'une « république soviétique » par le révolutionnaire Kurt Eisner (fin 1918-1919), la tentative de putsch par Hitler en 1923, l'ouverture du camp de concentration de Dachau (à quelque vingt kilomètres de Munich) le 21 mars 1933, la conférence internationale de Munich en septembre 1938, inscrivent la ville dans l'histoire tourmentée et tragique des totalitarismes du XX^e siècle.

Une bonne synthèse avec de nombreuses illustrations, un index des noms et une chronologie.

Jean-Paul Bled, Histoire de Munich, Fayard, 420 p., 25 €.

François d'Assise, mort en 1226, canonisé dès 1228, a eu, dès l'année suivante, un premier biographe, Thomas de Celano, qui a écrit la vie du *Poverello* sur ordre de Grégoire IX. D'autres écrits sur saint François seront rédigés plus tard. En 1240/1241 un récit, intitulé *Du commencement de l'Ordre*, apporte des renseignements nouveaux sur saint François. Puis, en 1244, les autorités franciscaines demandent aux frères de recueillir tous les témoignages sur la vie et l'œuvre du fondateur, ce sera l'ouvrage connu sous le nom de *Légende des trois compagnons*.

Ces deux écrits des années 1240 sont publiés dans une traduction nouvelle et annotée. *Du commencement de l'Ordre*



est une chronique historique de grande valeur sur les débuts des frères mineurs, mais on y trouve aussi la défense de certaines évolutions qu'a déjà connues l'ordre par rapport au temps de saint François. La *Légende des trois compagnons* rapporte, elle, en dix-huit chapitres, des épisodes jusque-là inédits sur la famille de saint François, son enfance et sa jeunesse à Assise, avant de raconter sa conversion (« comment il commença à se vaincre lui-même par sa rencontre avec les lépreux et à sentir de la douceur dans ce qui lui était auparavant amer »), les stigmates intérieurs qui ont précédé la stigmatisation visible et la venue des premiers compagnons.

Deux textes historiques très importants qui ont encore la fraîcheur du souvenir.

François d'Assise vu par les compagnons, Cerf/Éd. franciscaines, 240 p., 24 €.

Vincent Nouzille, journaliste d'investigation, publie un ouvrage très novateur sur les relations franco-américaines durant les présidences de De Gaulle, Pompidou et Giscard.



La loi américaine permet la « déclassification » des archives diplomatiques et militaires après un délai d'une trentaine d'années. Vincent Nouzille a pu ainsi avoir accès à une dizaine de milliers de documents rédigés par des officiels ou agents américains (diplomates, militaires, espions ou experts) en poste en France entre 1958 et 1981. Leurs rapports, dépêches ou notes étaient rédigés à l'intention de la Maison-Blanche, du Département d'État, du Pentagone ou de la CIA. Par exemple, en novembre 1974, un nouvel ambassadeur des États-Unis est nommé à Paris. Il juge ainsi le président en place : « D'après ce que je sais, Giscard a trois problèmes. 1) Les femmes, et il est indiscret... 2) La paresse. 3) Son entourage, composé de techniciens et de gens faibles ». Bien sûr, les renseignements donnés par les agents secrets dans leurs fiches ou par les diplomates dans leurs dépêches ne sont pas forcément justes, ils peuvent contenir des erreurs d'appréciation ou des informations fausses. Mais Vincent Nouzille ne s'est pas contenté de publier les extraits les plus significatifs des milliers de documents auxquels il a pu avoir accès, il les éclaire en les replaçant dans leur contexte historique.

Vincent Nouzille, Des secrets si bien gardés, Fayard, 496 p., 22,90 €.

Yves CHIRON

Mots croisés

Horizontalement

1. Permet d'éviter l'overdose. 2. Mieux vaut l'avoir derrière la tête que sur la cravate – Lumière de la ville. 3. Ne bouge plus – Fait le gugusse. 4. Conjonction – Restaurant de quartier – Boit comme un animal. 5. La radio de grand-papa – N'hésita pas. 6. Tirés en début d'année – Quand la mer n'est ni haute, ni basse. 7. Pas courageux – Singulier pluriel. 8. Avant les Moulineaux – Quotidien pour le petit loup – Disparue en Allemagne. 9. Cardinal – Convoitai. 10. Exprimeras la joie – Comptera de droite à gauche. 11. Grandes femmes – Pronom pour l'une des précédentes. 12. Attrapé – Se tenait autrefois – Un de nos voisins.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Verticalement

A. Avant Marie (deux mots). B. A succédé à Carthage – Porte les roues. C. Vieille colère – Ne donna pas satisfaction. D. Quartier de Palerme – Entrée à l'Olympe. – Leur poids se fait sentir. E. Jeu de hasard – Agit en justice. F. Ont des contours vagues – Ouverture et fermeture du ban – Article étranger. G. Numéro atomique 32 – Direction – Escorte en mer. H. Possessif palindromique – Paresse de bas en haut. I. Disposée d'un seul côté. J. Saisit le pis – Peut s'entendre. K. Fit échouer et fit même couler – Baba le suit. L. Échoua en Italie – Précède la qualité – Pistolet mitrailleur d'origine britannique. D.H. (La solution au prochain numéro)

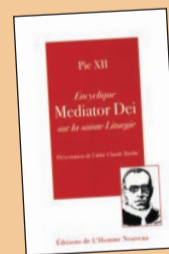
Solution du n° 1463 daté du 13 février 2010

Horizontalement : 1. Ainsi-soit-il. 2. Pneu – Erratum. 3. Ocari-na – Rémy. 4. Sanisette – Is. 5. Tn – Soi – C.G.T. 6. Aÿ – Extra – Âne. 7. Sécu – Ring – Or. 8. Io – Ruée – Rune. 9. Ems – Neuf. 10. Encaissées. 11. Encagé – Éon. 12. Fresquiste.
Verticalement : A. Apostasie – Ex. B. Inca – Yeomen. C. Néant – S.N.C.F. D. Surineur – Car. E. Is – Usage. F. Senestre – les. G. Oratoriens. H. Ir – Tian – Esaü. I. Tare – Grue. J. Ite – Ça – Ufées. K. Lumignon – Sot. L. Mystères – Né.

Éditions de L'Homme Nouveau

L'homme nouveau

Mediator Dei
Pie XII



Mediator Dei de Pie XII
Éditions de L'Homme Nouveau, 194 p., 13 € (frais de port offerts).

Le 20 novembre 1947, Pie XII publiait, dans une situation alarmante, *Mediator Dei*, l'une des quatre grandes encycliques de son pontificat, sur la liturgie romaine. Dans cette encyclique, Pie XII cherchait à éviter les ruptures qui se sont produites deux décennies plus tard.

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Tél. : Courriel :
 Oui, je désire commander le livre *Mediator Dei*, au prix de 13 € (frais de port offerts).
 J'envoie mon règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau aux : Éditions de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. (Tél. : 01 53 68 99 77).

Vénérable Pauline Jaricot

Avec la Croix pour trésor

Repères

> 22 juillet
1799

Naissance à Lyon
de Pauline Jaricot.

> Carême
1816

Conversion de Pauline
qui abandonne
ses habitudes.

> Automne
1819

Intuition de l'Œuvre de
la Propagation de la foi.

> 1826

Fondation du Rosaire
vivant.

> 9 janvier
1862

Pauline exhale son
dernier souffle.

> 25 février
1963

Jean XXIII déclare
l'héroïcité de ses vertus.



Louée par le Curé d'Ars, déclarée vénérable par Jean XXIII le 25 février 1963, Pauline Jaricot connut cependant le désaveu du monde. Mais son œuvre de la Propagation de la foi comme du Rosaire vivant sont autant de témoignages pérennes de son vif amour de Dieu et des âmes.

Printemps 1805. Au lendemain de la Révolution française, le pape Pie VII, regagnant Rome après avoir couronné Napoléon à Paris, fait halte à Lyon. Antoine Jaricot, négociant en soie dans cette ville, en profite pour placer sa famille sur le passage du Pontife, implorant une bénédiction particulière. Pie VII pose ses mains sur la tête de la petite Pauline. Béni par le Vicaire du Christ, cette enfant se distinguera très tôt par son amour pour Jésus et sa tendresse pour tous les malheureux. Pauline Jaricot est née le 22 juillet 1799 à Lyon. Ses pa-

rents, Antoine Jaricot et Jeanne Lattier sont profondément chrétiens. Six enfants forment déjà la couronne de cette famille, lorsque Pauline vient au monde. À l'âge de 10 ans, l'enfant est mise dans un pensionnat. « *J'eus le malheur, reconnaîtra-t-elle, de me lier avec une compagne qui, n'ayant ni la candeur ni la simplicité de son âge, connaissait déjà les calculs et les artifices de la coquetterie.* » D'abord effrayée et troublée, Pauline sent bientôt naître et grandir en elle le besoin de plaire et d'être aimée. Heureusement, à l'approche de sa pre-

mière communion, elle se sépare de sa compagne douteuse : « *Jésus-Christ triompha alors dans mon cœur, écrit-elle, et quand il fut décidé que je Le recevrais bientôt, je ne pensais plus qu'à Lui préparer une demeure qui ne fût pas trop indigne de Lui.* » Après un long examen de conscience, elle fait une bonne confession, puis reçoit Jésus-Hostie avec une immense joie. Le même jour, elle est fortifiée par le sacrement

de confirmation. Cependant, la belle société la tente encore. Elle apprécie les tenues élégantes et écoute avec complaisance les flatteries. Pourtant, elle n'est pas heureuse : « *Mon cœur éprouvait une soif ardente que rien ne calmait, parce que ce pauvre cœur, toujours esclave de la créature, ne trouvait qu'un vide infini dans une affection périssable, et une torture inouïe dans ses résistances à l'appel divin.* »

Les illusions de la vanité

Un des derniers dimanches du Carême 1816, un prêtre de grande vertu, l'abbé Jean Wendel Würtz, vicaire à la paroisse Saint-Nizier de Lyon, donne le sermon. Pauline est venue l'entendre, vêtue de sa belle robe de printemps. Les paroles du prédicateur sur les dangers et les illusions de la vanité mondaine conquièrent la jeune fille. Elle se reconnaît dans chaque détail du sermon. L'office terminé, elle se rend à la sacristie et s'ouvre à l'homme de Dieu. Après une confession générale, la pénitente, radieuse et baignée de larmes, est radicalement changée. Elle s'habille avec une robe violette très ordinaire, un bonnet blanc sur la tête. Mais, écrira-t-elle, « *il m'était si terrible de briser avec mes habitudes de luxe et d'élégance que, les premiers mois de ma conversion, je souffrais cruellement quand je me montrais en public avec mon costume ridicule.* »

L'âme purifiée, Pauline entend clairement l'appel à une vie plus parfaite. Elle s'adonne avec ferveur à la prière et à la pénitence, visite les pauvres et les malades dont elle panse avec beaucoup de délicatesse les plus répugnants ulcères. Elle organise un petit atelier de fabrication de fleurs artificielles, pour jeunes filles sans emploi. Dans la nuit de Noël, à la chapelle de Fourvière, Pauline se place devant l'autel de la Vierge Noire et offre sa vie à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle. Gratifiée de nombreuses grâces célestes et douée d'un haut degré de contemplation et d'intimité avec le Seigneur, elle entend l'appel de Dieu à se consacrer au service des autres.

“Mon seul
trésor est
la Croix !”

Au contact du Christ dans la Sainte Eucharistie, des lumières profondes sur le mystère du Rédempteur lui sont communiquées ; elle désire les transmettre à d'autres âmes. De fait, de pieuses filles, ouvrières ou domestiques, partageant son désir de faire réparation au Cœur de Jésus, inconnu et méprisé, se groupent autour d'elle.

Une inspiration divine

Les bouleversements de la Révolution ont tari les ressources et le recrutement des congrégations missionnaires. À la lecture des Bulletins des Missions Étrangères, Pauline s'émeut de la situation et commence à recueillir quelques aumônes pour les missions. Après avoir prié et réfléchi, elle reçoit, en automne 1819, l'inspiration d'une œuvre d'aide aux missions : « Un soir que je cherchais en Dieu le secours, c'est-à-dire le plan désiré, la claire vue de ce plan me fut donnée et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix associés donnant un sou chaque semaine pour la Propagation de la foi. Je vis en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables des associés, ceux qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de dix chefs de dizaine la collecte de leurs associés, et la convenance d'un chef, réunissant les collectes de dix chefs de centaine, pour verser le tout au centre commun. »

Malgré bien des oppositions et des incompréhensions, l'Œuvre de la Propagation de la foi se répand avec la rapidité de l'éclair, en France puis dans le monde entier, apportant aux missions des secours considérables. Un

conseil de gestion est créé. Pauline s'efface devant lui : « *Je laissai à qui voulut le prendre, l'honneur de cette fondation divine dont l'inspiration était du Ciel.* »

Entre 1822 et 1826, la maladie ainsi que le besoin d'une plus grande intimité avec le Seigneur, forcent Pauline à se retirer dans le silence. Les lumières divines qu'elle reçoit alors la poussent de nouveau à l'action. Très attachée au saint rosaire, elle souhaite en propager la dévotion. Constatant que peu de personnes ont assez de temps et de ferveur pour le réciter en entier, elle a l'inspiration de le répartir entre quinze personnes qui n'auraient qu'une dizaine à réciter par jour en méditant sur un mystère. « *Il me sembla que l'heure était venue, écrira-t-elle plus tard, de réaliser le dessein, formé depuis longtemps, d'une association accessible pour tous, qui produirait l'union avec la prière, et dont l'unique et courte pratique, n'effrayant personne, faciliterait aux fidèles l'usage de la méditation quotidienne, cette méditation ne fut-elle que de quelques minutes, sur les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ.* » Ainsi fut fondé en 1826 « le Rosaire vivant ». Avec l'aide d'un père jésuite, Pauline adjoint à cette œuvre la distribution d'objets religieux et de bons livres pour réveiller et maintenir la foi.

L'Institut des Filles de Marie

Afin de donner un cadre de vie aux jeunes filles qui se sont groupées autour d'elle, Pauline fonde l'Institut des Filles de Marie, consacrées au soin des malades, dans une petite mai-

son qu'elle appelle « Nazareth », sur la colline de Fourvière. Puis elle achète une grande propriété voisine, « Lorette », qui devient le siège officiel du Rosaire vivant. Au mois d'avril 1834, Pauline est gravement malade au point de recevoir l'extrême-onction. Elle se rend tout de même en Italie et, encouragée par le pape Grégoire XVI, implore et obtient de sainte Philomène sa guérison. Le Saint-Père, rempli d'admiration et de joie à la nouvelle de ce miracle, la reçoit au Vatican. Rentrée à Lyon en 1836, Pauline constate que « Lorette » devient un lieu de rencontre et de vie spirituelle de plus en plus fréquenté où les hôtes sont accueillis avec respect et cordialité.

Depuis longtemps, Pauline a perçu la détresse provoquée chez les ouvriers par la révolution industrielle. Après avoir longtemps prié, Pauline décide de consacrer sa fortune à la création d'un centre industriel où un travail réglé avec prudence et rétribué selon la justice permettrait à Jésus de régner sur les cœurs. Profitant d'une occasion favorable, elle jette les bases d'une entreprise qui lui sera un véritable chemin de croix de 1841 à sa mort.

Pour lancer l'usine, Pauline confie à des personnes qu'on lui a recommandées la somme de 700 000 francs-or. Tout d'abord, l'entreprise semble fonctionner de façon satisfaisante : les comptes-rendus présentés sont optimistes. Mais les hommes d'affaires auxquels elle a fait confiance détournent à leur profit les capitaux. Pauline perd sa fortune et se retrouve grevée de dettes, talonnée par les créanciers. Dans cette situation dramatique, son souci se porte d'abord sur les nombreux pauvres qui lui ont prêté de petites sommes d'argent pour l'usine ; elle tient fermement à les rembourser pour leur éviter la misère, et, dans ce but, se résoud à mendier. Mais cette affaire lui a coûté sa réputation. La direction de l'Œuvre de la Propagation de la foi, qu'elle a elle-même fondée, statue ainsi sur sa demande de secours : « *Vu qu'on ne saurait lui reconnaître la qualité de fondatrice, dont elle se prévaut, le conseil se refuse à accorder un secours financier.* ». Le saint Curé d'Ars s'exclamera un jour en chaire : « *Mes frères ! moi, je connais une personne qui sait bien accepter les croix, même les croix les*

Retraites

• **Avec les pères de Saint-Joseph de Clairval** : Exercices spirituels pour hommes (à p. de 17 ans) du 24 au 29 mars, du 16 au 21 avril et du 27 avril au 2 mai à l'abbaye ; du 12 au 17 avril en Alsace (Guebervillier).

Rens. et insc. : Abbaye Saint-Joseph de Clairval, Exercices spirituels, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Tél. : 03 80 96 22 31 – fax : 03 80 96 25 29 – retraites@clairval.com – www.clairval.com

• **Retraite salésienne avec l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre** au séminaire de l'Institut près de Florence (Italie), du 12 au 16 avril et du 12 au 16 juillet. Participation : 100 € (nul ne doit être empêché pour raisons financières). **Rens. et insc.** : Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, Maison Saint-François-de-Sales, 47ter, av. de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 01 39 16 64 05.

• **L'Œuvre des retraites de la Fraternité Saint-Pierre** propose : des exercices spirituels de saint Ignace dirigés par l'abbé François Pozzetto à « La Bergerie » (près d'Anancy) pour tous (à p. de 17 ans) du 15 au 20 mars, du 11 au 16 avril et du 19 au 24 avril ; une retraite pour fiancés à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault du 9 au 11 juillet. **Rens. et insc.** : Secrétariat, Mme Chevet, l'ancien couvent, 37, rue Jean Jaurès, 02850 Trélon-sur-Marne. Tél. : 09 62 11 60 89 – inscrip.retraites@orange.fr – <http://fssp.retraites.free.fr>

• Récollecion pour les familles du 26 au 28 mars à Sées, en Normandie. **Rens. et insc.** : M. et Mme Vieillefosse, 88, rue d'Anjou, 78000 Versailles. Tél. : 09 50 62 20 52 – f.vieillefosse@free.fr

• **Exercices spirituels de saint Ignace** pour hommes prêchés par les CPCR du 29 mars au 3 avril (Semaine sainte) et du 4 au 9 mai. Pour les dames et jeunes filles : se renseigner. **Rens. et insc.** : Nazareth, 26120 Chabeuil. Tél. : 04 75 59 00 05 – nazareth.chabeuil@cpcr.org – <http://cpcr.org>

• **Avec la Communauté Saint-Jean de Pellevoisin**, au sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde : retraite de Pâques avec les frères Éric et Jean-Élie du 31 mars au 4 avril sur le thème « Ayant aimé les siens il les aima jusqu'au bout » ; W.-E. de la Miséricorde les 10-11 avril avec le frère Louis-Marie et Mgr Maillard. **Rens.** : Sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde, 3 B, rue Notre-Dame, 36180 Pellevoisin. Tél. : 02 54 39 06 49 – sanctuaire@pellevoisin.net – www.pellevoisin.net

• **L'association « Totus Tuus »** propose une retraite pour jeunes gens sur la vocation, le sacerdoce et la vie religieuse du 12 au 16 avril à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault prêchée par l'abbé Hugues de Montjoye. **Rens. et insc.** : hdmontjoye@laposte.net ou : 06 65 23 07 92. Pour connaître l'association : associationtotustuus.com

plus lourdes, et qui les porte avec grand amour. Cette personne, mes frères, c'est Mademoiselle Jaricot, de Lyon ! ».

Règlement de la dette

En 1852, on suggère à Pauline d'aménager à travers le clos de « Lorette » un raccourci pour accéder au sanctuaire de Fourvière, moyennant l'acquiescement d'un droit de passage. Pauline met en œuvre le projet. Les revenus ainsi obtenus lui permettent, au bout de plusieurs années, de rembourser la totalité des dettes. Mais l'usine n'existe plus : elle a été vendue au profit d'un des créanciers. En apparence, Pauline a donc échoué. En réalité, elle a fécondé par ses souffrances bien acceptées d'autres œuvres du même genre qui seront entreprises après elle. Après un répit de trente-cinq ans, la maladie de cœur de Pauline s'aggrave. Languissante pen-

dant plusieurs mois, la servante de Dieu reçoit à nouveau l'extrême-onction le soir du premier dimanche de l'Avent 1861. Le 9 janvier suivant, bien avant l'aube, on l'entend murmurer : « *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Marie ! Marie ! Oui, oui, fiat !* ». Enfin : « *Marie, ma Mère... je suis... tout à vous...!* ». Ce sont ses ultimes paroles. À cinq heures du matin, le sourire aux lèvres, Pauline exhale son dernier souffle et entre dans la vraie vie. Le 25 février 1963, le bienheureux pape Jean XXIII a déclaré l'héroïcité de ses vertus, ce qui lui vaut le titre de vénérable. Que saint Joseph, protecteur de l'Église et de sa mission, nous obtienne la grâce d'imiter les exemples de la vénérable Pauline, et de travailler inlassablement à l'œuvre du salut des âmes. ♦

Un moine bénédictin

Extrait

Son testament spirituel

Six ans avant sa mort, Pauline avait rédigé un testament spirituel où l'on peut lire : « Mon seul trésor est la Croix ! En m'abandonnant à vous, Seigneur, je souscris à mon véritable bonheur ; je prends possession de mon seul vrai bien. Que m'importe donc, ô volonté tout aimée et tout aimable de mon Dieu, que vous m'ôtiez les biens terrestres, la réputation,

l'honneur, la santé, la vie, que vous me fassiez descendre par l'humiliation jusque dans le puits et l'abîme le plus profond... J'accepte votre calice. Je m'en reconnais tout à fait indigne, mais c'est encore de vous que j'attends le secours, la transformation, l'union et la consommation du sacrifice pour votre plus grande gloire et le salut de mes frères. »

MESSAGE POUR LE CARÊME

Justice divine, justice de charité

Dans son message pour le Carême, Benoît XVI nous rappelle que selon saint Paul « *la justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ* ». L'homme doit donc renoncer à l'illusion de l'autosuffisance, et prendre le chemin de la conversion à Dieu. Le Carême est propice à notre effort de conversion à la suite du Christ venu accomplir toute justice.

Chaque année, à l'occasion du Carême, l'Église nous invite à une révision de vie sincère à la lumière des enseignements évangéliques.

Cette année j'aimerais vous proposer quelques réflexions sur un vaste sujet, celui de la justice, à partir de l'affirmation de saint Paul : « *La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ* » (Rm 3, 21-22).

Justice : « dare cuique suum »

En un premier temps, je souhaite m'arrêter sur le sens du mot « justice » qui dans le langage commun revient à « donner à chacun ce qui lui est dû – *dare cuique suum* » selon la célèbre expression d'Ulpianus, juriste romain du III^e siècle. Toutefois cette définition courante ne précise pas en quoi consiste ce « *suum* » qu'il faut assurer à chacun. Or ce qui est essentiel pour l'homme ne peut être garanti par la loi. Pour qu'il puisse jouir d'une vie en plénitude il lui faut quelque chose de plus intime, de plus personnel et qui ne peut être accordé que gratuitement : nous pourrions dire qu'il s'agit pour l'homme de vivre de cet amour que Dieu seul peut lui communiquer, l'ayant créé à son image et à sa ressemblance. Certes les biens matériels sont utiles et nécessaires. D'ailleurs, Jésus lui-même a pris soin des malades, Il a nourri les foules qui Le suivaient et, sans aucun doute, Il réprouve cette indifférence qui, aujourd'hui encore, condamne à mort des centaines de millions d'êtres humains faute de nourriture suffisante, d'eau et de soins. Cependant, la justice distributive ne rend pas à l'être humain tout ce qui lui est dû. L'homme a, en fait, essentiellement besoin de vivre de Dieu parce que ce qui lui est dû dépasse infiniment le pain. Saint Augustin observe à ce propos que « *si la justice est la vertu qui rend à cha-*

cun ce qui lui est dû... alors il n'y a pas de justice humaine qui ôte l'homme au vrai Dieu » (De Civitate Dei XIX, 21).

D'où vient l'injustice ?

L'évangéliste Marc nous transmet ces paroles de Jésus prononcées à son époque lors d'un débat sur ce qui est pur et ce qui est impur : « *Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller (...)* ce qui sort de l'homme voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes que sortent les desseins pervers » (Mc 7, 14-15 ; 20-21). Au-delà du problème immédiat de la nourriture, nous pouvons déceler dans la réaction des pharisiens une tentation permanente chez l'homme : celle de pointer l'origine du mal dans une cause extérieure.

En y regardant de plus près, on constate que de nombreuses idéologies modernes véhiculent ce présupposé : puisque l'injustice vient du dehors, il suffit d'éliminer les causes extérieures qui empêchent l'accomplissement de la justice. Cette façon de penser, nous avertit Jésus, est naïve et aveugle. L'injustice, conséquence du mal, ne vient pas exclusivement de causes extérieures ; elle trouve son origine dans le cœur humain où l'on y découvre les fondements d'une mystérieuse complicité avec le mal. Le psalmiste le reconnaît douloureusement : « *Vois dans la faute je suis né, dans le péché ma mère m'a conçu* » (Ps 51,7). Oui, l'homme est fragilisé par une blessure profonde qui diminue sa capacité à entrer en communion avec l'autre. Naturellement ouvert à la réciprocité



« Dieu a payé pour nous, en son Fils, le prix du rachat. »

libre de la communion, il découvre en lui une force de gravité étonnante qui l'amène à

se replier sur lui-même, à s'affirmer au-dessus et en opposition aux autres : il s'agit de

Discours du 1^{er} février

> Fidèles à la vérité révélée

Votre pays est bien connu pour son solide engagement en vue d'assurer l'égalité des chances à tous les membres de la société. Toutefois, comme vous l'avez justement souligné, une partie de la législation pour atteindre cet objectif a eu pour effet d'imposer des limitations injustes à la liberté des communautés religieuses à agir selon leur propre *credo*. Par certains aspects, cette législation viole véritablement la loi naturelle sur laquelle se fonde l'égalité de tous les êtres humains et au moyen de laquelle celle-ci est garantie. Je vous exhorte, en tant que pasteurs, à vous assurer que l'enseignement moral de l'Église soit toujours présenté dans sa totalité et défendu de manière convaincante. La fidélité à l'Évangile ne limite en aucune manière la liberté des autres. Au contraire, elle est au service de cette dernière, car elle leur offre la vérité. Continuez à insister sur votre droit à participer au débat national à travers un dialogue respectueux avec d'autres

membres de la société. En agissant ainsi, non seulement vous conservez les anciennes traditions britanniques de liberté d'expression et d'honnête échange d'opinions, mais vous donnez réellement voix aux convictions de nombreuses personnes qui n'ont pas les moyens de les exprimer : lorsqu'une partie aussi considérable de la population affirme être chrétienne, comment peut-on mettre en discussion le droit de l'Évangile à être entendu ?

Parler d'une voix unie

Si le message salvifique complet du Christ doit être présenté de manière efficace et convaincante au monde, la communauté catholique dans votre pays doit parler d'une voix unie. (...) Ayez donc soin de faire fructifier les dons considérables des fidèles laïcs en Angleterre et au Pays de Galles et de faire en sorte qu'ils soient en mesure de transmettre la foi aux nouvelles générations de manière complète et attentive et en

ayant profondément conscience qu'en agissant ainsi, ils exercent leur rôle dans la mission de l'Église. Dans un milieu social qui encourage l'expression d'une variété d'opinions sur chaque question qui apparaît, il est important de reconnaître le désaccord pour ce qu'il est et de ne pas le confondre avec une contribution mûre à un débat équilibré et de grande portée. C'est la vérité révélée par les Saintes Écritures et par la Tradition et formulée par le magistère de l'Église qui nous rend libres. Le cardinal Newman l'a compris et il nous a laissé un exemple exceptionnel de fidélité à la vérité révélée, en suivant cette « *kindly light* » partout où celle-ci le conduisait, même en payant personnellement un prix élevé. De grands écrivains et communicateurs ayant son envergure et son intégrité sont nécessaires dans l'Église aujourd'hui et j'espère que la dévotion à son égard inspirera de nombreuses personnes à en suivre les traces.

Extrait du discours de Benoît XVI aux évêques de la Conférence épiscopale d'Angleterre et du pays de Galles en visite *ad limina*.

l'égoïsme, conséquence du péché originel. Adam et Ève ont été séduits par le mensonge du Satan. En s'emparant du fruit mystérieux, ils ont désobéi au commandement divin. Ils ont substitué une logique du soupçon et de la compétition à celle de la confiance en l'Amour, celle de l'accaparement anxieux et de l'autosuffisance à celle du recevoir et de l'attente confiante vis-à-vis de l'autre (cf. Gn 3, 1-6) de sorte qu'il en est résulté un sentiment d'inquiétude et d'insécurité. Comment l'homme peut-il se libérer de cette tendance égoïste et s'ouvrir à l'amour ?

Justice et *sedaqah*

Au sein de la sagesse d'Israël, nous découvrons un lien profond entre la foi en ce Dieu qui « de la poussière relève le faible » (Ps 113,7) et la justice envers le prochain. Le mot *sedaqah*, qui désigne en hébreu la vertu de justice, exprime admirablement cette relation. *Sedaqah* signifie, en effet, l'acceptation totale de la volonté du Dieu d'Israël et la justice envers le prochain (cf. Ex 20,12-17), plus spécialement envers le pauvre, l'étranger, l'orphelin et la veuve (cf. Dt 10, 18-19). Ces deux propositions sont liées entre elles car, pour l'Israélite, donner au pauvre n'est que la réciprocité de ce que Dieu a fait pour lui : il s'est ému de la misère de son peuple. Ce n'est pas un hasard si le don de la Loi à Moïse, au Sinai, a eu lieu après le passage de la mer Rouge. En effet, l'écoute de la Loi suppose la foi en Dieu qui, le premier, a écouté les cris de son peuple et est descendu pour le libérer du pouvoir de l'Égypte (cf. Ex 3,8). Dieu est attentif au cri de celui qui est dans la misère mais en retour demande à être écouté : il demande justice pour le pauvre (cf. Si 4,4-5 ; 8-9), l'étranger (cf. Ex 22,20), l'esclave (cf. Dt 15, 12-18). Pour vivre de la justice, il est nécessaire de sortir de ce rêve qu'est l'autosuffisance, de ce profond repliement sur soi qui génère l'injustice. En d'autres termes, il faut accepter un exode plus profond que celui que Dieu a réalisé avec Moïse, il faut une libération du cœur que la lettre de la Loi est impuissante à accomplir. Y a-t-il donc pour l'homme une espérance de justice ?

L'annonce de la bonne nouvelle répond pleinement à la soif de justice de l'homme. L'apôtre

saint Paul le souligne dans son Épître aux Romains : « *Mais maintenant sans la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée (...) par la foi en Jésus-Christ à l'adresse de tous ceux qui croient. Car il n'y a pas de différence : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie par le Christ Jésus. Dieu l'a exposé instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi* » (Rm 3, 21-25).

Le Christ, Justice de Dieu

Quelle est donc la justice du Christ ? C'est avant tout une justice née de la grâce où l'homme n'est pas sauveur et ne guérit ni lui-même ni les autres. Le fait que l'expiation s'accomplisse dans « le sang » du Christ signifie que l'homme n'est pas

délivré du poids de ses fautes par ses sacrifices, mais par le geste d'amour de Dieu qui a une dimension infinie, jusqu'à faire passer en lui la malédiction qui était réservée à l'homme pour lui rendre la bénédiction réservée à Dieu (cf. Ga 3, 13-14). Mais immédiatement pourrait-on objecter : de quel type de justice s'agit-il si le juste meurt pour le coupable et le coupable reçoit en retour la bénédiction qui revient au juste ? Est-ce que chacun ne reçoit-il pas le contraire de ce qui lui est dû ? En réalité, ici, la justice divine se montre profondément différente de la justice humaine. Dieu a payé pour nous, en son Fils, le prix du rachat, un prix vraiment exorbitant. Face à la justice de la Croix, l'homme peut se révolter car elle manifeste la dépendance de l'homme, sa dépendance vis-à-vis d'un autre pour être pleinement lui-même.

Se convertir au Christ, croire à l'Évangile, implique d'abandonner vraiment l'illusion d'être autosuffisant, de découvrir et accepter sa propre indigence ainsi que celle des autres et de Dieu, enfin de découvrir la nécessité de son pardon et de son amitié.

Entrer dans une justice plus grande

On comprend alors que la foi ne soit pas du tout quelque chose de naturel, de facile et d'évident : il faut être humble pour accepter que quelqu'un d'autre me libère de mon moi et me donne gratuitement en échange son soi. Cela s'accomplit spécifiquement dans les sacrements de la réconciliation et de l'Eucharistie. Grâce à l'action du Christ, nous pouvons entrer dans une justice « plus grande », celle de l'amour (cf. Rm 13, 8-10), la justice de celui

qui, dans quelque situation que ce soit, s'estime davantage débiteur que créancier parce qu'il a reçu plus que ce qu'il ne pouvait espérer.

Fort de cette expérience, le chrétien est invité à s'engager dans la construction de sociétés justes où tous reçoivent le nécessaire pour vivre selon leur dignité humaine et où la justice est vivifiée par l'amour.

Chers frères et sœurs, le temps du Carême culmine dans le *triduum* pascal, au cours duquel cette année encore, nous célébrerons la justice divine, qui est plénitude de charité, de don et de salut. Que ce temps de pénitence soit pour chaque chrétien un temps de vraie conversion et d'intime connaissance du mystère du Christ venu accomplir toute justice. Formulant ces vœux, j'accorde à tous et de tout cœur ma bénédiction apostolique. ♦

Commentaire

> Vivre de Dieu

Jean-Paul II a eu juste le temps de parler des trois vertus théologiques, sans poursuivre selon son dessein avec les vertus cardinales. Il voyait en ces sept vertus « *les sept lampes de la vie chrétienne* ». Benoît XVI reprend souvent cette intuition majeure de la connexion des vertus. Sa dernière encyclique la souligne admirablement et, depuis, il y est encore revenu, particulièrement dans la récente allocution à la Rote romaine, où, comme dans le message de Carême de cette année, il traite de la vertu de justice. On dit souvent qu'il n'y a pas de justice en ce monde. Profitant de l'engagement des chrétiens dans le Carême, Benoît XVI traite longuement de l'injustice, mais pour rappeler positivement l'enseignement paulinien de la justification du chrétien par la foi qui, pour le catholique, requiert les œuvres, c'est-à-dire la charité.

Le Pape nous invite donc durant ce Carême à porter notre regard sur la vertu de justice, pour construire, dans la perspective de la justice finale (et jamais sans elle) une société vraiment juste. Certes, nous savons bien qu'en ce monde il n'est pas possible de réaliser la justice en plénitude, car celle-ci ne se trouve, comme le dit le Pape, que dans le Christ. C'est pourquoi nous devons redécouvrir cette profonde

vérité que sans le Christ nous n'aurons jamais ni vraie paix, ni vraie justice. Une notion de l'Ancien Testament, la *sedaqah*, est déjà, d'une certaine manière, plus grande que l'homme, débordant sa vie terrestre et celle des sociétés et nations. Comme le dit Benoît XVI, « *la sedaqah signifie l'acceptation totale de la volonté du Dieu d'Israël et la justice envers le prochain* ». La dimension transcendante de la justice (*Caritas in veritate* le souligne bien) s'oppose à la vision trop répandue d'une justice purement matérialiste. Cette justice « amputée » crée un peu partout un certain sentiment d'insatisfaction en matière de justice, précisément parce que le monde clos sur lui-même n'est pas en mesure de satisfaire à fond un être créé à l'image de Dieu. Aussi, la faim de justice qu'évoquent les Béatitudes ouvre pour l'homme une voie à Dieu qui est la justice même.

Ce sens évangélique de la justice donne donc à l'homme une dimension fondamentale dans sa vie terrestre, à savoir la dimension morale. La vertu cardinale de justice est bien le principe fondamental de l'existence et de la coexistence des hommes et des communautés hu-

maines, des sociétés et des peuples. Sans cette dimension éthique, il ne peut y avoir de vraie justice. Le Message de Carême reprend donc cet enseignement majeur de *Caritas in veritate*.

Benoît XVI garde la définition classique de la justice : « *ce qui est dû à chacun* ». Mais, en raison du péché originel, la vie humaine sur la terre est un combat exigeant. Il est nécessaire pour que la justice règne

en l'homme et dans toute la vie sociale. Chacun de nous doit devenir juste, non seulement à l'égard de ses frères et de lui-même, mais d'abord à l'égard de Dieu. Il ne faut pas oublier les

“Chacun de nous doit devenir juste.”

deux faces du commandement de l'amour, celui-ci renfermant aussi, le Pape y insiste, tout ce qui concerne la justice, car il ne saurait y avoir de l'amour sans justice, pas plus qu'il ne peut y avoir de justice sans amour. L'amour surpasse la justice, mais en même temps il se vérifie dans la justice : « *La charité dépasse la justice, parce qu'aimer c'est donner ; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui lui revient en raison de son être et de son agir* » (*Caritas in veritate*).

Un moine de Triors

Père John Corapi : l'apôtre qui revient de loin



Tel un saint Augustin du XXI^e siècle, le père John Corapi tourna longtemps le dos à l'Église, toucha le fond, puis, grâce aux prières incessantes de sa mère, se soumit passionnément au Saint-Esprit. Ordonné à Rome par Jean-Paul II en 1991, cet ex-millionnaire, ex-drogué, ex-clochard de 62 ans incarne pour des millions d'Américains la miséricorde divine qu'il proclame d'un bout à l'autre du pays.

De notre correspondante
aux États-Unis,
Armelle Signargout

Il roulait en Ferrari, possédait un yacht, dormait dans une chambre de 200 m² à Malibu, la ville des stars. Agent immobilier en plein boom des années 1970, ce jeune homme de sang italien, d'une famille catholique de New York, avait atteint le rêve américain : faire fortune en Californie. Ses copains étaient célèbres et son avenir brillant. Mais un soir, lors d'une fête luxueuse, il découvre ce que son hôtesse lui présente comme sa « meilleure amie » : la cocaïne. Dégringolade rapide, implacable. Au rythme de dix mille dollars par semaine, la

drogue le précipite à la rue. Pendant trois ans, l'ex-millionnaire se retrouve sans abri, oublié de tous. Le trou, en plein Los Angeles.

Un Ave Maria par jour

Sa mère, pourtant, parvient à le contacter. Elle lui envoie un mot, lui demandant simplement de réciter chaque jour le texte inclus : un *Ave Maria*. Perdu, il obéit. Le courrier suivant contient un aller simple pour la maison maternelle à Hudson, dans l'État de New York. « Ce fut une oppression infernale. Il y avait des crucifix, de l'eau bénite et des images pieuses partout. Le diable, me voyant prêt à m'échapper de sa cage, redoubla d'efforts pour me main-

tenir prisonnier. Satan et les anges déchus ne sont pas des métaphores ; ils existent ! J'étais dans un état suicidaire, dans le noir absolu. »

Le bras de fer spirituel

Le 26 juin 1984, le bras de fer spirituel atteint son paroxysme. John supplie Dieu, s'Il existe, de se manifester à lui.

“La miséricorde divine s'adresse à tous. N'abandonnez jamais !”

Un sentiment de paix intense – « *inimaginable* » – l'enveloppe aussitôt. Après avoir vécu pendant vingt ans à mille lieux des sacrements, il annonce à sa mère qu'il souhaite se confesser. Camouflant sa jubilation, elle l'emmène au sanctuaire des martyrs jésuites français St. Isaac Jogues et ses compagnons, à Auriesville (New York). Après une énumération aussi exhaustive que possible des péchés accumulés, l'absolution lui est donnée par un frère

- 1947 : Naissance.
- 1984 : Conversion.
- Dimanche de la Trinité 1991 : ordination à Saint-Pierre de Rome par Jean-Paul II.
- Le père Corapi a parcouru 49 des 50 États des États-Unis pour prêcher la Bonne Nouvelle.

prêtre âgé. Il est trois heures de l'après-midi. John est un homme nouveau ! Il déclare au clerc médusé qu'il se sent appelé à devenir, lui aussi, prêtre. « *Rien n'est impossible à Dieu* », lui répond une voix chevrotante.

Fortifié au cours des sept années suivantes par la messe quotidienne, il entre au séminaire et devient membre de la Société de Notre Dame de la Sainte Trinité (S.O.L.T.) fondée en 1958 par le père Jim Flanagan. John Corapi est ordonné par Jean-Paul II à la basilique Saint-Pierre de Rome le dimanche de la Sainte Trinité, en 1991. Il a 44 ans. Avant de célébrer sa première messe sur le tombeau du premier pape, il a décroché un doctorat en théologie

50 États américains pour prêcher la Bonne Nouvelle. Frappé début 2008 par un épuisement chronique, lui qui avait failli entrer chez les bérets verts fut contraint de se retirer pendant plus d'un an dans sa tanière du Montana. Mais les fidèles continuent de profiter de son salutaire franc-parler via ses DVD et ses émissions préenregistrées du dimanche soir sur la chaîne EWTN. Le récit de sa conversion sur CD a été distribué à plus de 100 000 exemplaires.

Dieu peut tout utiliser

« *Dieu peut tout utiliser, même les pires expériences. Mon passé me rend crédible. Il me permet de toucher des millions de gens qui vivent l'enfer de la drogue ou de l'alcool. Personne n'a peur de moi. L'esclavage du péché, je sais ce que c'est.* »

Le 15 août 2009, à Buffalo (New York), un père Corapi revigoré a donné devant plus de 11 000 personnes une conférence sur le Saint-Esprit. Plus que jamais, rappela-t-il, nous avons besoin de ses dons. Chacun de nous est son temple. Le renouveau de l'Église passe par Lui, une personne à la fois. « *Deux ou trois ans après mon ordination, mon père est venu m'entendre prêcher en Floride. Il s'est mis à genoux devant moi et m'a demandé, en larmes, d'entendre sa confession : "Mon Père, m'a dit mon propre père, cela fait cinquante ans."* »

La miséricorde divine s'adresse à tous. Vous dont les enfants ont l'air de s'égarer, sachez que Dieu est plus puissant que le mal. Mettez toute votre confiance en Lui. Confiez-les au Cœur Immaculé de Marie et priez le cha-pelet chaque jour. Surtout, n'abandonnez jamais ! Ma mère a prié pendant vingt ans. Vos enfants ne seront pas perdus. Dieu les aime. Il veut leur salut. »

à l'Université de Navarre, à Pampelune. Il se sait doué d'un charisme particulier : celui de la prédication apostolique. « *Tu utiliseras les moyens de communication sociale pour répandre l'Évangile du Christ* », lui avait indiqué prophétiquement, dès 1987, le père Flanagan.

Celui qui, enfant, fut timide à l'extrême, s'incline. Il ira où Dieu l'appelle. C'est ainsi que le père Corapi a parcouru plus de trois millions de kilomètres et visité 49 des